

# Etude de faisabilité des transferts monétaires au Burundi

**Mai 2017**

**Données collectées en  
Mars 2017**



Avec le soutien financier



# Burundi– Etude de faisabilité de mise en œuvre des transferts monétaires.

Publié en Mai 2017 - Données collectées en mars 2017.

---

Si vous avez des questions concernant cette étude, merci de contacter :

## **OCHA Burundi**

Floribert Kubwayezu, Humanitarian Affairs Officer, [kubwayezuf@un.org](mailto:kubwayezuf@un.org)

## **UNICEF Burundi**

Nathalie Fiona Hamoudi, Chief Emergency and Resilience, [nhamoudi@unicef.org](mailto:nhamoudi@unicef.org)

Arnaud Houndeganme, Chief Social Policy, Advocacy and Evaluation, [ahoundeganme@unicef.org](mailto:ahoundeganme@unicef.org)

## **UNHCR Burundi**

Kodjo Koumou KETEVI, Senior Program Officer, [ketevik@unhcr.org](mailto:ketevik@unhcr.org)

Ndeye Penda Ndiaye, Durable Solutions Officer, [ndiyend@unhcr.org](mailto:ndiyend@unhcr.org)

## **PAM Burundi**

Claude KAKULE, Chef de Programmes, [claud.kakule@wfp.org](mailto:claud.kakule@wfp.org)

Kennedy NANGA, Chef de l'unité VAM et M&E, [kennedy.nanga@wfp.org](mailto:kennedy.nanga@wfp.org)

Anne-Michèle PARIDAENS, Consultante VAM, [annemichele.paridaens@wfp.org](mailto:annemichele.paridaens@wfp.org)

Marcien NDAGIJIMANA, Consultant CBT, [marcien.ndagijimana@wfp.org](mailto:marcien.ndagijimana@wfp.org)

*Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans une autorisation écrite.*

## REMERCIEMENTS

La présente étude a pu être réalisée grâce au soutien financier de la part de DFID accordé aux quatre agences des Nations Unies à savoir PAM, UNICEF, UNOCHA et UNHCR. L'équipe des consultants remercie les représentants du gouvernement, de toutes les organisations et institutions qui ont contribué à la réalisation de cette étude de faisabilité des transferts monétaires au Burundi.

## RESUME

Depuis de nombreuses années, le Burundi fait face à une récurrence de chocs et catastrophes. Des mécanismes de système d'alerte précoce sont mis en place, mais la préparation et la réponse aux urgences reste un défi. Une étude de faisabilité sur les modalités d'assistance dans les camps de réfugiés, menée conjointement par le PAM, le HCR et l'ISTEEBU en juin 2012, avait recommandé l'introduction de la modalité de transfert monétaire (TM) sous forme de bons comme modalité d'assistance alimentaire la plus rentable dans le camp et ce en utilisant une foire fermée. Mais la situation évolue et une étude de portée nationale pour évaluer la faisabilité des transferts monétaires comme réponses aux urgences, financée par le DFID, a été menée au premier trimestre de 2017. Les données de base ont été recueillies en mars 2017, dans 17 des 18 provinces que compte le Burundi.

L'objectif de cette enquête était de collecter des données quantitatives et qualitatives auprès des différents acteurs dont les opérateurs sur les marchés des vivres et non vivres, des intervenants humanitaires et de développement, le gouvernement, les communautés des bénéficiaires, les institutions financières et services techniques en vue d'évaluer la faisabilité du transfert monétaire comme modalité d'assistance en situation d'urgence. De manière spécifique, l'étude a porté sur : i) la capacité des partenaires de mise en œuvre du TM, ii) l'acceptabilité du TM par le gouvernement et les communautés locales, iii) les questions de protection liées au TM, iv) la capacité technique et technologique des services financiers et v) la capacité du marché. L'enquête a été menée dans 96 collines des 16 provinces du Burundi (pour les composantes ii et iii), auprès de 7 organisations nationales et internationales avec l'expérience du TM comme modalité d'assistance (composante i), et dans 32 marchés de 17 provinces. Enfin, 6 institutions financières ont été interrogées sur

leur capacité technique et technologique (composante iv). L'étude a été menée par deux consultants sous la coordination d'une équipe technique des 4 agences des Nations-Unies (PAM, UNICEF, OCHA et HCR).

Les principaux résultats de l'étude sont présentés ci-dessous.

### **Volet "Capacité des partenaires"**

Les résultats de l'étude indiquent qu'il existe une capacité suffisante parmi les organisations internationales pour mettre en œuvre les TM. Ces organisations (plus particulièrement CONCERN et WVI) ont les ressources requises, y compris le personnel, la base de connaissances et les expériences mondiales dans les transferts monétaires. Cependant, certaines ONG nationales sont encore confrontées à des défis de capacité. Pour rendre la modalité de TM effective et efficace, il est nécessaire de renforcer les capacités des institutions nationales impliquées. De plus, des ressources financières, humaines et techniques doivent être mobilisées par ces organisations étant donné que l'étude a montré que certaines organisations ne disposent pas des ressources requises pour mettre en œuvre le TM.

Le gouvernement du Burundi et ses partenaires devront élaborer conjointement des procédures harmonisées de fonctionnement du TM (SOP) sur la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. En outre, il faudra un plan d'action national sur les transferts monétaires avec des objectifs concrets liés à des activités spécifiques, dans des régions spécifiques, un budget conséquent et des responsabilités claires avec un calendrier des activités bien précis. Il est également recommandé que le gouvernement mette en place une unité nationale de coordination du TM pour travailler main dans la main avec les partenaires afin de coordonner les activités dans ce sous-secteur.

### **Volet" Capacité de réponses des marchés"**

L'importance de l'analyse du marché dans l'évaluation de la faisabilité des transferts monétaires est d'estimer la capacité des marchés locaux à répondre à une demande accrue ou induite pour certains produits à la suite de l'injection des masses monétaires en cash direct/espèces dans le contexte du temps, de l'échelle et de la saison. L'étude a été menée en mars, période qui a coïncidé avec la réduction des approvisionnements alimentaires sur

les marchés en raison de la mauvaise récolte de la saison A 2017 (haricots, tubercules, maïs, etc.), mais aussi en raison des restrictions sur les échanges internes et externes (farine de maïs, riz, etc.). Par ailleurs, les résultats de l'étude montrent, qu'entre autres, le commerce alimentaire et non alimentaire est actuellement limité par le manque de fonds de roulement et la réduction du pouvoir d'achat des consommateurs. En raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et des perturbations importantes dans le secteur économique, la plupart des consommateurs n'ont plus un pouvoir d'achat suffisant pour l'achat régulier de fournitures ce qui a pour conséquence un faible niveau de rotation du stock et des ventes chez les commerçants. Néanmoins, les commerçants ont la capacité de répondre à la reprise de l'activité commerciale car la plupart ont une infrastructure de stockage et la capacité de réorganiser leur stock pour tous leurs produits en moins d'une semaine. En cas d'augmentation de la demande, la majorité peut augmenter leur volume de stocks (jusqu'à 25% en moyenne pour les détaillants et jusqu'à 50% pour les grossistes). Et environ deux commerçants sur trois ont indiqué que le doublement de la demande n'aurait pas d'augmentation significative sur les prix des produits de base.

Les marchés ont donc globalement la capacité de répondre à une demande accrue. En effet, la plupart des marchés sont parfaitement intégrés les uns aux autres et les prix sont dictés par la dynamique de l'offre et de la demande sur le marché. L'évaluation a révélé que peu de commerçants ont de l'expérience dans les TM, car environ un commerçant sur quatre a participé à des programmes de TM et 15%, principalement des détaillants, ont traité des TM via des téléphones portables. Néanmoins, 6 commerçants sur 10 ont indiqué leur volonté et leur enthousiasme de participer aux transferts monétaires.

Les régions du Nord et du Centre du pays ainsi que la capitale de Bujumbura sont des zones où les TM sont le plus réalisables sur toute l'année en raison des liens commerciaux solides entre les marchés centraux de Ngozi, Kirundo et Gitega avec les zones rurales, la capitale étant le centre commercial. Il existe une diversité de nombre, de volume et de quantité de biens, alimentaires et non alimentaires, échangeables ainsi qu'une disponibilité tout au long de l'année.

Les régions de l'Est et du Sud-Est sont les zones de production agricole qui vendent leurs excédents dans les régions du centre, du nord et de Bujumbura. Dans ces régions, les transferts monétaires devraient tenir compte du calendrier agricole afin, en particulier, de

renforcer les revenus des agriculteurs pendant les périodes critiques de la saison agricole (préparation, période de soudure) afin d'optimiser la production et d'éviter l'utilisation de stratégies de vente sur pied des productions et, en même temps, de stabiliser les marchés.

Afin de s'assurer que les marchés répondent correctement au TM, le gouvernement du Burundi devrait assurer la liberté des échanges commerciaux (internes et externes), y compris, mais sans s'y limiter, l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires, les restrictions et autres interdictions spontanées. La réserve stratégique nationale de céréales devrait être renforcée en complément de la gestion rationnelle des greniers communautaires. La sensibilisation et la mobilisation des commerçants sont également nécessaires avant les interventions en espèces. Il est également nécessaire de renforcer les capacités de la chaîne d'approvisionnement des commerçants locaux et des liens commerciaux transfrontaliers.

#### **Volet "prestataires des services financiers"**

L'évaluation des prestataires de services financiers reposait sur une matrice de notation avec 5 critères de classification, à savoir l'expérience de l'institution en matière de transfert de fonds, la protection des utilisateurs de services, la disponibilité des services de banque mobile, la couverture géographique et la coopération avec les organismes d'aide. Les résultats de l'étude ont montré que BANCOBU a la capacité de fournir des services financiers liés à des transferts de fonds avec un score de 90 sur 100, suivi de FENACOBUR (65 sur 100).

Pour l'efficacité de la mise en œuvre du transfert de trésorerie par les institutions financières, elles devraient améliorer la sécurité et la protection des données de transaction des clients, y compris les codes PIN et les empreintes digitales, élargir l'inclusion financière en améliorant l'accès aux services financiers par couverture, portée et cibles. Les banques sont encouragées à travailler main dans la main avec les entreprises de télécommunications afin d'étendre leurs plateformes de paiement en ligne et de transferts d'argent mobile afin d'accroître leur couverture géographique.

#### **Volet "Acceptabilité et mesures de protection"**

Les résultats de l'évaluation indiquent que les communautés sont réceptives aux TM. Près de 4 personnes sur 10 (37.1%) ont indiqué qu'ils seraient prêts à participer aux TM. Les communautés qui n'étaient pas réceptives aux transferts monétaires préféraient l'aide en

nature, principalement en raison des prix alimentaires élevés liés au contexte actuel de mauvaises récoltes saisonnières de 2017 A. Le niveau d'acceptation du TMT par les communautés était particulièrement élevé parmi les localités où l'aide en espèces avait été mise en œuvre auparavant ou avait des projets actifs de TM.

A part que le programme de transfert monétaire au Burundi est autorisé par les instruments juridiques (constitution de la république Art 27 et 52), le gouvernement du Burundi apprécie le transfert monétaire et l'a inscrit comme pierre angulaire dans sa stratégie de protection sociale. De plus, le Gouvernement du Burundi a une forte expérience en transfert monétaire dans l'assistance des centres/associations pour handicapés depuis 2010. Le gouvernement considère le transfert monétaire comme incitant à améliorer le secteur productif. Le transfert monétaire pourrait avoir un impact important pendant les périodes de grandes dépenses telles que le retour des enfants à l'école, vacances, festivités, ainsi que le début des saisons agricoles permettant aux agriculteurs d'acheter des intrants agricoles.

Bien que le transfert monétaire soit le bienvenu pour sa mise en œuvre au Burundi, le plaidoyer et la sensibilisation de la communauté sont plus que nécessaire pour rendre le transfert monétaire plus rentable. En outre, le système de coaching des bénéficiaires sur l'utilisation rationnelle de l'argent reçu constituerait une valeur ajoutée. Enfin, des mesures de protection (ex-ante et ex-post) doivent être prises en compte telles que l'éducation financière envers les bénéficiaires pour faire face aux "*comportements antisociaux*" qui pourraient résulter du transfert monétaire. De solides mécanismes de gestion de plaintes doivent aussi être mis en place pour éviter les retombées négatives potentielles de l'intervention.

## **Conclusion**

En général, les résultats de l'évaluation indiquent que les projets de transferts monétaires sont possibles au Burundi. Cependant; Il faudrait consolider les gains et leçons apprises des projets antérieurs et ceux en cours tenant compte des effets de saisonnalité pendant la mise en œuvre du TM. Il faudra en outre résoudre les problèmes liés à la protection, renforcer les capacités des partenaires, sensibiliser et augmenter la confiance des communautés et du gouvernement sur le TM, créer des synergies avec les cadres de TM existants au sein du

gouvernement), renforcer les capacités de la chaîne d'approvisionnement, la mobilisation stratégique des commerçants et les liens commerciaux transfrontaliers.

### Principales étapes à suivre

Les moyens recommandés pour les TM au Burundi comprennent;

- ☞ Établir une plate-forme de coordination multisectorielle inclusive menée par le gouvernement et avec des engagements solides de la part des parties prenantes
- ☞ Cartographie des parties prenantes pour toutes les interventions de TM en cours et celles planifiées dans le pays,
- ☞ Élaboration d'un plan d'action national des TM au Burundi :
  - Ce plan identifiara des objectifs, activités et indicateurs ainsi que le nombre de bénéficiaires et les provinces prioritaires.
- ☞ Stratégie conjointe de plaidoyer et de mobilisation des ressources pour le TM au Burundi,
- ☞ Développement conjoint d'une stratégie de renforcement des capacités des partenaires sur les TM,
- ☞ Développement de procédures d'exploitation standard conjointes pour les TM,
- ☞ Établir des liens et des synergies entre les projets de transfert monétaire existants et les programmes gouvernementaux de protection sociale (par exemple, le programme de sécurité sociale de la Banque mondiale).

## EXECUTIVE SUMMARY

Increasingly, crises and shocks are recurrent in Burundi. Early warning system mechanisms are in place, but emergency preparedness in terms of early response remains a challenge, particularly through Cash Based Transfers (CBTs). A feasibility study of cash and voucher conducted jointly by WFP, UNHCR and ISTEERU in June 2012 in refugee camps recommended the introduction of a voucher transfer modality in camps using a closed fair as the most cost-effective food transfer modality. But the situation has changed- the country has since 2015 been going through socioeconomic and political crisis accompanied by high food prices, currency depreciation and reduced cross-border trade flows. Dry spells and climatic changes have also dented domestic agricultural production further tightening the food markets. This necessitated the conduct of a scoping study, funded by DFID, in the first Quarter 2017 to assess the feasibility of CBTs in the whole country. Specifically, the field data collection was done in March 2017. While it was envisioned that this survey would be completed in all the 18 provinces in the country, for technical and administrative reasons, the survey covered only 16<sup>1</sup> provinces except for market capacity component that covered 17<sup>2</sup> provinces.

The objective of the survey was to collect both quantitative and qualitative information from humanitarian and development partners on the feasibility of implementing cash based transfer programmes in Burundi. In particular, the study assessed; i) capacity of implementing partners, ii) acceptability of CBTs by government and local communities, iii) community protection concerns with regards to CBT interventions, iv) capacity of financial service providers to support implementation of CBTs and v) response capacity of local food and non-food markets to increased cash injections. The survey was carried out in 96 collines of 16 provinces, with 7 national and international organizations implementing or have implemented cash based transfers, with government of Burundi and its decentralized entities (component ii), and nearly in 32 markets in 17 provinces. In addition, representatives of 6 financial institutions were interviewed. The study was coordinated by a technical committee with representation from WFP, UNICEF, UNOCHA and UNHCR.

---

<sup>1</sup> Bururi and Karusi Provinces were excluded as the local authorities refused to grant research teams authority to do the survey in their areas

<sup>2</sup> Market Assessment could not be carried out in Bururi due to the same reasons above

The main findings of the study are below presented:

### **“Partners capacity” component**

The results of the study indicate there is adequate capacity among international organizations to implement CBTs. These organizations (more so CONCERN and WVI) have the requisite resources including staff, knowledgebase, global and regional experiences in CBTs. However some national NGOs and partners still face capacity challenges. To make cash transfers more effective, capacity strengthening of national institutions involved in CBTs is necessary. Furthermore, sufficient financial, human and systems resources have to be mobilized by these organizations given that some organizations lack the minimum required resources to implement CBTs. The Government of Burundi and its partners will need to jointly develop harmonized CBT Standard Operating Procedures (SOPs) on design, implementation, monitoring and evaluation. In addition, there will be need for national CBT Action Plan with clear objectives linked to activities, in specific regions and accompanying budgets, responsibilities and timelines. It is also recommended that Government sets up a national CBT Coordination Unit/ Platform to work hand in hand with partners in coordinating activities in this sub-sector.

### **"Market Response Capacity" component**

The importance of market analysis in assessing feasibility of CBTs is to estimate capacity of local markets to respond to increased/ induced demand for certain products as a result of cash interjections in the context of time, scale and seasonality. The study was conducted in March, a time that coincided with reduced food supplies into the markets as a result of poor 2017 Season A harvests (beans, tubers, maize etc.), but also due to the restrictions of imports (maize meal, rice etc.) and internal trade flows. However, the study found out that food trade and commercial activities are primarily constrained by a lack of working capital and reduced consumer purchasing power. Due to rising food prices and significant disruption in the economic sector as a consequence of the ongoing downturn, most consumers cannot afford to buy regular supplies thus affecting trader’s sales in most areas. As a consequence, the volumes of commercial stocks and sales are declining for both food commodities and basic non-food necessities as most traders have been forced to scale down their operations.

Nevertheless, traders have the ability to respond to a resumption of commercial activity as most have a storage infrastructure and the capacity to revamp their stock for all their commodities in less than a week. In case of an increased demand, the majority indicated that they can increase their volume of stocks (up to 25% on average for retailers and up to 50% for wholesalers). Moreover, nearly 70% of the traders indicated that doubling demand will not have a significant increase on commodity prices.

Markets also have the capacity to respond to increased demand. Indeed, the markets located in the country are well integrated with each other given that they are relatively located within short distances apart and prices are dictated by market dynamics of supply and demand. The assessment revealed that few traders have experience in CBTs as about one in every four traders (20%) have participated in CBT programmes and 15%, mainly retailers, have transacted CBTs through mobile phones. Nevertheless, 6 in every 10 traders (60%) confirmed their willingness and enthusiasm to be participate in CBTs. In particular, the regions of the North and the Centre and Bujumbura are areas where CBTs are most feasible due to strong commercial linkages between the central distribution market in Bujumbura and the rural areas, the capital being the commercial hub. There is diversity in number, volume and quantity of tradeable and all year round stick availability of food and non-food commodities. The Eastern and South-Eastern areas are the zones of a general potential agricultural production that sell their surpluses to the central, northern and Bujumbura regions. In these areas, cash transfers should be in cynic with the agricultural calendar (scale up in post-harvest and scale down during lean seasons) in order, in particular, to strengthen farmer incomes and at the same time stabilize markets.

In order to ensure that markets support CBTs, the government of Burundi should ensure measures for free uninterrupted domestic and cross-border trade flows including but not limited to removal of administrative, tariff and non-tariff trade barriers, restrictions and bans. The national strategic grain reserve should be strengthened in additional to rational management of community granaries. Awareness-raising and the mobilization of traders is also necessary preceding CBT interventions. There is also need for strengthening supply chain capacities of local traders and cross-border trade linkages.

### **“Financial Service Providers” component**

The evaluation of financial service providers was based on a ranking matrix with 5 rating criteria, namely the institution's experience in cash transfer, the protection of service users, the mobile banking services availability, geographic coverage, and cooperation with aid agencies. The results of the study showed that BANCOSU has the highest capacity to provide financial services for CBTs with a score of 90 out of 100 followed by FENACOSU (65 out of 100).

To effectively support cash transfer implementation in the country, financial institutions should improve on the security and protection of customer transaction data (including PIN codes and digital fingerprints), widen financial inclusion by expanding financial service access by coverage, scope and target customers. The banks are encouraged to work hand in hand with telecom companies in order to expand their online payment and leverage on mobile money transfers service platforms to increase their geographic coverage and widen financial inclusion particularly in the rural areas.

### **“Acceptance and protection measures” Component**

The results of the assessment indicate that communities are receptive of CBTs. Every 4 in 10 community members indicated that they would be willing to participate in CBTs. Communities that were apprehensive of CBTs preferred in-kind assistance instead mainly due to high food prices occasioned by the poor 2017 A seasonal harvests. The level of CBT acceptance by communities was particularly high among localities in which cash assistance had been implemented before or had active CBT projects.

Not only are CBTs in Burundi anchored on legal and policy instruments (Constitution of the Republic Art. 27 and 52) and the National Social Protection Strategy, but also the Government of Burundi is in acceptance of CBTs. In addition, the Government has a strong experience in CBTs particularly the Disabled Social Safety Project that has been implemented since 2010. The government views cash as incentive to enhancing the productive sector. Cash could have significant impact during the periods of major spending such as back to school for children, holidays, festivities, beginning of the agricultural seasons allowing farmers to buy inputs instead.

Although the cash transfer is welcome for its implementation in Burundi, advocacy and community awareness raising are essentials to make CBT more profitable. Moreover, the beneficiaries coaching system on rational use of the received money would be an added value. Finally, protection measures (ex-ante and ex-post) must be considered, such as beneficiary's financial literacy in order to deal with "antisocial behaviour" or "irrational spending" that might result from cash transfer. Robust Complaint and Feedback Management mechanisms should be put in place to deal with potential harm effects of the intervention.

## Conclusion

In general, the results of the evaluation indicate that CBTs are feasible in Burundi. However, there would be need to consolidate the gains and lessons learnt with previous and ongoing projects and in particular; take into account seasonality effects during implementations. In addition, there is a need to address protection issues, strength capacities of partners, sensitize and raise awareness among communities and within Government on CBTs, build synergies with existing CBT frameworks in Government (Social Safety Net Programme), strengthen trade and supply chain capacities, conduct trade mobilization and enhance cross-border trade linkages.

## Way forward

The recommended way forward for CBTs in Burundi include;

- ☞ Establish an inclusive multi-sector coordination platform led by Government and with strong partner engagements,
- ☞ Stakeholder mapping of all ongoing/ planned CBT interventions in the country,
- ☞ Development of a National Action Plan on CBTs,
  - This plan will identify objectives, activities and indicators, as well as the number of beneficiaries and priority provinces.
- ☞ Development of a joint Advocacy and Resource Mobilization Strategy for CBT,
- ☞ Develop Joint Partner Capacity Strengthening Strategy on CBTs
- ☞ Development of Joint Standard Operating Procedures (SoPs) for CBTs

## TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENT .....	III
RESUME .....	III
EXECUTIVE SUMMARY .....	IX
LISTE DE FIGURES .....	XVI
LISTE DES TABLEAUX .....	XVIII
ACRONYMES .....	XIX
<b>CHAPITRE 1 : INTRODUCTION .....</b>	<b>I</b>
I. CONTEXTE .....	1
II. OBJECTIFS DE L'ETUDE .....	2
III. PARTENAIRES IMPLIQUES .....	3
IV. LIMITATIONS DE L'ETUDE .....	3
<b>CHAPITRE 2 : APPROCHES ET METHODOLOGIE .....</b>	<b>5</b>
I. METHODOLOGIE .....	6
II. REVUE DES DONNEES SECONDAIRES .....	6
III. ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DONNEES .....	6
IV. ECHANTILLONNAGE ET CONCEPTION DES OUTILS DE COLLECTE .....	7
V. RECRUTEMENT, FORMATION DES ENQUETEURS ET CONDUITE DE L'ENQUETE .....	15
VI. ANALYSE DES DONNEES ET RAPPORTAGE .....	16
<b>CHAPITRE 3 : ANALYSE DU CONTEXTE POUR L'UTILISATION DU TRANSFERT MONETAIRE .....</b>	<b>17</b>
I. FAIBLE PRODUCTION AGRICOLE ET INSECURITE ALIMENTAIRE .....	18
II. INFLATION .....	19
III. DIMINUTION DE L'ACTIVITE SUR LES MARCHES .....	22
IV. ASSISTANCE HUMANITAIRE .....	24
<b>CHAPITRE 4 : CAPACITÉ DES PARTENAIRES .....</b>	<b>25</b>
I. CONCEPT DU TRANSFERT MONETAIRE .....	25
II. ADEQUATION DU PROGRAMME DE TRANSFERT MONETAIRE ET LES LOIS VERSUS DOCUMENTS DE POLITIQUE NATIONALE .....	27
III. EVALUATION DES CAPACITES DES PARTENAIRES .....	29
IV. ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, MENACES ET OPPORTUNITES (FFMO) DU TRANSFERT MONETAIRE EN SITUATION D'URGENCE .....	40
V. CONCLUSION SUR LA CAPACITE DES PARTENAIRES .....	42
<b>CHAPITRE 5 : CAPACITE DE REPONSES DES MARCHES .....</b>	<b>44</b>
I. INTRODUCTION .....	45
II. APPROVISIONNEMENT ET OFFRE SUR LES MARCHES .....	46
III. RESTRICTION DES ECHANGES ET FLUX COMMERCIAUX .....	54
IV. FONCTIONNEMENT DES MARCHES .....	56
V. CAPACITE DE REPONSE DES COMMERÇANTS A UNE AUGMENTATION DE LA DEMANDE .....	63
VI. CAPACITE DES COMMERÇANTS A UTILISER LE TRANSFERT MONETAIRE .....	71
VII. CONCLUSION SUR L'ANALYSE DES MARCHES .....	74
<b>CHAPITRE 6 : CAPACITE DES INSTITUTIONS FINANCIERES .....</b>	<b>76</b>
I. FONCTIONNEMENT ET CAPACITE DES INSTITUTIONS FINANCIERES .....	77

II. EVALUATION GLOBALE DE LA CAPACITE DES INSTITUTIONS FINANCIERES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU TRANSFERT MONETAIRE.....	81
III. APPRECIATION COMMUNAUTAIRE DES SERVICES FOURNIS PAR LES INSTITUTIONS FINANCIERES .....	82
IV. CONCLUSION SUR LA CAPACITE DES INSTITUTIONS FINANCIERES .....	86
<b>CHAPITRE 7 : ACCEPTATION DE LA MODALITE ET MESURES DE PROTECTION .....</b>	<b>88</b>
I. INTRODUCTION .....	89
II. STRATEGIES UTILISEES PAR LA COMMUNAUTE FACE AUX DIFFICULTES ECONOMIQUES DES MENAGES .....	89
III. IMPACTS DES DIFFICULTES ECONOMIQUES SUR LES MEMBRES DES MENAGES .....	90
IV. RISQUES ASSOCIES A LA RECEPTION DE L'ASSISTANCE EN GENERAL .....	91
V. RAISONS DE VENTE DE L'ASSISTANCE OCTROYEE A LA COMMUNAUTE .....	92
VI. NIVEAU D'ACCEPTATION DU TRANSFERT MONETAIRE PAR LA COMMUNAUTE .....	93
VII. IMPACTS DES DIFFICULTES ECONOMIQUES ET DE L'ASSISTANCE HUMANITAIRE SUR LES ENFANTS .....	95
VIII. NIVEAU D'ACCEPTATION PAR LE GOUVERNEMENT.....	101
IX. MESURES DE PROTECTION POUR L'ATTENUATION DES RISQUES ASSOCIES AU TRANSFERT MONETAIRE .....	102
X. CONCLUSION SUR L'ACCEPTABILITE DE LA MODALITE ET MESURES DE PROTECTION.....	104
<b>CHAPITRE 8 : CONCLUSION, RECOMMANDATIONS, ETAPES SUIVANTES .....</b>	<b>106</b>
I. CONCLUSION .....	107
II. CONSIDERATIONS D'ORDRE GENERAL.....	107
III. RECOMMANDATIONS.....	110
IV. ETAPES SUIVANTES .....	112
<b>BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES.....</b>	<b>114</b>
I. BIBLIOGRAPHIE .....	115
II. ANNEXES .....	116

## LISTE DE FIGURES

Figure 1: Carte de l'échantillonnage pour la partie "Marché", "Acceptabilité" et "Analyse du secteur financier" .....	13
Figure 2: Niveau de production de la saison 2017A .....	18
Figure 3: Evolution des prix de vente au détail des principales commodités alimentaires depuis le .....	20
Figure 4: Facteurs responsables de l'augmentation des prix par rapport à l'année dernière .....	21
Figure 5: Principale raison de l'augmentation des prix des commodités non alimentaires selon les commerçants .....	22
Figure 6: Principales causes de la diminution des ventes .....	23
Figure 7 : Zones d'interventions des partenaires avec la modalité transfert monétaire .....	32
Figure 8: Production agricoles saison 2017A .....	46
Figure 9: Niveau de production de la saison 2017A .....	46
Figure 10: Zones de production et distribution du haricot .....	47
Figure 11: Fournisseurs de haricot et types commerçants en période post-récolte et de soudure .....	48
Figure 12 : Zones de production et de distribution du riz local .....	50
Figure 13: Fournisseurs de riz local en période post-récolte et de soudure .....	50
Figure 14 : Zones de production et de distribution du maïs .....	51
Figure 15: Fournisseurs de farine de maïs en période post-récolte et de soudure .....	52
Figure 16: Principaux pays d'importation des articles non alimentaires .....	53
Figure 17: Localisation des grossistes en articles non alimentaires .....	53
Figure 18: Source d'approvisionnement des commerçants pour les articles non alimentaires .....	53
Figure 19: Offre en haricot sur les marchés .....	55
Figure 20: Principales causes de la diminution de vente chez les commerçants .....	55
Figure 21: Nombre de commerçants par type de filière et par zone .....	57
Figure 22: Fixation des prix de vente chez les détaillants .....	57
Figure 23: Co-mouvement du prix de détail du haricot sur les marchés .....	60
Figure 24: Co-mouvement du prix au détail de la farine de maïs sur les marchés .....	60
Figure 26 : Tendances du prix de la farine de maïs en dollars américains (en utilisant les taux de change officiels) .....	60
Figure 25: Co-mouvement du prix au détail du riz local sur les marchés .....	60
Figure 27 : Tendances des prix des haricots en équivalent en dollars américains (selon les taux de change officiels) .....	61
Figure 28 : Tendances des prix de riz décortiqué à grain long en dollars américains équivalents (selon les taux de change officiels) .....	61
Figure 29 : Taux d'inflation (2014-2016) .....	62
Figure 30 : Coût du panier Alimentaire pour le Burundi (excluant le sel et huile de cuisson) .....	62
Figure 31: Capacité de stockage des grossistes pour les produits alimentaires .....	63
Figure 32 : Offre en haricot sur les marchés .....	64
Figure 33 : Fréquence de renouvellement des commodités alimentaires chez les détaillants .....	66
Figure 34: Causes des ruptures de stock chez les commerçants .....	67
Figure 35 : Augmentation du volume de stock alimentaire si augmentation de la demande de 25% .....	67
Figure 36: Capacité d'augmenter les stocks en articles non alimentaires si la demande augmente de 25% .....	68
Figure 37: Raisons de l'incapacité d'augmentation du stock non alimentaire .....	68
Figure 38 : Causes des difficultés de commerce .....	69
Figure 39: Evolution du prix de vente des denrées alimentaires si la demande doublait .....	70
Figure 40: Institutions bancaires où sont logés les comptes de commerce .....	71
Figure 41 : Créditeurs des commerçants pour l'achat des stocks .....	72
Figure 42: Durée du crédit accordé aux clients .....	72

Figure 43: Variation du nombre de clients qui demandent un crédit selon l'avis des commerçants .....	73
Figure 44: Utilisation du transfert d'argent par téléphonie mobile .....	73
Figure 45: Stratégies de la communauté face aux difficultés économiques des ménages.....	90
Figure 46: Effets des difficultés économiques des ménages sur les enfants de la communauté .....	91
Figure 47: Risques encourus sur le lieu de la collecte .....	91
Figure 48: Risques encourus sur le trajet ou après réception de l'assistance .....	92
Figure 49: Raisons de vente des aides reçues par la communauté.....	92
Figure 50 : Affectation de l'argent reçu par la communauté .....	94
Figure 51 : Mécanismes de résilience des catastrophes adoptés par les enfants .....	96
Figure 52: Risques pour les enfants chefs de ménage recevant une assistance.....	98
Figure 53 : Motifs de vente de l'assistance reçue par les enfants .....	99
Figure 54 : Connaissance des produits disponibles sur le marché par les enfants .....	101

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Echantillon et outils de collecte des données primaires pour les 4 critères de l'étude .....	14
Tableau 2: Prix moyen actuel, du mois dernier et de l'année dernière des principales commodités alimentaires vendues au détail ainsi que les taux de variation .....	20
Tableau 3: Comparaison des prix au détail (mars 2017-mars 2016) et variation annuelle des prix .....	21
Tableau 4 : Variation des quantités vendues par rapport à l'année dernière (en %) .....	23
Tableau 6 : Gestion de projets du transfert monétaire .....	30
Tableau 7 : Champ d'action et personnes assistées par le transfert monétaire .....	31
Tableau 8: Evaluation de la gouvernance des partenaires pour les projets de transfert monétaire .....	35
Tableau 9: Gestion organisationnelle du transfert monétaire .....	35
Tableau 10: Evaluation des capacités en ressources humaines et procédures normalisées .....	37
Tableau 11 : Evaluation de la gestion financière des partenaires sur le transfert monétaire .....	38
Tableau 12 : Evaluation du partenariat et de la coordination entre acteurs .....	39
Tableau 13: Classement des partenaires dans la mise en œuvre des PTM .....	39
Tableau 14: Matrice des forces, faiblesses, menaces et Opportunité (FFMO) du TM en situation d'urgence .....	41
Tableau 15: Stocks de commodités alimentaires recensés auprès des commerçants interrogés .....	64
Tableau 16 : Capacité de stockage des commerçants par type de commodité non alimentaire .....	65
Tableau 17: Proportion de commerçants dont le commerce a été affecté par un choc .....	70
Tableau 18: Estimation par les commerçants de la variation des prix si la demande double .....	71
Tableau 19: Taux d'intérêt moyen accordé par les créditeurs .....	72
Tableau 20: Pourcentage de commerçants avec une expérience de transfert monétaire ou un intérêt pour cette modalité .....	74
Tableau 21 : Immatriculation institutionnelle et segments de la population .....	77
Tableau 22: Conditions exigées pour la gestion de comptes bancaires .....	78
Tableau 23: Documents autorisés pour l'ouverture d'un compte bancaire .....	78
Tableau 24: Utilisation des documents émis par les personnes tierces .....	79
Tableau 25: Coût de transfert monétaire .....	80
Tableau 26: Utilisation des services mobiles bancaires .....	80
Tableau 27: Formation sur l'utilisation des services bancaires .....	81
Tableau 28: Capacité des institutions financières dans la mise en œuvre du transfert monétaire .....	81
Tableau 29: Possession de la téléphonie mobile au niveau communautaire .....	83
Tableau 30: Possession d'un compte bancaire par la communauté .....	84
Tableau 31: Mécanismes d'épargne au niveau communautaire .....	86
Tableau 32: Appréciation de l'assistance en nature ou du transfert monétaire par la communauté adulte .....	93
Tableau 33: Acceptation de transfert monétaire par typologie collinaire .....	94
Tableau 34 : Niveau d'exposition de la communauté aux risques après réception de l'assistance sous forme monétaire .....	95
Tableau 35: Contribution des enfants aux revenus du ménage .....	97
Tableau 36: Risques d'exploitation des enfants chefs de ménage sur l'accès aux distributions humanitaires .....	98
Tableau 37 : Appréciation du transfert monétaire par les enfants .....	100
Tableau 38: Matrice de risques associés au transfert monétaire .....	103

## ACRONYMES

CBT	Cash Based transfer
BANCOBU	Banque Commerciale du Burundi
BCB	Banque de Crédit de Bujumbura
BGF	Banque de Gestion et de Financement
BRB	Banque de la République du Burundi
CECM	Caisse Coopérative d'Epargne et de Crédit Mutuel
CR	Croix Rouge
DAB	Distributeur Automatique de Billets
FENACOBUR	Fédération des Coopec du Burundi
IBB	Interbank Burundi
IRC	International Rescue Committee
MDPHSG	Ministères des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
PAM	Programme Alimentaire Mondial
RNP	Régie Nationale des Postes
SMB	Services Mobiles Bancaires
TM	Transfert monétaire
UNHCR	United Nation High Commissioner for Refugees
UNICEF	United Nations Children's Fund
WVI	World Vision International

# CHAPITRE 1 : Introduction

## I. CONTEXTE

Le Burundi est parmi les pays les plus densément peuplés du monde avec une population estimée à 11.17 million d'habitants, soit environ 400 habitants/km<sup>2</sup> avec un taux de pauvreté de 64.5 %<sup>3</sup>. Dans un contexte de précarité caractérisé par les vulnérabilités structurales, la crise socio-politique que traverse le pays depuis avril 2015 a aujourd'hui évolué en une crise très complexe qui a de lourdes conséquences sur l'économie du pays et des ménages.

Le secteur agricole constitue la principale activité économique de plus de 90% de la population burundaise. La situation agricole déjà fragilisée par des contraintes structurelles importantes (forte densité de la population, perte de fertilité des sols, parcellisation des terres, faible accès aux intrants agricoles de qualité et autres moyens de production,...) a non seulement été exacerbée par les séquelles de la crise mais également par les effets de la perturbation climatique liée aux phénomènes El Niño et la Nina. En mars 2017, l'UNHCR et l'OIM estiment respectivement à plus de 400.000 le nombre de personnes poussées à l'exil et près de 150 000 déplacés internes<sup>4</sup>.

Le récent rapport de la FAO (2016) déclare qu'environ 90 000 burundais ont été affectés par les effets induits d'El Niño (inondations, vents violents, glissement de terrains) fin 2015 et début 2016. De plus, le nombre de déplacés dû aux désastres naturels a augmenté de 15% entre août et septembre 2016 (OIM, 2016) avec un record en province de Cibitoke où près de 92% des personnes déplacées l'étaient à cause des aléas naturels principalement les pluies excessives qui ont détruit beaucoup de maisons des populations locales.

Cette situation a un impact considérable à la fois sur les sources de revenus des ménages et sur le statut de sécurité alimentaire et nutritionnel. Le PAM (2017) estime que 980 000 personnes sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire sévère. La population est contrainte de faire recours à des stratégies d'adaptation déclenchant une détérioration de leurs moyens d'existence.

Même si le Burundi a mis en place de nombreuses institutions pour faire face à ces désastres, la coordination pour des réponses effectives reste problématique. La plateforme

---

<sup>3</sup> PNUD (2015) in <http://www.bi.undp.org/content/burundi/fr/home/countryinfo/>

<sup>4</sup>93,197 déplacés pour raisons de catastrophe naturelle et 55,293 pour raison socio-politique

nationale pour la prévention et la gestion des risques et des catastrophes a ses assises dans toutes les 18 provinces du Burundi mais son efficacité en cas d'urgence reste un grand défi faute de moyens suffisants. Il en est de même de la Commission Nationale pour la protection Sociale (CNPS). Certains programmes de protection sociale sont absents, d'autres sont appuyés par des bailleurs de fonds, mais sans approche commune et cohérente ou qui se rapproche d'un système de protection sociale<sup>5</sup>.

Les mécanismes et les stratégies de système d'alerte précoce sont en place, mais la préparation aux urgences en termes de réponses coordonnées et de façon anticipée reste un grand défi. Pour faire face à cette lacune, le Département pour le Développement International (DFID) a financé un projet de préparation de réponses aux crises humanitaires par l'instrument de transferts monétaires. Ledit projet appuie l'étude de faisabilité des transferts monétaires en situation d'urgence selon quatre critères à savoir : (i) la capacité des partenaires à mettre en œuvre cette modalité, (ii) l'acceptation de la modalité de transferts monétaires par la communauté, par le gouvernement et les questions de protection, (iii) l'évaluation des fournisseurs de services financiers et (iv) l'étude des marchés et des sources d'approvisionnement.

## II. Objectifs de l'étude

**Objectif général:** L'objectif général de la présente étude est, d'une part, de collecter les informations secondaires disponibles et de recueillir, par le biais d'enquêtes de terrain, les données primaires sur l'ensemble du territoire burundais relatives à la perception et l'acceptabilité des transferts monétaires, et d'autre part, conduire une étude de faisabilité des transferts monétaires en cas d'urgence au Burundi.

### **Objectifs spécifiques:**

Réaliser une évaluation conjointe de l'acceptabilité des transferts monétaires par les autorités politiques, les structures étatiques déconcentrées et décentralisées, les communautés et les ménages en cas de crises humanitaires au Burundi.

---

<sup>5</sup>République du Burundi: Stratégie de la protection sociale, 201

Identifier les risques pour les groupes spécifiques (les enfants, les femmes, les groupes marginalisés), les opportunités et les autres aspects des interventions conjointes et/ou actions de préparation préalable possibles au Burundi.

Evaluer la capacité des partenaires à mettre en œuvre le transfert monétaire en situation d'urgence au Burundi ainsi que les risques potentiels et les conditions nécessaires pour la mise en œuvre de cette modalité.

### **III. Partenaires impliqués**

La présente étude implique quatre agences des Nations Unies œuvrant dans le secteur de l'assistance humanitaire à savoir UNHCR, OCHA, UNICEF et PAM. Chacune de ces agences à un rôle spécifique défini comme suit et la coordination générale revient au PAM par le biais du Chef de programme.

UNICEF a été désigné pour évaluer l'acceptation de la modalité de transferts monétaires par la communauté, par le gouvernement et les questions de protection,

OCHA a été désigné pour superviser l'examen des données secondaires, d'identifier les déficits d'information, de finaliser les outils d'évaluation pour la capacité des partenaires,

UNHCR a été désigné pour superviser l'examen des données secondaires, d'identifier les déficits d'information, de finaliser les outils d'évaluation du secteur financier et de définir la méthodologie à adopter pour la collecte,

PAM a été désigné, pour superviser la collecte des données et de finaliser les outils d'évaluation du marché, à côté de son rôle de coordination générale de toutes les activités relatives à l'évaluation conjointe.

### **IV. Limitations de l'étude**

Aucune enquête n'a pu être réalisée dans la province de Bururi (marché de Matana) telle qu'initialement prévue pour des raisons d'ordre techniques et administratives.

A Karusi, l'enquête a été réalisée seulement pour le marché

Il faut souligner que cette étude s'est déroulée dans un contexte difficile. Certains enquêteurs ont soulevé une méfiance de la part des informateurs-clés, des commerçants et de la communauté vis-à-vis de cette enquête. Dans certains cas, les personnes interrogées

ont catégoriquement refusé de parler par crainte de représailles, d'autres n'acceptaient de se prononcer qu'en présence d'un représentant des autorités locales. Pour l'enquête de marché, les commerçants de la Mairie de Bujumbura ont été très réticents à collaborer. Dans certaines localités, les enquêteurs ont rencontré un manque de collaboration de la part des autorités locales.

La pénurie de carburant à l'intérieur du pays a contraint certaines équipes à adapter leur programme de collecte de données sur terrain.

# CHAPITRE 2 : Approches et méthodologie

## I. Méthodologie

Comme mentionné ci-haut, l'étude de faisabilité des transferts monétaires en situation d'urgence est basée sur 4 critères. La capacité des partenaires (i), l'acceptation de la modalité de transferts monétaires par la communauté, par le gouvernement et les questions de protection (ii), l'évaluation du secteur financier (iii) ont été regroupés et évalués dans une étude coordonnée par un consultant national. L'enquête des marchés (iv) a fait l'objet d'une étude menée en parallèle et coordonnée par un consultant international.

L'approche méthodologique a été similaire pour les deux études. Les principales étapes sont :

- ✓ La revue des informations secondaires
- ✓ L'organisation de la collecte des données primaires et l'échantillonnage
- ✓ La conception des outils de collecte
- ✓ Le recrutement, la formation des enquêteurs et la conduite de l'étude
- ✓ Les méthodes d'analyse des données et le rapportage

## II. Revue des données secondaires

Une mission d'évaluation conjointe des sièges des 4 agences impliquées dans l'étude avait été organisée en vue de la mise en place de ce projet. Le rapport d'évaluation de la mission, les documents relatifs au transfert monétaire en général et l'analyse des marchés ont été consultés. Ces informations ont permis de définir la méthodologie à utiliser, de préciser les outils de collecte et d'identifier les institutions et les marchés à visiter.

## III. Organisation de la collecte des données

Pour chaque partie de l'étude, les données primaires ont été réalisées au moyen de diverses méthodes de collecte :

**La capacité des partenaires a été évaluée par :**

- ✓ des entretiens individuels structurés avec les responsables des organisations.

***L'acceptation de la modalité de transferts monétaires et les mesures de protection par les communautés et le gouvernement ont été évaluées à travers:***

- ✓ une enquête communautaire auprès de la population;
- ✓ des entretiens semi-structurés auprès des personnes ressources des ministères et autorités locales.

***L'évaluation des prestations des institutions financières a été réalisée à travers***

- ✓ des entretiens semi-structurés avec les responsables ou personnes ressources des institutions financières;
- ✓ des entretiens communautaires avec la population. Cette partie a été réalisée par un enquêteur supervisé par le consultant national.

***L'étude de marché et des sources d'approvisionnement a été réalisée sur la base :***

- ✓ d'entretiens individuels structurés avec les commerçants;
- ✓ d'entretiens communautaires avec la population sur le fonctionnement global des marchés,
- ✓ d'entretiens semi-structurés avec des informateurs-clés (autorités locales, points focaux des ministères, responsables d'organisations locales,...) sur les questions relatives aux capacités des institutions financières, de la modalité du transfert monétaire et du fonctionnement des marchés.

#### **IV. Echantillonnage et conception des outils de collecte**

##### ***Evaluation de la capacité des partenaires en matière de transfert monétaire (i)***

**Neuf organisations/institutions** diverses (Agences des Nations Unies, Organisations non gouvernementales internationales, Organisations non gouvernementales locales, Croix Rouge, Gouvernement) avaient été préalablement identifiées par OCHA selon 3 critères à savoir :

Organisation/institution planifiant de mettre en œuvre des interventions en matière de transfert monétaire

Organisation/institution ayant suspendue l'approche

Organisation/institution n'ayant pas introduit et ne planifiant pas de le mettre en œuvre pour diversifier les opinions exprimées sur l'approche.

Les organisations/institutions sélectionnées étaient : CONCERN, World Vision International, International Rescue Committee, Croix-Rouge, OXFAM NOVIB, GVC, Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre.

Cette évaluation a été réalisée directement par le consultant national. Les informations quantitatives et qualitatives ont été collectées à travers des entretiens semi-structurés avec les représentants, à défaut leurs suppléants et surtout les responsables du volet du transfert monétaire des institutions/organisations concernées.

### *Enquête sur l'acceptation de la modalité des transferts monétaires et mesures de protection (ii) et sur les prestations de services des institutions financières (iii)*

Cette enquête communautaire a regroupé les modules sur l'acceptation de la modalité des transferts monétaires par la communauté (ii) ainsi que les modules sur l'évaluation de la qualité des prestations de services des institutions financières (iii). Elle a été complétée par des entretiens avec des représentants des autorités gouvernementales et confessions religieuses locales.

### *Echantillonnage*

Etant donné que l'enquête devrait se réaliser sur toute l'étendue nationale (toutes les provinces), il n'y a pas eu de critères de sélection spécifiques pour les provinces. Seulement, l'échantillon a été déterminé à partir des collines qui sont déjà expérimentées en transfert monétaire de celles qui ne le sont pas. Cependant, il faut noter que les provinces n'ont pas le même niveau d'exposition aux aléas climatiques ; ce qui a fait que les collines des provinces les plus exposées ont été retenues pour faire partie de l'échantillonnage. Dans certaines provinces, l'administration a appuyé l'identification des collines à visiter en tenant compte du niveau d'exposition.

L'enquête communautaire sur l'acceptation de la modalité était sensée couvrir toutes les provinces du Burundi. Cependant, pour des raisons d'ordre technique et administratif, l'enquête n'a couvert que 16 provinces sur les 18 que compte le Burundi<sup>6</sup>.

Dans chaque province, 2 communes ont été choisies à raison de 3 collines par commune ce qui portait au total 6 collines par province. Ainsi, l'enquête qui étaient initialement prévue sur 108 collines a finalement été organisée dans 96 collines et a touché près de 4800 personnes soit 3840 personnes<sup>7</sup> pour l'acceptation et la protection et 960 personnes<sup>8</sup> pour les prestataires de services financiers.

En plus des autorités gouvernementales, tous les gouverneurs, à défaut leurs conseillers, tous les administrateurs ou conseillers, les chefs de zones et les chefs collinaires, les représentants des confessions religieuses du ressort des localités visitées ont été consultés et interviewés.

Pour le choix des collines, la méthode d'échantillonnage aléatoire<sup>9</sup> a été privilégiée mais d'autres paramètres socio-économiques et géographiques ont guidé le choix sur les collines à enquêter à savoir : les collines qui auraient bénéficié d'une intervention humanitaire par le transfert monétaire dans le passé, les collines environnantes et/ou éloignées de celles-ci mais n'ayant pas été assistées dans le passé sans oublier celles qui auraient bénéficié de l'aide en nature car les habitants pourraient faire une analyse comparative de ces deux types d'interventions et fournir des informations conséquentes et utiles à cette étude de faisabilité.

### *Outils de collecte*

Les données qualitatives ont été collectées auprès des communautés, par la méthode de groupes de discussion animés par des énumérateurs expérimentés et à l'aide d'un questionnaire à questions ouvertes. Les données qualitatives servent généralement à recueillir le maximum d'information auprès de l'enquêté sans le restreindre et/ou le limiter dans ses réponses. Les participants ont été choisis à partir de toutes les strates de la communauté ainsi qu'auprès

---

<sup>6</sup> Les provinces de Bururi et Karusi n'ont pas été enquêtées. Pour l'étude de marché, quelques données de commerçants ont toutefois été collectées au marché de Buhiga à Karusi.

<sup>7</sup> 96 collines X 4 questionnaires/colline X 10 participants en moyenne par module pour l'acceptation et protection

<sup>8</sup> 96 collines X 1 questionnaires/colline X 10 participants en moyenne pour l'appréciation des prestataires de service par la communauté.

<sup>9</sup> Chaque élément de cet échantillon a la même probabilité d'être choisi que tous les éléments de la population visée.

des institutions financières choisies comme échantillon. Les groupes de discussion variaient de 8 personnes au minimum à 12 au maximum pour faciliter la maîtrise du groupe par l'énumérateur. Les strates étaient composées de la manière suivante :

- ✓ Un questionnaire réservé aux jeunes garçons de 14 à 18 ans (y compris les enfants chef de ménage de cet âge)
- ✓ Un questionnaire réservé aux jeunes femmes de 14 à 18 ans (y compris les enfants chef de ménage de cet âge, de même que les filles mères),
- ✓ Un questionnaire réservé aux hommes (y compris les plus âgés)
- ✓ Un questionnaire réservé aux femmes (y compris les femmes plus âgées)
- ✓ Un questionnaire réservé à toutes ces catégories de gens pour évaluer ensemble les prestataires de services financiers.

Dans chaque groupe, les personnes avec handicap, réfugiés/déplacés ou vivant avec des maladies chroniques ont été associées aux discussions.

Les informations sur les risques pour les groupes spécifiques (enfants, femmes, groupes marginalisés) ont été collectées au même moment. Des informations complémentaires en rapport avec la capacité des institutions financières et l'appréciation des services financiers auprès des communautés ont été collectées grâce au même outil.

b) L'avis des points focaux du gouvernement tant au niveau ministériel qu'au niveau collinaire ainsi que des représentants de confessions religieuses a été collecté directement par le consultant national par le biais d'entretiens semi-structurés.

### *Evaluation des institutions financières (iii)*

**Six institutions financières** ont été choisies, visitées et évaluées non seulement pour connaître leur expérience en transfert monétaire en situation d'urgence mais aussi évaluer leurs capacités financières et les services fournis auprès de la communauté. Ces institutions sont : BANCOBU, BCB, INTERBANK, BGF, FENACOBU, REGIE NATIONALE DES POSTES et CECM. Seule la BGF n'a pas pu participer à l'enquête pour des raisons non clairement explicitées.

Ces institutions ont été choisies par le fait que certaines d'entre elles ont une forte expérience de transferts monétaires (ex: BANCOBU, BCB, FENACOBU), d'autres par leurs parts de marchés plus étendues (ex: FENACOBU, POSTES), par leur statut social (privées et publiques) et ou bien même travaillant étroitement avec la population de classe modeste (ex : CECM).

Pour cette partie, des entretiens individuels semi-structurés avec les responsables de 6 institutions financières ont été réalisés par un enquêteur expérimenté au moyen d'un questionnaire. En parallèle, l'avis de la population sur les institutions financières a été recueilli lors de l'enquête communautaire dans les 96 collines citées précédemment.

#### *Etude des marchés et des sources d'approvisionnement (iv)*

Pour cette étude, **32 marchés** répartis dans toutes les provinces du pays à l'exception de la province de Bururi<sup>10</sup> ont été visités. Les marchés de chefs-lieux ainsi que les principaux marchés ruraux et frontaliers ont été sélectionnés.

Dans chaque marché, les informations ont été recueillies à travers des entretiens structurés individuels avec 30 commerçants (détaillants, intermédiaires, grossistes, importateurs) dont 15 commerçants vendant principalement des commodités alimentaires et 15 autres des articles non alimentaires. Pour chaque commerçant, les informations sur les 3 principaux articles alimentaires ou non alimentaires ont été collectées. Au total **940 commerçants** ont été interrogés.

Parallèlement, 2 à 3 entretiens semi-structurés, soit **63 entretiens** au total, avec différents **informateurs-clés** (commissaires de marchés, autorités locales, membres d'organisation commerciale,...) ont été réalisés afin d'obtenir des informations plus générales sur le fonctionnement des marchés et leur accessibilité ainsi que l'évolution des prix des commodités.

Enfin, l'avis de la population a également été recueilli à travers 2 entretiens communautaires avec des groupes de 5 à 8 personnes à proximité de chaque marché visité, soit un total de **64 entretiens communautaires**.

---

<sup>10</sup> L'enquête n'a pu être réalisée dans la province de Bururi par refus des autorités provinciales.

Pour l'enquête des marchés, 3 questionnaires ont été élaborés : un questionnaire commerçant, un questionnaire informateurs-clés, un questionnaire de discussion communautaire.

La plupart des questionnaires étaient intégrés dans des smartphones ou tablettes qui ont été utilisés par les enquêteurs. Les questionnaires communautaires de l'enquête des marchés ainsi que les entretiens individuels avec les responsables des institutions/organisations pratiquant le transfert monétaire ainsi qu'avec les personnes ressources des autorités locales ont été complétés en version papier.



**Tableau 1: Echantillon et outils de collecte des données primaires pour les 4 critères de l'étude**

<b>Partie</b>	<b>Echantillon</b>	<b>Nombre d'enquêteurs</b>	<b>Mode de collecte de données</b>
Evaluation de la capacité des partenaires potentiels de mise en œuvre des transferts monétaires	9 organisations/ institutions partenaires	1 consultant	Entretiens individuels semi-structurés
Evaluation de l'acceptation de la modalité des transferts monétaires et mesure de protection par les communautés et le gouvernement	3840 personnes interrogées (96 collines, 16 provinces)	15 enquêteurs + 3 superviseurs	Entretiens communautaires semi-structurés
Evaluation des institutions financières	6 institutions financières	1 enquêteur	Entretiens individuels semi-structurés avec les responsables des institutions
	960 personnes (96 collines ; 16 provinces)	15 enquêteurs + 3 superviseurs	Entretiens communautaires semi-structurés
Etude des marchés	940 commerçants (32 marchés)	36 enquêteurs + 9 superviseurs	Entretiens individuels structurés avec les commerçants
	64 groupes de consommateurs		Entretiens communautaires
	63 Informateurs-clés		Entretiens avec des informateurs clés

## V. Recrutement, formation des enquêteurs et conduite de l'enquête

### *Evaluation de la capacité des partenaires (i)*

Ce volet a été conduit directement par le consultant national en charge de cette partie de l'étude.

### *Evaluation de l'acceptation de la modalité sur les transferts monétaires et protection par les communautés et le gouvernement (ii) et évaluation de la capacité des institutions financières (iii)*

Pour cette partie, 15 énumérateurs/enquêteurs ont été sélectionnés dans la base de données du PAM parmi les enquêteurs qui ont une forte expérience dans la conduite des groupes de discussion. Ces énumérateurs ont été répartis en 3 équipes de 5 personnes correspondant aux 5 modules/thématiques qui composaient le questionnaire.

Un enquêteur a été recruté pour réaliser la collecte des données sur la capacité des institutions financières au Burundi.

Trois superviseurs ont été recrutés pour la supervision de ces équipes sur terrain. Ils avaient le rôle de coordonner l'enquête et travaillaient en étroite collaboration avec le consultant recruté pour conduire cette partie de l'étude.

Les enquêteurs et superviseurs ont été formés pendant deux jours sur l'appropriation des termes d'acceptabilité, de protection ainsi que du système de fonctionnement des services financiers. Après la formation, il a été organisé un pré-test pour que les enquêteurs s'adaptent aux termes utilisés mais aussi pour la correction des erreurs éventuelles sur la formulation des questionnaires dans les smartphones.

La collecte des données a été effectuée du 7 au 18 mars 2017 par les enquêteurs sous la supervision du consultant appuyé par les superviseurs.

Pour recueillir le maximum d'information et attirer l'attention des participants aux groupes de discussion, chaque membre de l'équipe avait son propre module qu'il exploitait durant le reste de l'enquête en favorisant la question du genre. Dans la mesure du possible, les femmes/filles était interrogées par les enquêteurs de même catégorie, de même que les hommes ou les garçons.

### ***Etude des marchés (iv)***

La collecte des données primaires sur les 32 marchés s'est déroulée du 7 au 15 mars 2017. Les données ont été collectées par 9 équipes composées de 3 à 5 enquêteurs et d'un superviseur, soit 36 enquêteurs et 9 superviseurs. Chaque équipe a visité entre 2 et 5 marchés. L'ensemble des enquêteurs et superviseurs ont préalablement été formés par le consultant pendant 2 jours sur la thématique des marchés, les outils de collecte et les techniques d'enquête.

Tant pour l'enquête communautaire sur l'acceptation de la modalité et l'étude de marché, des séances de restitutions journalières ont été organisées à la fin de chaque journée d'enquête sur le terrain. La restitution permettait aussi aux enquêteurs et superviseurs de faire une synthèse des constatations supplémentaires non reprises dans les différents questionnaires, d'évaluer les problèmes rencontrés et de trouver ensemble les solutions pour la journée suivante. A la fin de la restitution les superviseurs soumettaient le rapport aux consultants pour exploitation et commentaires éventuels.

### **VI. Analyse des données et rapportage**

Les données collectées à travers les questionnaires intégrés dans des smartphones ont été envoyées sur le serveur ONA du PAM. Les différentes bases de données ont ensuite été analysées respectivement par les 2 consultants en charge de chaque partie de l'étude au moyen des logiciels SPSS et Excel.

# **CHAPITRE 3 : Analyse du contexte pour l'utilisation du transfert monétaire**

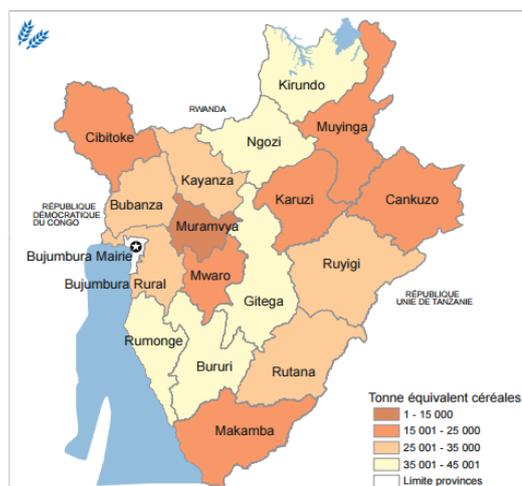
## I. Faible production agricole et insécurité alimentaire

Les résultats préliminaires de l'enquête EFSA organisée par le PAM en mars 2017 indiquent que 45,5% de la population sont en insécurité alimentaire dont 8,5% (980 000 personnes) en insécurité alimentaire sévère. Ce taux ne fait que s'accroître par rapport aux années précédentes (39% en décembre 2014, 31% en 2015 et 43% en décembre 2016). Les enquêtes d'évaluation des récoltes des dernières années montrent que la production vivrière des ménages devient de plus en plus déficitaire. Les ménages ne parviennent plus à constituer suffisamment de réserves alimentaires et se sont donc progressivement tournés vers les marchés de consommation pour leur approvisionnement alimentaire.

### I.1 Faible production agricole

L'agriculture constitue le principal secteur économique du pays avec plus de 90% de la population burundaise impliqué dans cette activité. Cependant, l'agriculture déjà fragilisée par des contraintes structurelles importantes (forte densité de population, perte de fertilité des sols, parcellisation des terres, faible accès aux intrants agricoles de qualité et autres moyens de production,...) l'a été davantage avec les mouvements de population (plus de 350.000

Figure 2: Niveau de production de la saison 2017A (Source: FAO)



personnes poussées à l'exil, plus de 150.000 déplacés intérieurs<sup>11</sup>) mais également les effets de la perturbation climatique liée aux phénomènes El Niño et la Niña. L'évaluation des récoltes de la saison 2017A<sup>12</sup> indique une perte de production totale de -25% en équivalent céréales par rapport à la saison 2016A avec de fortes variations selon les provinces. La réduction de la production agricole est la conséquence d'un manque d'accès aux semences et intrants de qualité mais aussi du déficit hydrique et des divers événements climatiques extrêmes (grêle, inondations, vents violents) résultant du phénomène La Nina qui a frappé la

<sup>11</sup>A noter que sur les 150 000 déplacés internes, 55 293 sont pour des raisons socio-politiques et 99 197 à cause de catastrophes naturelles, OIM, février 2017.

<sup>12</sup>FAO, Burundi dashboard N°1 Février 2017.

corne de l’Afrique<sup>13</sup>. En janvier 2017, l’offre en haricot était déficitaire sur près de la moitié des principaux marchés du pays.

### ***1.2 Diminution des sources de revenus et du pouvoir d’achat des ménages***

Les revenus des ménages agricoles sont faibles et peu diversifiés car ils découlent en grande partie de l’agriculture vivrière (vente de cultures vivrières ou de rente et vente de main d’œuvre agricole). Les pertes d’emplois à la suite de la récente crise (2015) et les aléas climatiques ont aggravé une situation déjà précaire. Ces pertes de revenus ont considérablement érodé le pouvoir d’achat des ménages et pratiquement anéanti les capacités d’investissement des petits producteurs pour relancer l’agriculture familiale et subvenir à leurs besoins de base<sup>14</sup>. Près de 40% des ménages allouent plus de 65% de leurs dépenses à l’alimentation<sup>15</sup>.

## **II. Inflation**

La crise socio-politique a provoqué une inflation générale associée à une dévaluation de la monnaie burundaise. Les prix des articles alimentaires et non alimentaires sur les marchés sont en constante augmentation depuis près de 2 ans.

### ***II.1 Evolution des prix des commodités alimentaires***

Malgré les récoltes de la saison A 2017, la production obtenue ne permet pas d’infléchir la tendance haussière des prix telle qu’enregistrée au cours des trois dernières années<sup>5</sup>. Les prix de vente au détail mais également les prix d’achat par les grossistes de l’ensemble des commodités alimentaires sont en augmentation depuis la fin de l’année 2014. D’après le système d’information sur les prix du MINAGRIE<sup>16</sup>, l’ensemble des commodités alimentaires répertoriées connaissent une augmentation de prix variant de 20% (haricot jaune) à 56% (patate douce).

---

<sup>13</sup>FAO, Bulletin d’information et d’alerte sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Numéro 1 - Déc 2016 - Jan 2017

<sup>14</sup>FAO, Bulletin d’information et d’alerte sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Numéro 1 - Déc 2016 - Jan 2017

<sup>15</sup>PAM, Système de suivi de la sécurité alimentaire au Burundi (FSMS) – Décembre 2016

<sup>16</sup>Le SIP collecte hebdomadairement les prix de détail et de gros sur 22 marchés répartis dans le pays.

<http://www.sip.minagrie.gov.bi>

Figure 3: Evolution des prix de vente au détail des principales commodités alimentaires depuis le 01/09/2014

(Source : SIP MINAGRIE)

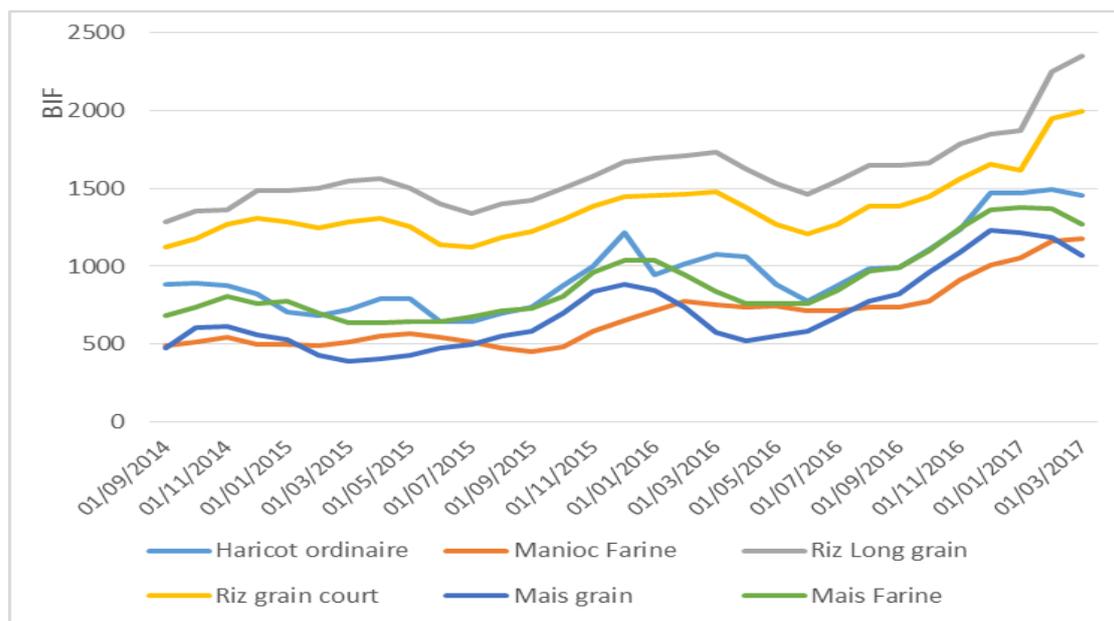
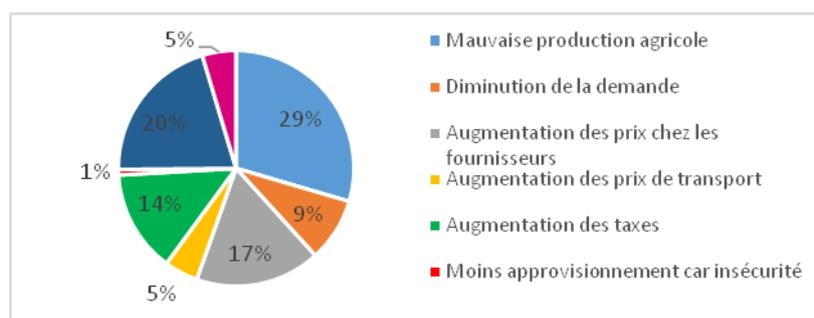


Tableau 2: Prix moyen actuel, du mois dernier et de l'année dernière des principales commodités alimentaires vendues au détail ainsi que les taux de variation (Source : enquête marché, mars 2017)

Commodité	Mars 2017	Février 2017	Mars 2016	Taux augmentation mensuel	Taux augmentation annuel
	Prix moyen	Prix moyen	Prix moyen	Février-Mars 2017	2016-2017
	BIF	BIF	BIF	%	%
Haricot jaune	1800	1900	1503	-5	20
Haricot ordinaire	1487	1540	1188	-3	25
Huile de coton	4379	4168	3339	5	31
Huile de palme	2120	2007	1748	6	21
Farine maïs	1442	1452	1103	-1	31
Maïs grain	1106	1295	865	-15	28
Farine manioc	1210	1173	843	3	44
Racine manioc	1634	1476	1282	11	27
Patate douce	988	971	633	2	56
Pomme de terre	854	789	662	8	29
Riz local	1940	1938	1414	0	37
Riz tanzanien	2351	2244	1618	5	45
Sorgho	1246	1231	954	1	31

L'enquête des marchés réalisée dans le cadre de cette étude de faisabilité a révélé que les principales raisons de l'augmentation des prix sont une **mauvaise saison agricole** et ce surtout pour la patate douce (80%), la pomme de terre (60%), le maïs (62%), le sorgho (67%) et le haricot ordinaire (52%) ; **la dévaluation du Francs burundais** pour le riz tanzanien (47%), le haricot jaune (46%) ou encore une **augmentation des prix chez les fournisseurs** pour les huiles de coton (29%) et de palme (29%) et le riz tanzanien (32%), ainsi que **l'augmentation des taxes**.

**Figure 4: Facteurs responsables de l'augmentation des prix par rapport à l'année dernière**



## II.2 Evolution des prix des commodités non alimentaires

Tous les articles non alimentaires évalués dans le cadre de l'étude de marché<sup>17</sup> ont connu une hausse de prix au détail (et au gros) de 15 à 25%. Les prix des articles ménagers (assiettes, casseroles) ont augmenté de près de 30% (Tableau 3).

**Tableau 3: Comparaison des prix au détail (mars 2017-mars 2016) et variation annuelle des prix**

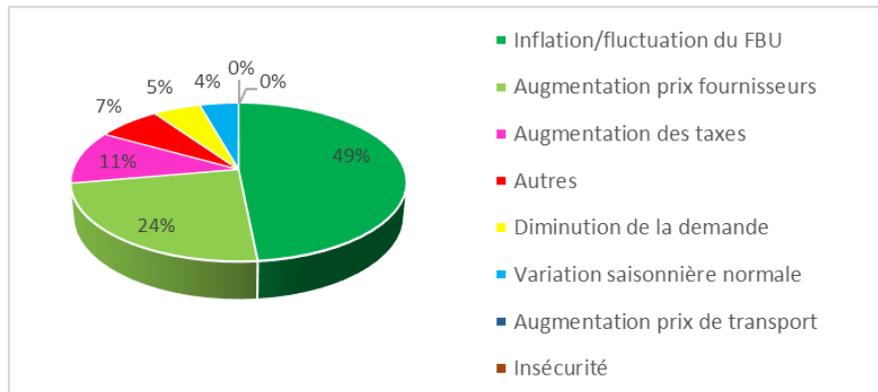
Articles	Unité	Moyenne Prix Mars 2017	Moyenne Prix Mars 2016	Moyenne Variation
Assiettes	Unité	6025	5058	28%
Bidons vides	Unité	5148	3939	19%
Cahier	Unité	3093	2920	11%
Clous	Kilogramme	5717	4937	17%
Couvertures	Unité	30258	30160	23%
Draps	Unité	8957	7826	17%
Engrais chimiques	Kilogramme	7110	6020	14%
Houes	Unité	6315	5470	17%
Marmites, casseroles	Unité	8461	6904	28%
Moustiquaires	Unité	6597	4638	25%
Pelles	Unité	10750	9000	15%
Sacoques/sacs de voyage <sup>18</sup>	Unité	9026	7930	29%
Savons	Unité	3530	3147	15%
Sceaux en plastiques	Unité	3449	3018	20%
Tampons hygiéniques (cottex)	Boites	1972	1456	21%
Tapis	Unité	4955	4436	13%
Tentes	Unité	23875	22250	8%
Tôles	Unité	15881	13452	20%

<sup>17</sup>Voir le rapport de l'étude des marchés et des sources d'approvisionnement, avril 2017

<sup>18</sup>Prix moyen pour toutes dimensions de sac confondus.

Selon les commerçants interrogés, cette augmentation de prix est liée à l'inflation générale (49%) et par conséquent à l'augmentation des prix chez les fournisseurs (24%) ou des taxes (11%). Seuls 5% estiment que cela est lié à une diminution de la demande (Figure 5).

**Figure 5: Principale raison de l'augmentation des prix des commodités non alimentaires selon les commerçants**



### III. Diminution de l'activité sur les marchés

#### III.1 Diminution du nombre de clients et des quantités vendues sur les marchés

La majorité des commerçants interrogés lors de l'enquête des marchés (77% des détaillants, 70% des grossistes, 76% des intermédiaires) ont connu une diminution importante du nombre de clients par rapport à l'année dernière<sup>19</sup>.

Plus d'un commerçant estime que les ventes des principales commodités alimentaires (haricot local, riz local, farine de maïs, farine de manioc et huile de palme) ont diminué par rapport à l'année dernière avec une diminution principale de 6 à 25% surtout pour le haricot et la farine de manioc. Pour près d'un quart des commerçants de farine de maïs et d'huile de palme, les ventes auraient diminué entre 25 et 50%. Et pour 15% des commerçants de riz locaux, les ventes seraient réduites de moitié. Cependant certains commerçants ont connu une augmentation de leurs ventes.

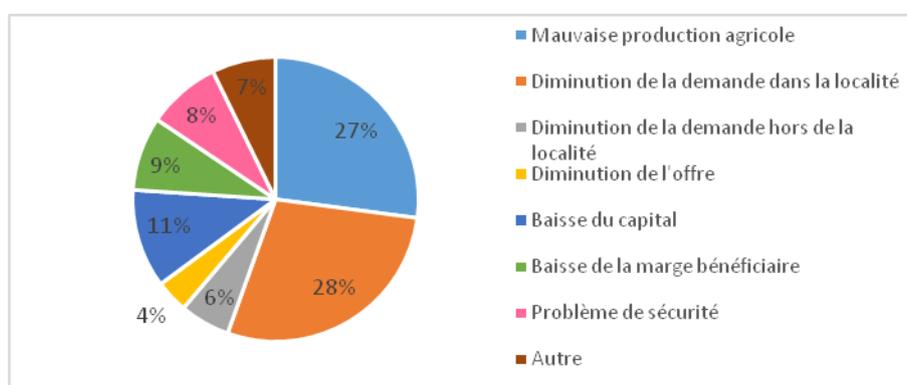
<sup>19</sup> Ces propos ont été confirmés par plus des 2/3 des informateurs-clés.

**Tableau 4 : Variation des quantités vendues par rapport à l'année dernière (en %)**

Variation	Haricot	Riz local	Farine Maïs	Farine manioc	Huile de palme
Augmentation > 50%	2%	3%	0%	4%	0%
Augmentation de 25-50%	5%	7%	4%	11%	3%
Augmentation de 6-25%	11%	4%	5%	13%	8%
Peu de changement (-5% et +5%)	6%	12%	21%	11%	11%
Diminution de 6-25%	41%	32%	34%	38%	29%
Diminution de 25-50%	20%	17%	26%	13%	29%
Diminution > 50%	7%	13%	1%	4%	8%
Pas de réponse	8%	11%	8%	7%	13%

Les deux principales causes de la diminution des ventes des 5 commodités citées plus haut sont une diminution de la demande dans la localité (28%) et une mauvaise production agricole (27%).

**Figure 6: Principales causes de la diminution des ventes**



### III.2 Réduction des échanges commerciaux intra et extra muros

Au niveau national, la crise socio-politique a provoqué l'instauration ou l'augmentation des taxes notamment commerciales. De plus, afin d'éviter l'épuisement des réserves alimentaires, certaines autorités provinciales ont limité voire interdit le commerce de productions agricoles vers l'extérieur de leur province ou commune.

Par ailleurs, le contexte socio-économique a également engendré une réduction des importations et des échanges commerciaux avec les pays voisins liée à une forte dépréciation de la monnaie burundaise et une rareté des devises dans le pays d'une part et à la dégradation des relations diplomatiques d'autre part.

Par ailleurs, il faut mentionner que le gouvernement ne reçoit plus le soutien financier direct des bailleurs traditionnels.

#### **IV. Assistance humanitaire**

Actuellement, la distribution en nature de vivres et de non-vivres est la principale forme d'assistance apportée par les agences et organisations humanitaires aux populations vulnérables. A ce jour, il n'existe pas de chiffres précis sur les quantités distribuées par l'ensemble des organismes humanitaires. Néanmoins, concernant l'assistance alimentaire, le PAM a distribué en 2016 près de 21.000 tonnes de vivres alimentaires dans tout le pays.

# CHAPITRE 4 : Capacité des partenaires

## I. Concept du transfert monétaire

Le transfert monétaire est une distribution de l'argent aux individus ou aux ménages, soit dans le cas d'une situation d'urgence pour avoir accès aux besoins alimentaires et non alimentaires ou acheter les biens essentiels/ terres pour le recouvrement des moyens d'existence ou assistance sociale.

Sur base de ce que les gens reçoivent, les transferts monétaires sont généralement divisés en trois catégories:

- ✓ *Transfert monétaire liquide*
- ✓ *Transfert monétaire par bons en espèces* (bon avec une somme d'argent fixe)
- ✓ *Transfert monétaire par bons en nature* (bons échangeables en produit spécifique)

Le bon peut être utilisé pour acheter des produits (*commodités*) aux commerçants qui, ensuite, réclament le paiement aux banques ou aux organismes mettant en œuvre le programme. Les bons en nature limitent l'inflation de la zone concernée.

Sur base de l'accès aux transferts monétaires par les bénéficiaires, on distingue trois modalités:

- ✓ *Transfert monétaire inconditionnel*: les bénéficiaires reçoivent de l'argent sans aucune pré-condition de comment ils reçoivent et/ou utilisent l'argent<sup>20</sup>.
- ✓ *Transfert monétaire conditionnel*. Celui-ci est subdivisé en 2 catégories:
  - a. *Accès conditionnel*: les bénéficiaires reçoivent l'argent après avoir rempli certaines conditions établies au préalable par l'organisme fournisseur et/ou le projet
  - b. *Utilisation conditionnelle*: Les bénéficiaires reçoivent de l'argent pour des raisons spécifiques
    - ✓ *Cash for work*: Paiement de salaire en espèces en échange du travail accompli soit pour des projets simples ou des travaux d'intérêt public<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup>Ce type de transfert est souvent utilisé juste après une situation d'urgence dans le but de permettre la communauté d'avoir accès aux besoins immédiats et prioritaires du ménage.

<sup>21</sup> WFP (2011): Cash Transfer Feasibility Study in Nusa Tenggara Timur and Nusa Tenggara Barat

## II. Adéquation du programme de transfert monétaire et les lois versus documents de politique nationale

### II.1 Constitution de la République du Burundi

Bien que la Constitution de la République du Burundi n'explique pas en ses propres termes le transfert monétaire, elle comporte plusieurs articles qui mettent l'accent sur le droit des citoyens à la protection sociale. Par exemple l'article 27 stipule que "l'Etat veille, dans la mesure du possible, à ce que tous les citoyens disposent des moyens de mener une existence conforme à la dignité humaine". De même, l'article 30 stipule que " [...] tout enfant a droit, de la part de sa famille, de sa société et de l'Etat, aux mesures de protection spéciale qu'exige sa condition de mineur". Ainsi, l'article 52 reconnaît le droit à la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à la dignité de chaque personne.

### II.2 Stratégie de la protection sociale au Burundi

La stratégie nationale est un document-guide de la mise en œuvre de la politique nationale de protection sociale par la Commission Nationale de la Protection Sociale (CNPS)<sup>22</sup>. Cette commission a été créée en 2012 par décret du Président de la République N° 100/237 du 22 Août 2012 et elle est opérationnelle depuis 2014. Il est présidé par le Président de la République et composé de 11 ministères clés impliqués dans la protection sociale. Pour la mise en œuvre de ses activités, la CNPS s'est fixé trois objectifs stratégiques et un objectif transversal à savoir :

- ✓ Augmenter l'accès aux services sociaux de base en matière de santé, d'eau et d'assainissement, et de l'éducation;
- ✓ Assurer la sécurité alimentaire et une sécurité élémentaire de revenu;
- ✓ Renforcer la gestion des risques (naturels et sociaux);
- ✓ Contribuer à la diminution de la maladie chronique des jeunes enfants

---

<sup>22</sup>La CNPS est composée de 3 organes: Le Comité National, le Comité Technique, le Comité Provincial et le Comité Communal. Le Comité technique est doté d'un secrétariat exécutif permanent qui coordonne toutes les activités de la CNPS.

Le programme de transfert monétaire a été pris comme axe prioritaire par la CNPS pour atteindre ses objectifs ci-haut cités comme stipulé dans trois volets ci-dessous:

- ✓ Le programme de transferts monétaires avec un accent sur la nutrition et le développement des jeunes enfants, de travaux publics à haute intensité de main d'oeuvre, et de soutien aux indigents pour permettre leur accès aux soins de santé (*Volet A. Programmes non contributifs*);
- ✓ Un sous-secteur de l'assistance sociale contributive de plus en plus efficace, efficient, et durable, qui est autofinancé (*Volet B. Programmes contributifs*);
- ✓ Le renforcement du cadre normatif et institutionnel, des capacités humaines et des outils pour une gestion et une coordination efficaces (*Volet C. Renforcement du système de protection sociale*).

### III. Evaluation des Capacités des partenaires

#### III.1 Profil des partenaires

Sept institutions/organisations (CONCERN, WVI, IRC, Oxfam Novib, GVC, Croix Rouge, et MDPHSG) ont été visitées afin d'évaluer leur expérience en intervention humanitaire et leurs capacités en matière de transfert monétaire (TM) ou leurs plans futurs par rapport à cette intervention.

Les institutions visitées ont des profils différents en termes d'assistance humanitaire. Certaines utilisent actuellement la méthode de transfert monétaire et d'autres comptent la réintroduire après l'avoir suspendue. Quelques institutions ont des manuels et procédures qui guident et orientent le fonctionnement du TM. Dans l'ensemble, toutes les organisations, même celles n'ayant pas encore utilisé la méthode de TM et celles ne prétendant pas la ré-inclure parmi leurs interventions, apprécient les avantages de la méthode.

Tableau 5: Caractéristiques des organisations par rapport au transfert monétaire

	Utilisation du TM			Manuel de procédure			Appréciation du TM	
	Actuellement	Passé	Planifie	Oui	Non	En cours	Oui	Non
CONCERN	X			X			X	
WVI	X			X			X	
IRC	X			X			x	
CROIX ROUGE		X	X		X		X	
OXFAM NOVIB		X	X	X			X	
GVC		X	X	X			X	
MDPHSG	X					X	X	

Cependant, certaines organisations visitées telle que OAP<sup>23</sup>, n'apprécient pas du tout l'approche du transfert monétaire arguant que la méthode est un frein au développement des bénéficiaires et les maintient dans la vulnérabilité et dans la pauvreté car ils restent toujours en attente de distribution que de s'atteler au travail.

<sup>23</sup> Organisation rencontrée dans le cadre de cette étude mais qui n'a pas été soumise à l'évaluation car elle n'a jamais et ne prévoit pas le développement du TM.

### III.2 Capacité de gestion de projets du transfert monétaire

Les critères utilisés pour évaluer la capacité de gestion de projets de transfert monétaire sont (i) l'expérience des modalités *cash* ou *Bons*, (ii) la capacité de mise en œuvre (personnel qualifié, logistique, finance), (iii) la disponibilité de matériel de sensibilisation (prise en compte des mesures de protection), (iv) le cadre de collaboration avec les fournisseurs de services, (v) l'existence d'un lien entre le TM en situation de développement ou d'urgence, (vi) la disponibilité de manuels/lignes directrices pour le TM, (vii) la disponibilité de manuels de gestion de programme et suivi-évaluation alignée avec TM.

En matière de gestion de projet sur le transfert monétaire, CONCERN dispose de fortes capacités (92.9%) suivi de WVI (78.6%). Les organisations les moins bien cotées manquent notamment d'un cadre pour la collaboration avec les fournisseurs de services, de matériel de sensibilisation ou tout simplement d'expérience avérée dans le transfert en *cash* ou en bons.

Tableau 6 : Gestion de projets du transfert monétaire

Organisation	Type	Score/28	%
CONCERN	ONGI	26	<b>92.9</b>
WVI	ONGI	22	78.6
IRC	ONGI	18	64.3
CROIX ROUGE	ONG Local	10	35.7
OXFAM NOVIB	ONGI	16	57.1
GVC*	ONGI	12	42.9
MDPHSG	Gouvernement	16	57.1

\*Projet réalisé conjointement avec OXFAM NOVIB

Le tableau 7 et la figure 7 donnent un aperçu général des champs d'action des institutions/organisations visitées et le nombre de personnes assistées durant les trois dernières années (2014-2016). Il est à signaler que certaines organisations ont révélé qu'elles préfèrent travailler sans recourir aux prestataires de services.

**Tableau 7 : Champ d'action et personnes assistées par le transfert monétaire**

Organisation	Type	Nombre de provinces	Personnes assistées	Montant utilisé (2014-2016) (USD)	Budget disponible en 2017 (USD)
CONCERN	ONGI	2	12000	2,850 mio	300,000 USD
WVI	ONGI	3	109 750	2,623 mio	50,000 USD
IRC	ONGI	1	890	19 080	650,000 USD
CROIX ROUGE	ONG Local	2	1800	14 299	-
OXFAM NOVIB	ONGI	1	985	62 200	-
GVC	ONGI	1	-	-	-
MDPHSG	Gouvernement	18	NP	727 272,70	242,242 USD + 40 million USD (projet BM)

Figure 7 : Zones d'interventions des partenaires avec la modalité transfert monétaire



**CONCERN** a une expérience dans le transfert monétaire et continue ses activités dans ce domaine dans 2 provinces depuis 2012. Au total, 5 communes ont été assistées par la méthode de transferts monétaires à savoir Mabayi, Mugina et Bukinanyana (Province Cibitoke), Bugabira, Busoni et Kirundo (Province Kirundo). Environ 2 000 ménages, soit 12 000 bénéficiaires directs, ont reçu une assistance monétaire de la part de CONCERN. En tout, 950 000 USD sont dépensés chaque année depuis le début de l'intervention par la méthode de transfert monétaire. Chaque bénéficiaire recevait et continue de recevoir une somme de 15 USD par mois pour subvenir aux besoins du ménage (nourriture, habits, etc.).

**IRC** au Burundi a acquis de l'expérience dans le transfert monétaire en développant un projet pilote en 2016 dans la province Makamba. Environ 159 ménages, c'est à dire 890 bénéficiaires directs, ont reçu une assistance monétaire de la part de l'IRC. Pour le moment l'organisation est en train d'élargir son infrastructure pour soutenir la programmation de transfert monétaire. Tout le staff et les systèmes seront mis en place avant l'été 2017. Actuellement, l'IRC est en train de mettre en œuvre deux projets de transfert monétaire en 2017 en Mairie de Bujumbura pour une année et à Makamba pour quatre ans.

**WVI** dispose de fortes capacités dans le domaine de transferts monétaires. Depuis 2014, WVI intervient dans la commune Cankuzo (Province Cankuzo), dans toutes les communes des provinces Karusi et Bujumbura (zone Musaga, zone Kanyosha et Zone Kamenge). Une enveloppe équivalente à 2, 624 millions USD a été déjà utilisée pour assister 21 950 ménages (109 750 bénéficiaires directes) des provinces ci haut-citées depuis 2014.

D'autres organisations ont mis en place des interventions de transferts monétaires dans le passé mais qui sont actuellement suspendues, c'est le cas de la **Croix Rouge Burundi** (CR). Il s'agissait d'un projet pilote financé par la Fédération Internationale de la Croix Rouge (FICR) dans 2 communes à savoir Buhinyuza (Muyinga) et Butaganzwa (Ruyigi). Deux types de transferts ont été proposés à savoir le transfert conditionnel et le transfert non conditionnel pour tester leur rentabilité. Une enveloppe de près de 15 000 USD a été distribuée à 300 ménages<sup>24</sup> (soit 1800 bénéficiaires directs). Les bénéficiaires étaient des retournés

---

<sup>24</sup> Soit 6 personnes en moyenne/ ménage en milieu rural

spontanés qui bénéficiaient de 75 000 Fbu/ménage pour le transfert monétaire inconditionnel et l'équivalent en chèvres (03) pour le transfert conditionnel.

**Le gouvernement du Burundi (MDPHSG)** a mis en place un projet de TM pour les centres et associations des handicapés depuis 2010 dans les 18 provinces du Burundi. Chaque année une enveloppe de 400 millions Fbu est débloquée pour ces centres et associations. De plus le Gouvernement du Burundi (MDPHSG) a reçu un appui de la Banque Mondiale de 40 millions USD pour le transfert monétaire dans 4 provinces (Gitega, Karusi, Kirundo et Ruyigi) pour une période de 4 ans à partir de Mai 2017 ciblant 48 000 ménages vulnérables.

On note qu'il y a d'autres intervenants qui ont déjà mis en oeuvre de grands projets de TM au Burundi, par exemple le PAM et le HCR. En 2006, le HCR a introduit le TM au bénéfice des rapatriés (plus de 553.941 retournés) au Burundi en partenariat avec la FENACOBU d'abord pour le transport et les non-vivres avant de l'élargir au cash multi-usage jusqu'en 2013-2014 ou le HCR a renforcé son programme de cash grant avec la Banque de credit de Bujumbura BCB. PAM a mis en oeuvre les activités de transfert monétaires dans 7 provinces du Burundi. Durant les 3 dernières années, le PAM a assisté 320 020 personnes à travers le transfert monétaire avec un budget de 4,2 millions de dollars américains (USD).

### ***III.3 Gouvernance/Leadership***

Les capacités des institutions en matière de gouvernance des projets de transfert monétaire ont été évalués selon les critères suivants : (i) appui du TM par l'équipe de direction ;(ii) existence d'une stratégie de gestion pour le changement nécessaire pour le TM y compris le renforcement du personnel (points focaux) ;(iii) adhésion du TM à la mission, (iv) mandat et objectifs de l'organisation ; (v) enregistrement de l'organisation, (vi) renforcement ou extension du TM pour 2017 ; (vii) planification de l'utilisation du TM en alignement avec la SNPS et PPDI.

Les institutions visitées disposent de capacités en matière de gouvernance des projets de transfert monétaire avec une moyenne globale de 71.3%. Les organisations comme CONCERN, IRC et WVI viennent en tête du classement (100%). Pour les organisations moins bien classées, le TM n'entre pas clairement dans leur mandat ou les objectifs de leur mission et ils manquent d'une stratégie de gestion pour le changement vers le TM.

Tableau 8: Evaluation de la gouvernance des partenaires pour les projets de transfert monétaire

Organisation	Type	Score/24	%
CONCERN	ONGI	24	100.0
WVI	ONGI	24	100.0
IRC	ONGI	24	100.0
CROIX ROUGE	ONG Local	12	50.0
OXFAM NOVIB	ONGI	15	62.5
GVC	ONGI	13	54.2
MDPHSG	Gouvernement	22	91.7

### III.4 Capacité de gestion organisationnelle du transfert monétaire

La gestion organisationnelle intègre entre autres (i) les aspects d'intégration des activités de planification stratégique en situation d'urgence de l'organisation, (ii) la mobilisation de fonds pour le transfert monétaire, (iii) l'intégration du TM dans les mécanismes d'apprentissage, et de partage ainsi que l'utilisation des pratiques. Les partenaires visités disposent des capacités variées pour la gestion organisationnelle. Toutes les organisations visitées à l'exception de la Croix rouge ont un score au-delà de 50%. Le score bas de la Croix Rouge s'explique par le fait qu'il est un prestataire de service ne disposant pas de projets de transfert monétaire.

Tableau 9: Gestion organisationnelle du transfert monétaire

Organisation	Type	Score/12	%
CONCERN	ONGI	9	75.0
WVI	ONGI	10	83.3
IRC	ONGI	9	75.0
CROIX ROUGE	ONG Local	3	25.0
OXFAM NOVIB	ONGI	6	50.0
GVC	ONGI	6	50.0
MDPHSG	Gouvernement	7	58.3

### III.5 Gestion des ressources humaines

L'évaluation des capacités de gestion des ressources humaines intègrent les critères comme (i) Les activités de TM sont reflétées dans les TDRs du personnel, (ii) Organisation des formations du TM pour tout le personnel dans tous les secteurs de la chaîne de réponse, (iii) la disposition des procédures normalisées (SOP) pour la mise en œuvre du TM y compris l'évaluation des risques, (iv) l'existence des politiques et procédures écrites de gestion financière, administrative et d'approvisionnement liées au TM.

Pour tous ces critères, les organisations comme CONCERN, WVI, et IRC ont une moyenne générale supérieur à 70% chacune.

L'effectif du personnel avec une expertise en transfert monétaire est faible pour la plupart des organisations. Oxfam dispose d'une seule personne (MEAL) et ceux qui ont mis en œuvre le projet de transfert monétaire (PTM) sont partis ailleurs. Il dispose néanmoins d'un expert qui travaille à OXFAM RDC qui peut être déployé à tout moment en cas de besoin. Sur 80 personnes formées au sein du CONCERN, 66 sont partis ailleurs. Il reste 14 agents de suivi communautaire disponibles. WVI aussi dispose d'une capacité en personnel formée pour le PTM (35) même si il y en a ceux qui ont quitté l'organisation (5). L'IRC dispose d'une équipe de deux personnes pour le volet transfert monétaire et est en train de recruter 6 autres personnes. En outre, l'IRC a trois autres membres du personnel déjà formés au transfert monétaire qui sont disponibles pour aider à la mise en œuvre d'urgence<sup>25</sup>. La CR dispose d'un personnel (30) avec une expertise certifiée en transfert monétaire qui est prêt à intervenir à tout moment en situation d'urgence. Il dispose aussi des volontaires au niveau collinaire (minimum 50 personnes) et comités collinaires dans tout le pays (5 personnes) ainsi que d'équipes de réponses d'urgences sur toutes les collines du pays. Le MDPHSG ne dispose pas de personnel formé en tant que tel, mais dispose des organes de gestion et d'accompagnement du PTM entre autres la Commission Nationale de Protection Sociale (CNPS) qui est représentée jusqu'au niveau provincial avec des comités au niveau communal. La mise en place des comités collinaires est en cours et sera *a priori* effective d'ici 2017. Le MDPHSG est aussi représenté par des Centres de Développement Familial et

---

<sup>25</sup> Au moment de notre passage à l'IRC, on préparait la mise en place du staff pour le transfert monétaire.

Communautaire (CDFC) jusqu'au niveau collinaire (1 seule personne appelée Imboneza sur chaque colline).

**Tableau 10: Evaluation des capacités en ressources humaines et procédures normalisées**

Organisation	Type	Nombre de personnes formées et disponibles	Score/16	%
CONCERN	ONGI	14	13	81.3
WVI	ONGI	30	14	87.5
IRC	ONGI	5	12	75.0
CROIX ROUGE	ONG Local	30 + volontaires	4	25.0
OXFAM NOVIB	ONGI	1	10	62.5
GVC	ONGI	3	8	50.0
MDPHSG	Gouvernement	NP <sup>26</sup>	5	31.3

### III.6 Gestion financière

Les critères d'évaluation de la gestion financière intègrent (i) les systèmes financiers adaptés au transfert monétaire avec des contrôles appropriés, conformes aux bonnes pratiques du TM et utilisés efficacement, (ii) l'identification des besoins opérationnels du TM et la demande de leur financement, (iii) la disponibilité de fonds de réserves pour une réponse plus rapide du TM en situations d'urgence.

Pour cet aspect, certaines institutions disposent de fonds de réserves entre autres **WVI** qui a un fonds toujours disponible (National Emergency Response Fund) avec un montant maximal de 600 000 USD mobilisables dans les 72 heures après l'événement. Ce fonds est alimenté régulièrement chaque année par la contribution des projets en cours à raison de 3 à 4% par projet.

**IRC** n'a pas de fonds d'urgence disponible au Burundi mais ce fonds existe au niveau du siège et peut être débloqué sur demande en moins de 72 heures après l'événement. Le montant global à débloquer dépend de la nature et de l'ampleur de l'évènement.

**OXFAM** prévoit qu'un montant de 10 à 15% du budget total soit affecté aux activités humanitaires même si le type d'intervention à faire n'est pas encore défini. Certains bailleurs

<sup>26</sup> Pas de personnel formé directement au sein du MDPHSG mais personnel via la CNPS et CDFC.

comme l'Union Européenne, la France, la Belgique et les Pays Bas ont déjà apprécié l'approche proposée par OXFAM.

**Le gouvernement du Burundi** a mis en place un "Fonds d'Appui à la Protection Sociale (FAPS)" dont les contributeurs sont les institutions sociales comme l'INSS et la Mutuelle de la Fonction Publique. La mobilisation des moyens financiers pour ce fonds est en cours mais pour sa durabilité le gouvernement envisage d'instaurer un système de solidarité nationale.

**Tableau 11 : Evaluation de la gestion financière des partenaires sur le transfert monétaire**

Organisation	Type	Score/12	%
CONCERN	ONGI	8	66.7
WVI	ONGI	9	75.0
IRC	ONGI	6	50.0
CROIX ROUGE	ONG Local	3	25.0
OXFAM NOVIB	ONGI	5	41.7
GVC	ONGI	6	50.0
MDPHSG	Gouvernement	4	33.3

### **III.7 Partenariat et coordination**

Les critères pour cette section étaient (i) être membre du groupe de travail sur le TM et (ii) être un membre actif d'un ou plusieurs clusters. Certaines organisations participent à des groupes de travail qui mènent des réflexions sur le transfert monétaire. Il existe notamment un groupe de réflexion composé de 4 organisations/institutions: PAM, CONCERN, WVI et OXFAM. Le MDPHSG appartient au groupe des pays francophones exécutant des projets sur le transfert monétaire. Ces pays organisent une réunion annuelle pour mener des réflexions sur le transfert monétaire.

**Tableau 12 : Evaluation du partenariat et de la coordination entre acteurs**

Organisation	Type	Score/8	%
CONCERN	ONGI	7	87.5
WVI	ONGI	7	87.5
IRC	ONGI	5	62.5
CROIX ROUGE	ONG Local	2	25.0
OXFAM NOVIB	ONGI	6	75.0
GVC	ONGI	7	87.5
MDPHSG	Gouvernement	8	100.0

### **III.8 Classement des partenaires selon leur capacité dans la mise en œuvre des projets de transfert monétaires**

Après avoir analysé toutes les informations fournies par les partenaires, un classement général, reprenant tous les critères définis par l'étude a été effectué. Le classement montre que 3 organisations disposent de grandes capacités de mise en œuvre des PTM et d'extension dans des contextes d'urgence. Il s'agit de tous les partenaires de la catégorie A (CONCERN et WVI). Les organisations de la catégorie B ont une solide capacité pour la mise en œuvre des PTM mais se trouvent dans le besoin d'un soutien supplémentaire en ressources tant financières que personnelles. La CR possède des capacités pour la prestation de service dans la mise en place des PTM car il dispose d'une forte expérience en personnel qualifié et en transfert monétaire par le système MCash depuis 2012. Il paie mensuellement des réfugiés installés dans la province Muyinga et des enseignants du secteur tant du public que du privé par le même système.

**Tableau 13: Classement des partenaires dans la mise en œuvre des PTM**

Organisation	Type	Score/100	%	Classement
CONCERN	ONGI	87	87.0	<b>A</b>
WVI	ONGI	86	86.0	<b>A</b>
IRC	ONGI	74	74.0	<b>B</b>
CROIX ROUGE	ONG Local	34	34.0	<b>C</b>
OXFAM NOVIB	ONGI	58	58.0	<b>B</b>
GVC	ONGI	52	52.0	<b>B</b>
MDPHSG	Gouvernement	62	62.0	<b>B</b>

Typologie	Score	Recommandations
Catégorie A	76-100	L'organisation dispose d'une grande capacité de mise en œuvre de la CBT et de l'étendre dans des contextes d'urgence
Catégorie B	51-75	L'organisation dispose d'une solide capacité de mise en œuvre du TM et pourrait l'étendre dans des contextes d'urgence avec un soutien et des ressources supplémentaires
Catégorie C	25-50	L'organisation a une certaine capacité à mettre en œuvre le TM mais exige un renforcement substantiel des capacités institutionnelles
Catégorie D	0-24	L'organisation a une capacité limitée pour mettre en œuvre le TM

Il faut souligner qu'il existe d'autres organisations qui mettent en œuvre les PTM et qui pourraient être associées dans la coordination et l'échange d'expérience en matière de TM. Ces organisations sont entre autres la FAO, le PAM, le HCR, la Fondation Luthérienne Mondiale (FLM), Welt Hunger Hilfe (WHH) Germany.

#### **IV. Analyse des forces, faiblesses, menaces et opportunités (FFMO) du transfert monétaire en situation d'urgence**

La matrice des forces, faiblesses, opportunités et menaces met en évidence les facteurs internes et externes qui influencent la mise en œuvre du transfert monétaire au Burundi<sup>27</sup>. Les facteurs internes sont liés aux forces et faiblesses de la modalité de transfert monétaire tandis que les facteurs externes concernent les opportunités et menaces qui vont aider ou qui risquent d'empêcher l'application de cette modalité. Les opportunités représentent les conditions externes qui fournissent un environnement favorable à l'utilisation du transfert monétaire. Les « menaces » doivent être vues avec une perspective positive, et être considérées comme les facteurs externes qui vont encourager les organisations à mieux se préparer afin d'être capables d'anticiper des externalités négatives.

<sup>27</sup> L'étude de faisabilité sur le *cash & voucher* dans les camps de réfugiés de 2012 avait comparé les 2 modalités. Le tableau se trouve en annexe.

**Tableau 14: Matrice des forces, faiblesses, menaces et Opportunité (FFMO) du TM en situation d'urgence**

Éléments de la matrice	Indicateurs
<b>Forces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Système rapide et réalisable dans une courte durée en cas de situation d'urgence</li> <li>- Système moins coûteux et avec des procédures adoucies par rapport aux distributions en nature (en transport, manutention, etc.)</li> <li>- Relèvement socio-économique des ménages</li> <li>- Augmentation des actifs productifs et non productifs des ménages bénéficiaires</li> <li>- Contribue au développement du marché local</li> </ul>
<b>Faiblesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Système qui peut rendre dépendants les bénéficiaires qui restent dans l'attente de la distribution future</li> <li>- Système avec l'effet d'éviction chez les bénéficiaires</li> <li>- Système moins efficace en cas de pénurie des besoins de la communauté sur le marché</li> <li>- Système moins efficace en cas de manque de denrées alimentaires sur le marché</li> </ul>
<b>Menaces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marchés non fonctionnels et non intégrés</li> <li>- Manque de disponibilité alimentaire et non alimentaire ou problèmes d'approvisionnement des marchés</li> <li>- Risques de conflits familiaux (généralement entre époux)</li> <li>- Désobéissance envers l'autorité locale</li> <li>- Augmentation des cas de vols pouvant conduire à des tueries</li> <li>- Augmentation de la consommation des boissons alcoolisées et/ou prohibés</li> <li>- Augmentation de la dégradation des mœurs (concubinage, polygamie, etc.)</li> <li>- Manque de capacité des institutions financières pour le soutien au système</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des politiques nationales cohérentes avec l'approche (TM)</li> <li>- Existence de l'organe régulateur et de coordination au niveau national de la protection sociale y compris le TM</li> <li>- Existence des donateurs potentiels qui peuvent appuyer l'approche</li> <li>- Existence de différentes organisations ayant la capacité de mettre en œuvre cette modalité</li> <li>- Existence d'organisations avec une expérience dans le transfert monétaire et pouvant débloquer rapidement des fonds en cas d'urgence</li> </ul>

L'analyse FFMO montre qu'il existe de nombreuses opportunités pour l'application de cette modalité comme mécanisme de réponse à des situations de crises de moyens d'existence et de sécurité alimentaire. Cependant la mise en œuvre du transfert monétaire doit répondre à certaines précautions mentionnées ici comme « menaces ». Les chapitres suivants de cette étude de faisabilité tentent de répondre à cet objectif. Il s'agit de :

- ✓ l'étude du fonctionnement des marchés. Est-ce que les marchés sont fonctionnels et capables d'absorber une augmentation de la demande ? Les vivres et articles non alimentaires sont-ils disponibles et en quantité suffisante? Comment pourraient évoluer les prix en cas d'une augmentation de cette demande ?
- ✓ l'évaluation des institutions financières et notamment leur expérience dans le transfert monétaire, leur capacité de gestion, les coûts liés à cette modalité, les mesures de protection, les possibilités de développer les services bancaires mobiles,...
- ✓ l'appréciation de la modalité par la communauté et le gouvernement ainsi que les mesures de protection. Quels sont les mécanismes de résilience, l'utilisation de l'assistance humanitaire ainsi que les risques liés à l'assistance humanitaire et du transfert monétaire sur les ménages ? Quels sont les risques sur les enfants ? Quelles mesures de protection doivent être mises en place pour atténuer les risques associés au transfert monétaire ?

## V. Conclusion sur la capacité des partenaires

L'évaluation des capacités des partenaires a relevé à suffisance les différents niveaux des institutions visitées. Le classement global basé sur la matrice de notation a montré que 3 organisations disposent d'une grande capacité de mise en œuvre de programmes de transfert monétaire et qui peuvent l'étendre dans des contextes d'urgences (**catégorie A**). Ces organisations sont par ordre de capacité: CONCERN, et WVI. En deuxième lieu viennent les organisations possédant de solides capacités de mise en œuvre du programme de transfert monétaire, qui pourraient l'étendre dans des situations d'urgences moyennant un soutien et des ressources supplémentaires (**catégorie B**). Il s'agit des organisations telles qu'IRC, OXFAM\_NOVIB, GVC et le Gouvernement du Burundi.

Par ailleurs la matrice FFOM a mis en évidence les forces et faiblesses de la modalité de transfert monétaire par rapport aux modalités plus classiques telles que la distribution en nature. Elle a aussi présenté les facteurs externes qui créent un environnement favorable ou, au contraire, qui pourraient entraver la mise en œuvre de cette modalité. Parmi les opportunités, soulignons l'existence d'un cadre légal, d'organisations ayant les capacités nécessaires pour mettre en œuvre cette modalité et la présence de bailleurs potentiels. Les menaces à considérer sont un dysfonctionnement potentiel des marchés et des chaînes d'approvisionnement, un éventuel manque de capacité des institutions financières à soutenir ce système, un refus de l'acceptation de la modalité par les communautés ou encore les dérives comportementales pouvant découler de l'introduction du *cash* dans les communautés.

# CHAPITRE 5 : Capacité de réponses des marchés

## I. Introduction

L'évaluation de la capacité de réponses des marchés a fait l'objet d'une étude sur le fonctionnement et les caractéristiques des marchés burundais ainsi que les chaînes d'approvisionnement des commodités alimentaires et non alimentaires. Les résultats ont été compilés dans un rapport spécifique<sup>28</sup>.

Ici sont présentés les principaux résultats permettant d'évaluer la capacité des marchés à répondre à l'introduction du transfert monétaire. Il s'agit d'une part de l'étude de la disponibilité alimentaire et des chaînes d'approvisionnement des trois principales commodités alimentaires (haricot, riz local et farine de maïs) et de quelques articles non alimentaires. Les sources d'approvisionnement, la saisonnalité de l'offre, les volumes et les flux commerciaux ont été analysés. Les quantités disponibles au niveau de chaque marché n'ont cependant pas pu être estimées par manque d'informations précises.

Le fonctionnement des marchés a ensuite été apprécié par les indicateurs de concurrence, de concentration et d'intégration.

Ensuite, la capacité de réponse des commerçants à une augmentation de la demande a été évaluée à partir d'information sur les capacités de stockage, les fréquences de renouvellement des stocks mais aussi les difficultés rencontrées par les commerçants. Leur capacité à utiliser le transfert monétaire a aussi été estimée.

A noter que pour cette analyse des marchés, le pays a été divisé en 8 zones « agro-commerciales ».<sup>29</sup>

---

<sup>28</sup> Analyse des marchés et des chaînes d'approvisionnement au Burundi, PAM, avril 2017

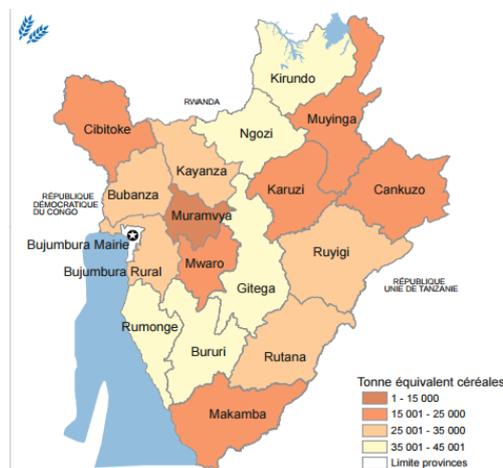
<sup>29</sup> Le Nord-Est (Kirundo, Muyinga), le Nord (Kayanza, Ngozi), l'Ouest (Cibitoke, Bubanza), le Centre (Gitega, Muramvya, Karusi, Mwaro, Bujumbura rural), l'Est (Cankuzo, Ruyigi), le Sud-Est (Rutana, Makamba), L'Imbo-Sud (Rumonge) et Bujumbura Mairie.

## II. Approvisionnement et offre sur les marchés

### II.1 Production agricole

L'évaluation des récoltes de la saison 2017A a mis en évidence une diminution des productions agricoles ainsi qu'une réduction de l'offre sur les marchés. La diminution progressive de l'offre intérieure est consécutive à la diminution de la production vivrière et plus particulièrement des pertes de productions enregistrées lors des saisons agricoles 2016A, B et C ainsi que 2017A. L'évaluation des récoltes de la saison 2017A<sup>30</sup> indique une perte de production totale de -25% en équivalents céréales par rapport à la saison 2016A (-28% pour le haricot, -24% maïs, -21% racines/tubercules et -19% banane/plantain) avec de fortes variations selon les provinces (Muyinga -70% pour le maïs et -60% pour le haricot; +4% pour le maïs à Mwaro et -6% pour le haricot à Ngozi).

Figure 9: Production agricoles saison 2017A  
(Source: FAO, 2017)



La réduction de la production agricole est la conséquence d'un manque d'accès aux semences et intrants de qualité<sup>31</sup>, du déficit hydrique et des divers événements climatiques extrêmes (grêle, inondations, vents violents résultant du phénomène La Nina qui a frappé la corne de l'Afrique<sup>32</sup>).

### II.2 Chaîne d'approvisionnement du haricot

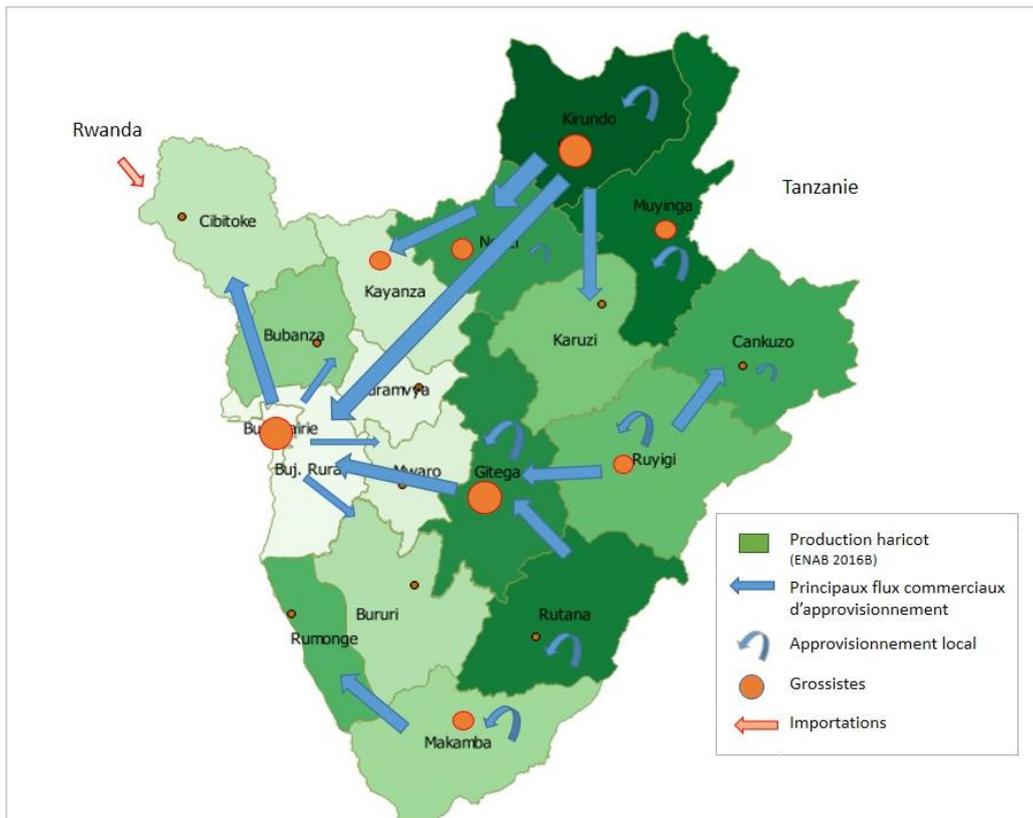
Le haricot, principale denrée alimentaire, est cultivé et consommé dans tout le pays. La zone du Bugesera (Kirundo, Muyinga) ainsi que la région naturelle du Moso (Ruyigi, Rutana) ont une production importante, d'autant plus que ces régions importent aussi des productions de la Tanzanie. Une large proportion des productions de ces zones est achetée par les collecteurs et grossistes pour être revendue dans la région du Centre (Gitega), à Ngozi/Kayanza et à Bujumbura Mairie.

<sup>30</sup>FAO, Burundi *dashboard* N°1 Février 2017.

<sup>31</sup>Pour la saison 2017B, seuls 14% des ménages estiment avoir eu accès à suffisamment de semences. Et, seuls 20% des ménages enquêtés déclarent avoir eu un accès suffisant à la fumure organique et 11% aux engrais chimiques. (Source : FAO, *dashboard* N°1). Dans de nombreuses communes des provinces de Cibitoke, Rumonge, Makamba, Rutana et Cankuzo, le manque d'argent, en temps opportun, a privé plus de 50% des ménages d'accéder aux engrais subventionnés dans le cadre du Programme national de subvention des engrais au Burundi (PNSEB) pour la saison 2017A (Source : FAO, Bulletin ASIASAN)

<sup>32</sup>FAO, Bulletin d'information et d'alerte sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Numéro 1 - Déc 2016 - Jan 2017

Figure 10: Zones de production et distribution du haricot (Source : enquête marchés, Mars 2017)



En période de récolte, les différents types de commerçants (détaillants, intermédiaires, grossistes) s'approvisionnent localement auprès de nombreux fournisseurs (54%) ou auprès de 2 à 5 fournisseurs réguliers (30%) dans des provinces voisines.

Les **collecteurs/intermédiaires** achètent les productions auprès des agriculteurs localisés dans la même commune (80%) ou auprès d'autres collecteurs dans une commune voisine (20%). Ils revendent ensuite principalement aux commerçants (détaillants et grossistes) de la même commune (40%), d'autres communes de la province (20%) ou d'autres provinces (20%).

Cependant, les **détaillants** s'approvisionnent non seulement auprès des collecteurs mais aussi directement auprès des agriculteurs locaux (37%) ou auprès des grossistes locaux (35%). Ils revendent plus de 90% de leur stock à des consommateurs divers.

Dans le Sud-Est, Imbo-Sud et Centre, plus de 50% des détaillants s'approvisionnent dans une province voisine. La province de Ruyigi approvisionne les provinces de Gitega et Cankuzo tandis que Makamba approvisionne Rumonge.

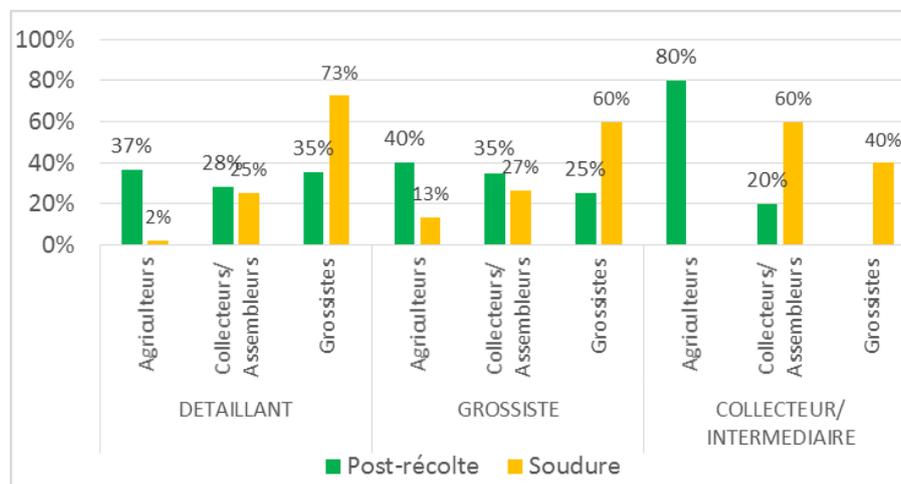
Les **grossistes** achètent en période de récolte chez les collecteurs locaux (30%), les agriculteurs locaux (40%) ou chez d'autres grossistes de la province (25%) et revendent leurs commodités surtout en période de soudure aux commerçants de la localité (33%) ou de la province (24%) ou directement aux consommateurs de la localité (29%).

Toutefois, un quart des grossistes (et plus de 90% à Bujumbura Mairie) achètent du haricot dans d'autres provinces. Les zones du Nord-Est et de l'Est sont considérées comme des zones d'approvisionnement avec respectivement 10% et 33% des grossistes qui revendent leur stock aux commerçants d'autres provinces<sup>33</sup>. La province de Kirundo approvisionne notamment certains grossistes de Ngozi, Kayanza et aussi Bujumbura Mairie.

Du fait d'une moindre production d'haricot dans l'Ouest (Cibitoke, Bubanza), les commerçants s'approvisionnent via Bujumbura ou le Rwanda.

**En période de soudure**, un tiers des commerçants n'a pas les mêmes sources d'approvisionnement car ils ont moins de fournisseurs. Les grossistes deviennent alors les principaux fournisseurs des détaillants (75%) mais aussi des intermédiaires et d'autres grossistes (>60%).

**Figure 11: Fournisseurs de haricot et types commerçants en période post-récolte et de soudure**



<sup>33</sup> Un cas de grossiste de Ruyigi vend aux institutions gouvernementales.

### *II.3 Chaîne d'approvisionnement du riz local*

Le riz est principalement produit dans le nord de la plaine de l'Imbo (Bubanza, Cibitoke- zone de l'Ouest) et dans la région naturelle du Moso (Cankuzo, Ruyigi, Rutana) avec une récolte de saison en mai et une récolte de contre-saison en décembre.

Dans les zones de production et en période de récolte, le riz est principalement acheté et vendu localement par les commerçants (détaillants et grossistes) qui s'approvisionnent soit auprès de 2 à 5 fournisseurs réguliers (43%) ou auprès de nombreux fournisseurs irréguliers (38%)

Les **détaillants** achètent principalement le riz aux collecteurs pour le revendre aux consommateurs locaux.

Par ailleurs, les **grossistes** achètent tant aux agriculteurs (31%), aux collecteurs (31%) ou autres grossistes (37%) et revendent soit aux commerçants de la localité (75%), soit directement aux consommateurs locaux (17%) ou encore à des acheteurs des autres provinces (8%). C'est de cette dernière manière que le riz est acheminé vers des zones déficitaires telles que le Nord (Ngozi, Kayanza), le Nord-Est (Kirundo, Muyinga) et le Centre du pays (Gitega) ou encore les contreforts de la Crête Congo Nil (régions naturelles du Mumirwa et Mugamba).

Les grossistes des marchés de Bujumbura Mairie s'approvisionnent principalement dans la zone de l'Ouest et fournissent les régions du Centre (Gitega), de l'Imbo Sud et jusqu'à Ngozi.

Les marchés de Ngozi centre, Kayanza centre, Gitega et Bujumbura Mairie sont aussi des lieux de transit du riz local. Les marchés de Ngozi et Gitega sont approvisionnés directement par les productions du Moso et du riz provenant de la capitale (et également de Cibitoke via Kayanza). Le marché de Ngozi fournit la région du Nord et celle du Nord-Est (Kirundo, Muyinga, Karusi). Le marché de Gitega fournit la région du Centre.

La province de Makamba s'approvisionne localement mais importe surtout du riz tanzanien.

Figure 12 : Zones de production et de distribution du riz local (Source : FEWSNET)

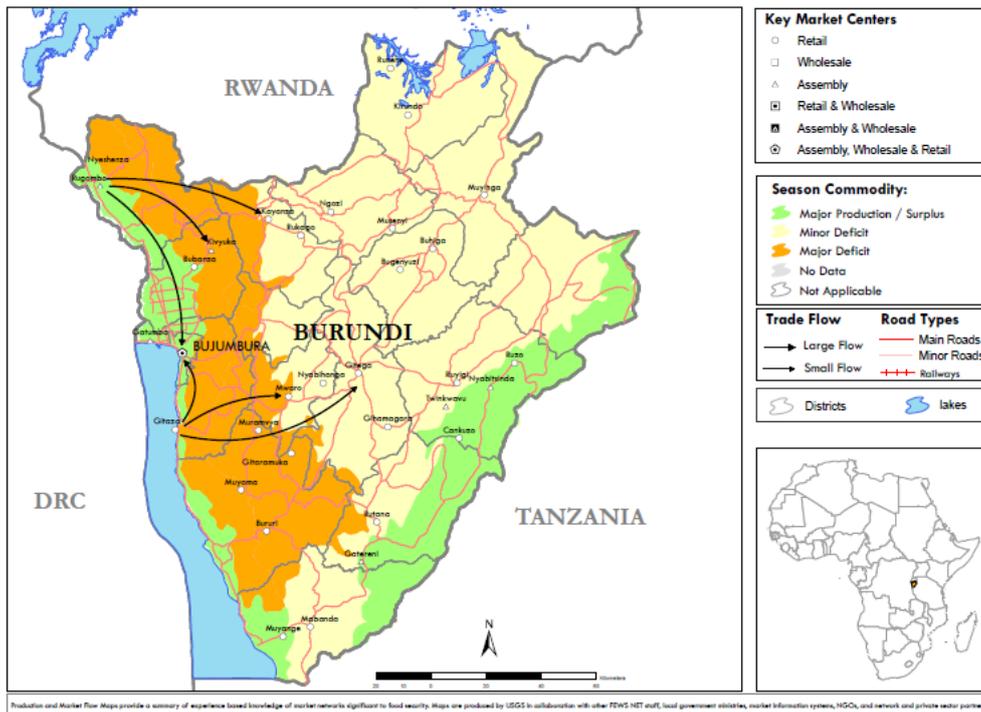
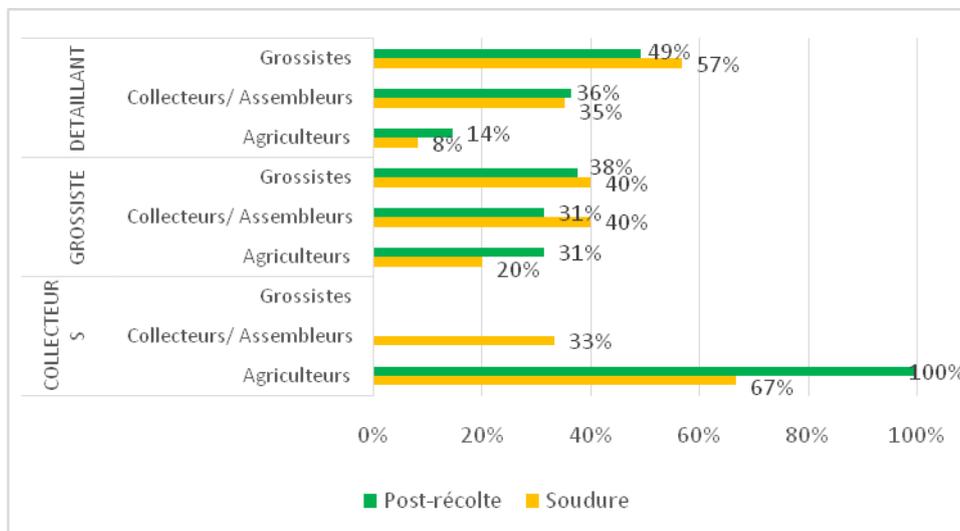


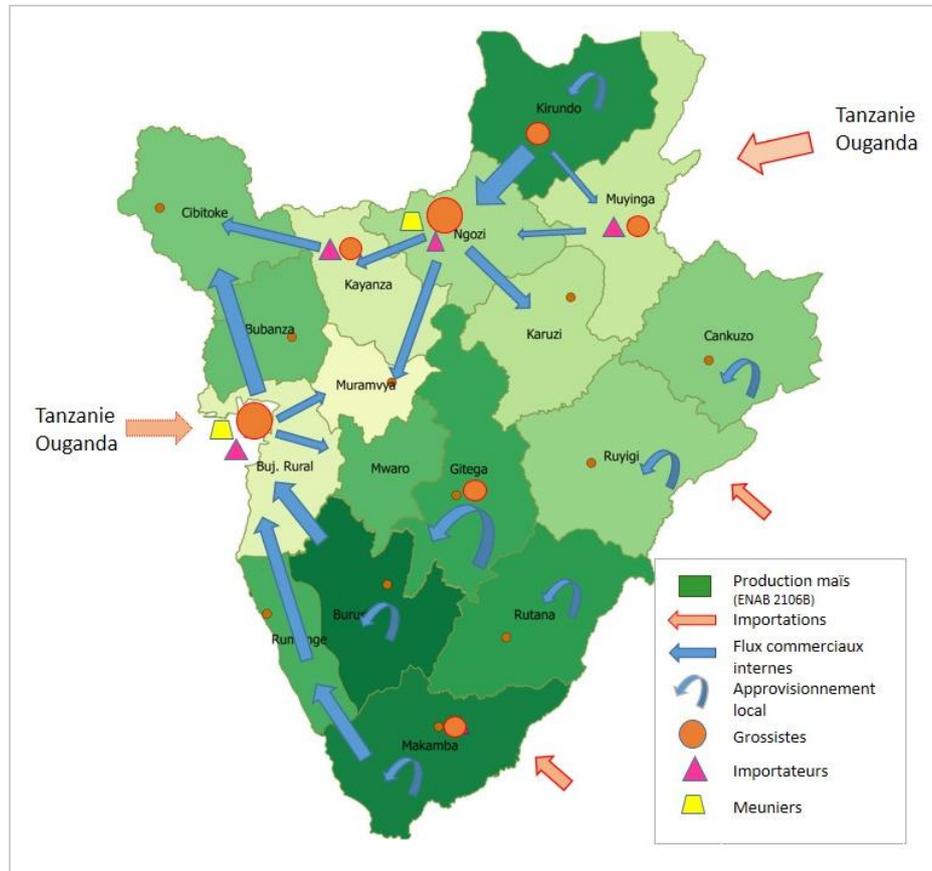
Figure 13: Fournisseurs de riz local en période post-récolte et de soudure



## II.4 Chaîne d'approvisionnement de la farine de maïs

Le maïs est principalement produit dans la région naturelle du Moso ainsi que dans le centre du pays (Gitega, Bururi) et dans le Bugesera (Kirundo).

Figure 14 : Zones de production et de distribution du maïs (Source : enquête marchés, Mars 2017)<sup>34</sup>



**En période de récolte**, les commerçants (détaillants, grossistes) s'approvisionnent auprès de 2 à 5 fournisseurs réguliers locaux (47%) ou de nombreux fournisseurs différents (36%) dans des provinces voisines.

Les **détaillants** s'approvisionnent principalement dans la localité (68%), la province (18%) ou dans une province voisine (18%) auprès des grossistes (56%) mais aussi auprès des collecteurs (28%), des agriculteurs (16%)<sup>35</sup>. Pour les zones de moindre production telles que

<sup>35</sup>Quelques détaillants de Ngozi s'approvisionnent auprès d'unités de transformation de Ngozi.

l'Imbo, les détaillants s'approvisionnent soit à Makamba, à Bujumbura Mairie ou encore à Kayanza (pour Cibitoke). Ils revendent la farine de maïs directement aux consommateurs (91%) ou à d'autres commerçants locaux (8%).

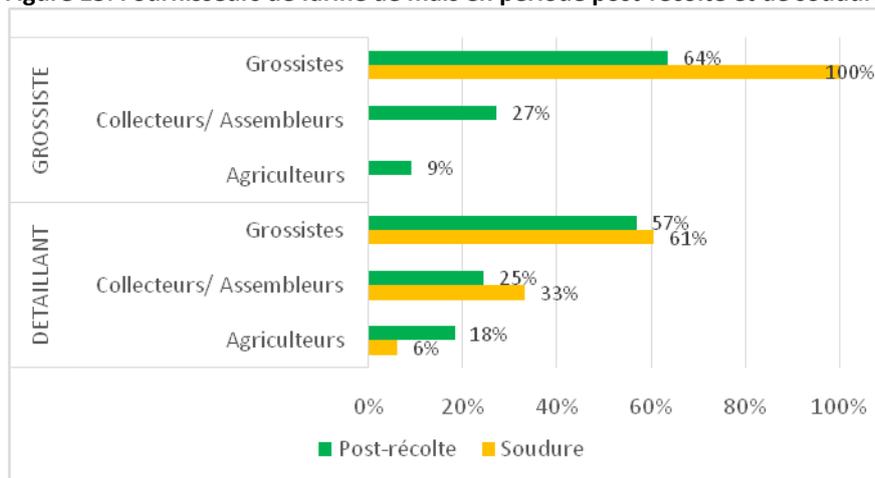
La majorité des **grossistes** achètent leur stock aux collecteurs (33%) à d'autres grossistes (46%) localisés dans la province (47%), dans d'autres provinces (30%) ou encore d'autres pays (22%).

Les grossistes de l'Est (Ruyigi, Cankuzo) achètent une grande partie de leur stock directement aux agriculteurs locaux (44%). Une partie des grossistes du Nord et du Centre se fournissent auprès d'autres grossistes de Ngozi où se concentre une forte activité commerciale du maïs liée notamment à la présence de meuniers et d'importateurs<sup>36</sup>. Certains grossistes de Bujumbura (17%) et de Ngozi (7%) achètent directement la farine de maïs auprès des meuniers. Dans l'Ouest, plus de 90% des détaillants et grossistes s'approvisionnent chez des grossistes de Bujumbura Mairie ou Kayanza.

22% des grossistes s'approvisionnent à l'étranger. Il s'agit de grossistes de Bujumbura, Muyinga, Ngozi et Kayanza qui se fournissent en Tanzanie voire en Ouganda.

Les grossistes revendent leur farine de maïs aux commerçants de la commune (67%) ou des communes voisines (25%) ou parfois directement aux consommateurs (8%).

**Figure 15: Fournisseurs de farine de maïs en période post-récolte et de soudure**

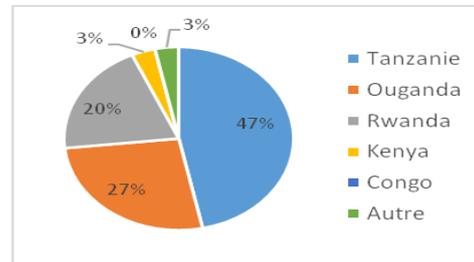


<sup>36</sup> L'enquête C&V de 2012 mentionnait que le commerce du maïs à Ngozi occupait 20 grands commerçants, une cinquantaine de semi-grossistes, 4 meuniers et une multitude de détaillants. Les principales sources d'approvisionnement du maïs pour la province de Ngozi ont été pendant longtemps la Tanzanie et l'Ouganda.

## II.5 Chaîne d'approvisionnement des articles non alimentaires

La grande majorité des articles non alimentaires sont importés des pays voisins (Tanzanie, Ouganda, Rwanda). Les importateurs basés à Bujumbura ou Ngozi revendent les articles aux grossistes principalement localisés à Bujumbura,

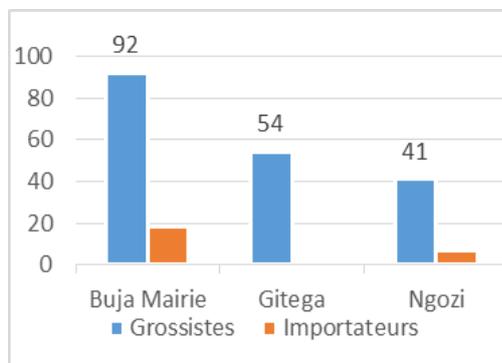
**Figure 16: Principaux pays d'importation des articles non alimentaires**



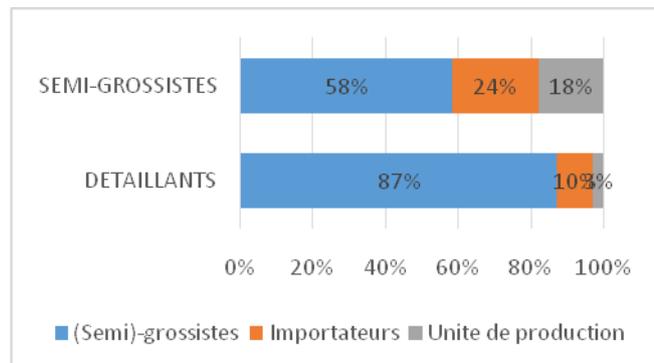
Ngozi et Gitega ou aux semi-grossistes des villes secondaires.

Les détaillants s'approvisionnent soit auprès des grossistes et importateurs de Bujumbura, Ngozi et Gitega (64%), soit auprès des semi-grossistes des chefs-lieux de leurs provinces (32%). Certains commerçants des provinces frontalières (Makamba, Cankuzo, Kayanza, Ngozi) achètent directement dans les pays voisins (4%)<sup>37</sup>.

**Figure 17: Localisation des grossistes en articles non alimentaires**



**Figure 18: Source d'approvisionnement des commerçants pour les articles non alimentaires**



Le savon est produit localement par l'usine de production et de transformation de l'huile de palme, Savor<sup>38</sup>. C'est pourquoi certains commerçants (25%) achètent directement le savon aux entrepôts de cette usine (Bujumbura, Gitega, Rumonge) ou auprès d'autres grossistes (75%).

Parmi les articles achetés auprès des ateliers de fabrication, on retrouve les clous, les tôles, les houes et pelles ainsi que des sacs de voyage.

<sup>37</sup> Plus d'information sur les types de fournisseurs pour chaque commodité non alimentaire dans le rapport « marché »

<sup>38</sup> Savor est la plus importante usine de production de dérivés d'huile de palme (dont les savons) au Burundi.

Près d'un commerçant sur deux (48%) pense que ses sources d'approvisionnement (fournisseurs) vont changer dans les 6 prochains mois et ce à cause du contexte économique difficile (inflation, manque de clientèle, manque de capital)<sup>39</sup>.

### **III. Restriction des échanges et flux commerciaux**

La Tanzanie, touchée par la sécheresse, a eu des productions déficitaires au second semestre 2016. Par conséquent, elle a restreint ses exportations vers les pays de la sous-région, dans le but de protéger ses stocks alimentaires. Par ailleurs, les relations tendues entre le Rwanda et le Burundi entravent les échanges commerciaux entre ces deux pays, mais aussi, entre le Burundi et l'Ouganda dont les produits transitent souvent par le Rwanda. Ainsi, on déplore une perte de débouchés, un manque à gagner considérable pour les producteurs burundais exportateurs et un approvisionnement réduit des marchés locaux pour compenser la faible production<sup>40</sup>.

Certaines provinces du pays, telles que Cibitoke et Kirundo, adoptent également des mesures de restriction des mouvements des produits vivriers dans l'objectif de protéger les stocks de leur localité. Il en résulte une perte d'opportunités commerciales pour les ménages ou des transactions à des prix non rémunérateurs.

#### **III.1 Dévaluation de la monnaie et augmentations des taxes commerciales**

La pénurie des devises et la dépréciation de la monnaie burundaise qui s'amplifient progressivement depuis 2 ans, influent directement sur la diminution des importations. L'énorme écart entre le taux de change officiel (1650 FBU / 1 USD) et le taux du marché informel (2850 FBU / 1 USD) en mars 2017 est en grande partie attribuable à la pénurie de dollars.

Il faut également signaler que le système fiscal tend à accroître les coûts de transaction des produits tant importés que locaux, au grand dam des commerçants encore actifs dans le pays et des consommateurs.

---

<sup>39</sup> Ces raisons ont également été évoquées lors des enquêtes communautaires et auprès des informateurs-clés.

<sup>40</sup>FAO, Bulletin d'information et d'alerte sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Numéro 1 - Déc 2016 - Jan 2017.

### III.2 Offre sur les marchés

Le rapport d'évaluation des récoltes des saisons 2016B et C indiquait qu'en décembre 2016, les stocks de maïs chez les commerçants étaient jugés inférieurs à ceux de 2015 dans 68 des 116 communes que compte le Burundi<sup>41</sup>. Pour la saison 2017A<sup>5</sup>, l'offre en haricot est suffisante pour 19 marchés sur 55 (figure 19). Il s'agit principalement des marchés de Ngozi, Gitega, Mwaro, Muyinga et Ruyigi.

On constate donc qu'il y a un déficit d'approvisionnement en productions locales mais également en produits importés sur les marchés et notamment pour les principales commodités. Ceci est en partie confirmé par les entretiens avec les commerçants. Plus d'un quart d'entre eux avouent que la diminution de leurs ventes d'haricot, riz local, farine de maïs et farine de manioc est liée à une mauvaise production agricole (27%).

Figure 19: Offre en haricot sur les marchés (Source: FAO, 2017)

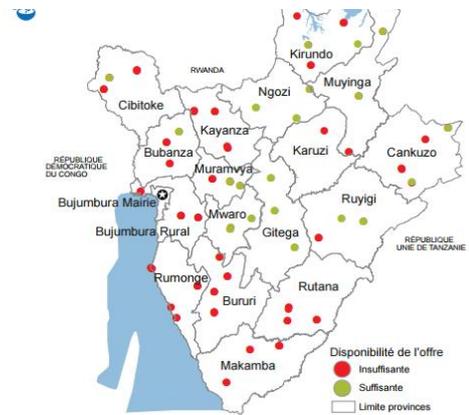
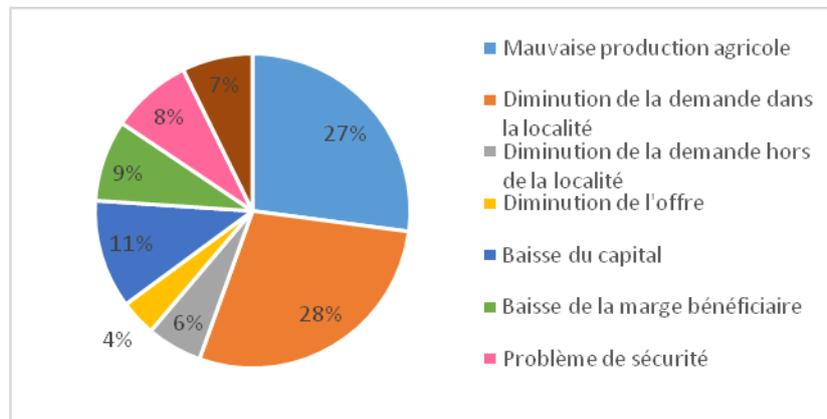


Figure 20: Principales causes de la diminution de vente chez les commerçants



<sup>41</sup>ibid

## **IV. Fonctionnement des marchés**

Afin d'évaluer les capacités de réponses des marchés à l'utilisation du transfert monétaire, la compétitivité et l'intégration des marchés ont été analysés. Il s'agit de :

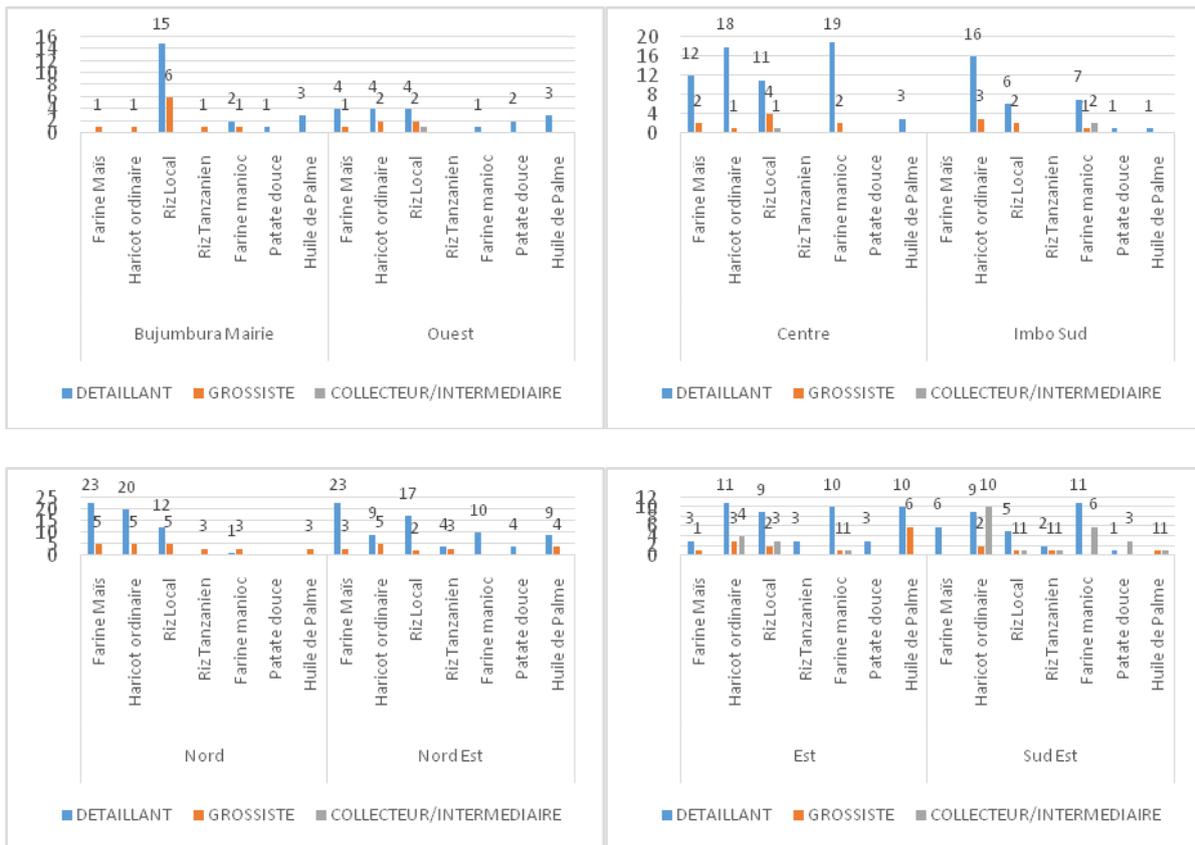
- ✓ Répertorier le nombre de commerçants qui animent les marchés par zone agro-économique et analyser la concurrence des marchés
- ✓ Identifier la présence d'oligarchie ou système de fixation des prix sur le marché
- ✓ Déterminer l'intégration des marchés à travers l'analyse des séries des prix des denrées dans les marchés des provinces et des connexions aux principales sources d'approvisionnement.
- ✓ Identifier les principales contraintes aux activités commerciales pour les commerçants

### ***IV.1 Concurrence des marchés***

L'analyse de la concurrence des marchés est faite de manière comparative sur les 8 zones agro-commerciales définies dans l'étude des marchés. Ces zones tiennent compte des différents circuits de commercialisation et regroupent des marchés « connectés ».

Le nombre d'acteurs présents sur un marché pour un type de commodité peut renseigner sur le niveau de compétitivité sur ce marché et influencer les stratégies des acteurs particulièrement sur la formation des prix.

Figure 21: Nombre de commerçants par type de filière et par zone



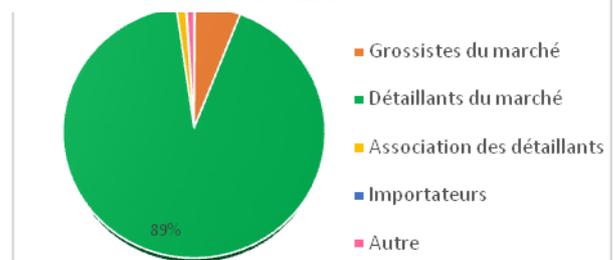
Sur tous les marchés visités, on remarque une atomie d'acteurs. Il existe une forte concurrence entre les détaillants et les grossistes pour les 3 principales commodités alimentaires (farine de maïs, haricot ordinaire, riz local). Pour les autres commodités, cette concurrence semble exister mais la méthodologie et l'échantillonnage de l'étude n'ont pas pu la mettre clairement en évidence. Et aucune conclusion ne peut être tirée pour le riz tanzanien.

Les zones de l'Est et du Sud-Est montrent une forte diversité d'acteurs (dont les collecteurs) pour les différentes filières. A noter que les résultats pour ces zones commerciales portent sur un nombre plus élevé de marchés.

#### IV.2 Ratio de concentration et fixation des prix.

La concurrence des acteurs a un impact sur la fixation des prix. L'entretien avec les commerçants ainsi qu'avec les informateurs-clés a révélé que dans l'ensemble, les prix de vente au détail et de gros sont fixés librement par les

Figure 22: Fixation des prix de vente chez les détaillants



détaillants et les grossistes du marché et selon la loi de la concurrence. A Bujumbura Mairie et à Ngozi, certains commerçants disent que les prix sont fixés par les usines de transformation (notamment pour la farine de maïs).

### *IV.3 Intégration des marchés*

L'étude des relations des prix des commodités sur les marchés est importante puisqu'elle peut décrire et caractériser le fonctionnement et l'organisation de ces marchés. Dans le cas des produits agricoles, il est utile et nécessaire d'analyser l'intégration entre les différents marchés et le mécanisme de transmission de l'information sur les prix afin de garantir leur efficacité mais aussi celui du développement du secteur agricole. Cette étude porte uniquement sur les principales commodités alimentaires par manque d'information suffisante sur les prix des articles non alimentaires.

Les séries des prix sur les marchés sont issues de la base de données SIP du MINAGRIE. L'analyse porte sur une période de 2,5 ans de septembre 2014 à janvier 2017.

Les figures 23 à 25 ci-après présentent l'évolution des prix au détail du haricot ordinaire, du riz local et de la farine de maïs sur les différents marchés. Les figures 26, 27 et 28 présentent les prix de la farine du maïs, du haricot et du riz en dollars américain alors que les figures 29 et 30 décrivent respectivement l'évolution de l'inflation pour la période de 2014 à 2016 et le coût du panier alimentaire au Burundi exprimé en monnaie locale et en dollars américain. On constate que globalement les prix sur les différents marchés évoluent de la même manière. Sauf pour la farine de maïs, où les prix sur les marchés de Cibitoke, Bubanza, Mwaro Karuzi et Kayanza ne semblent pas toujours évoluer dans les mêmes proportions que l'ensemble des marchés.

La corrélation de Pearson permet de vérifier l'intégration des marchés. Cette corrélation a été appliquée aux séries des prix moyens du haricot, riz local et farine de maïs par province.

On constate que les prix sont en général bien corrélés sur les marchés localisés dans les provinces voisines (coefficient de corrélation de 0.8-0.9) voire d'une même zone commerciale<sup>42</sup> (>0.7) à l'exception du marché de Kayanza qui semble moins intégré<sup>43</sup>.

---

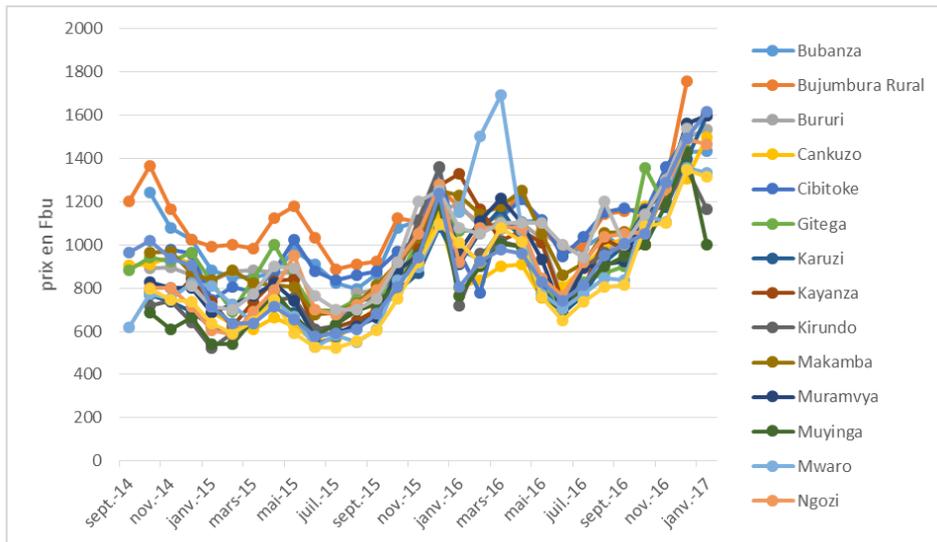
<sup>42</sup>Zone définies dans le cadre de cette étude, voir § sur la méthodologie

<sup>43</sup>Par exemple, la corrélation pour le prix de la farine de maïs sur les marchés de Kayanza et Ngozi est de 0,62. Les tableaux de corrélation de Pearson sont repris en annexe du rapport de l'étude des marchés.

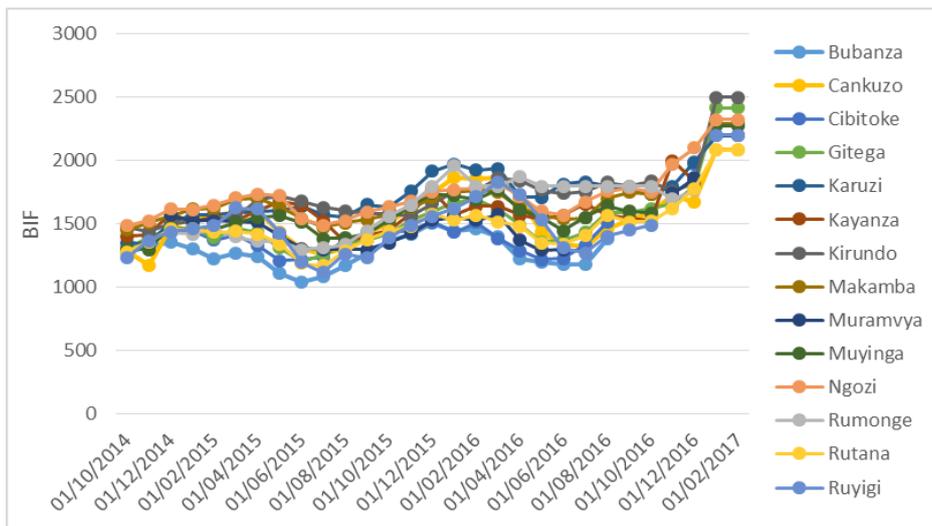
Par ailleurs les marchés de Bubanza et Rumonge sont moins intégrés pour le riz local et le marché de Karuzi pour la farine de maïs.

L'évolution des prix des denrées alimentaires en dollars a changé dans le même sens que celle des prix en monnaie locale. Le taux d'inflation a chuté pour le mois de février 2015 et de Mai 2016 correspondant aux périodes de récolte (saison A et saison B) selon le calendrier agricole au Burundi. Le panier alimentaire est plus cher respectivement à Bujumbura, Rumonge et Cibitoke. Ces zones ont également les prix les plus élevés dans le pays.

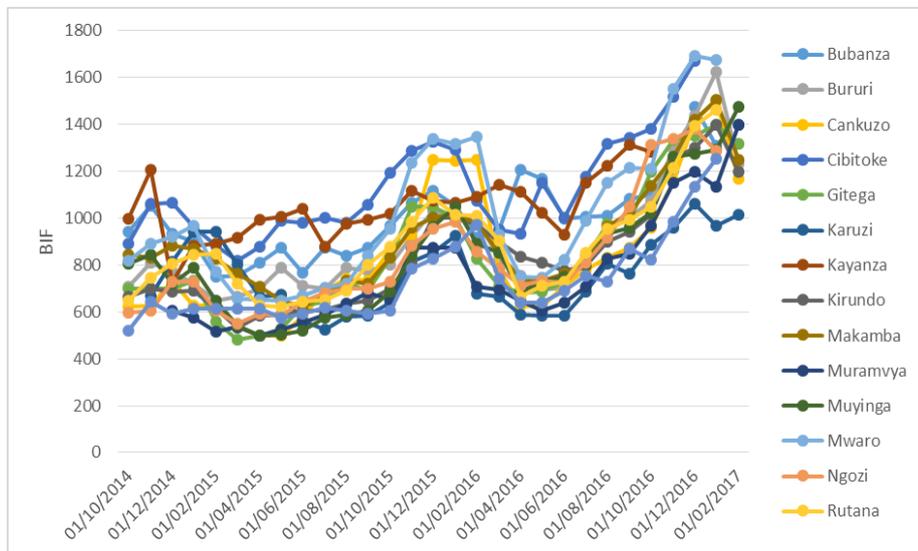
**Figure 23: Co-mouvement du prix de détail du haricot sur les marchés**



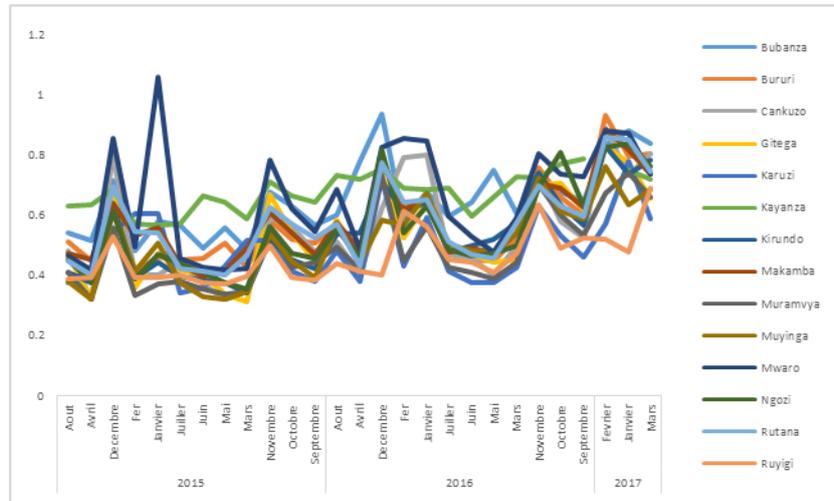
**Figure 25: Co-mouvement du prix au détail du riz local sur les marchés**



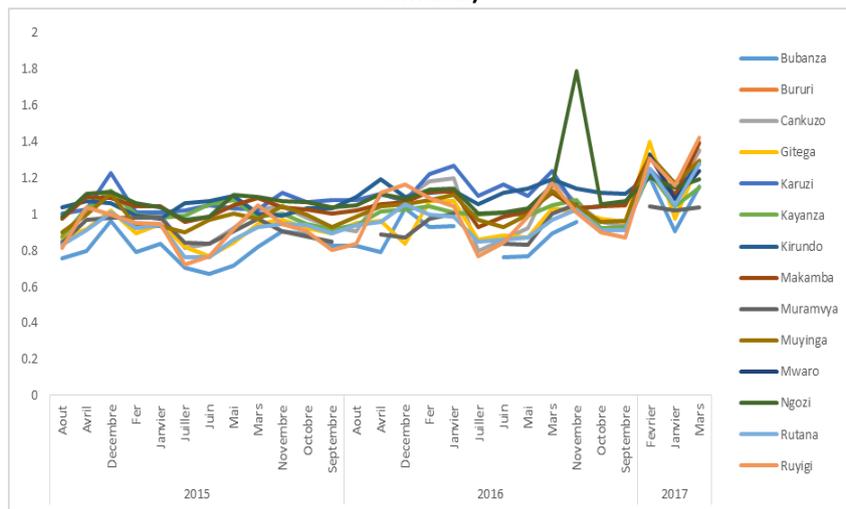
**Figure 24: Co-mouvement du prix au détail de la farine de maïs sur les marchés**



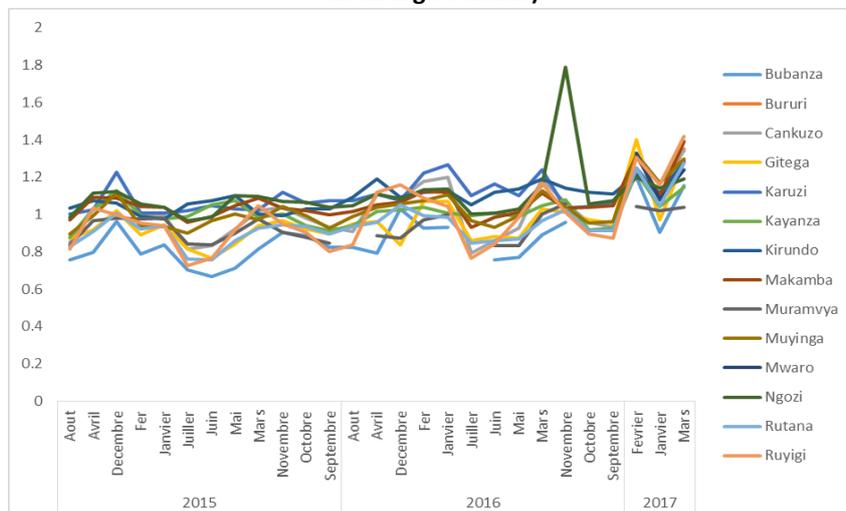
**Figure 26 : Tendances du prix de la farine de maïs en dollars américains (en utilisant les taux de change officiels)**



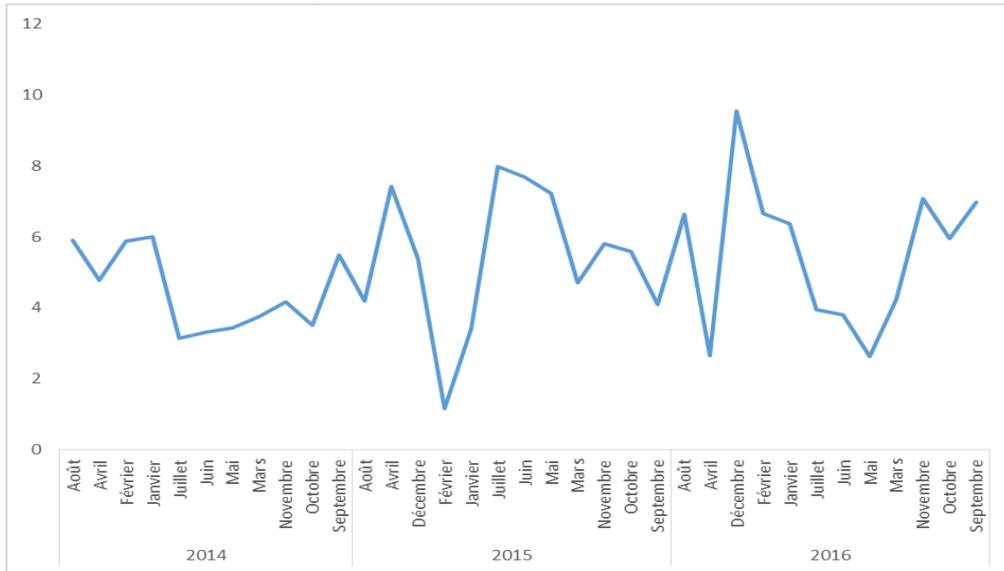
**Figure 27 : Tendances des prix des haricots en équivalents en dollars américains (selon les taux de change officiels)**



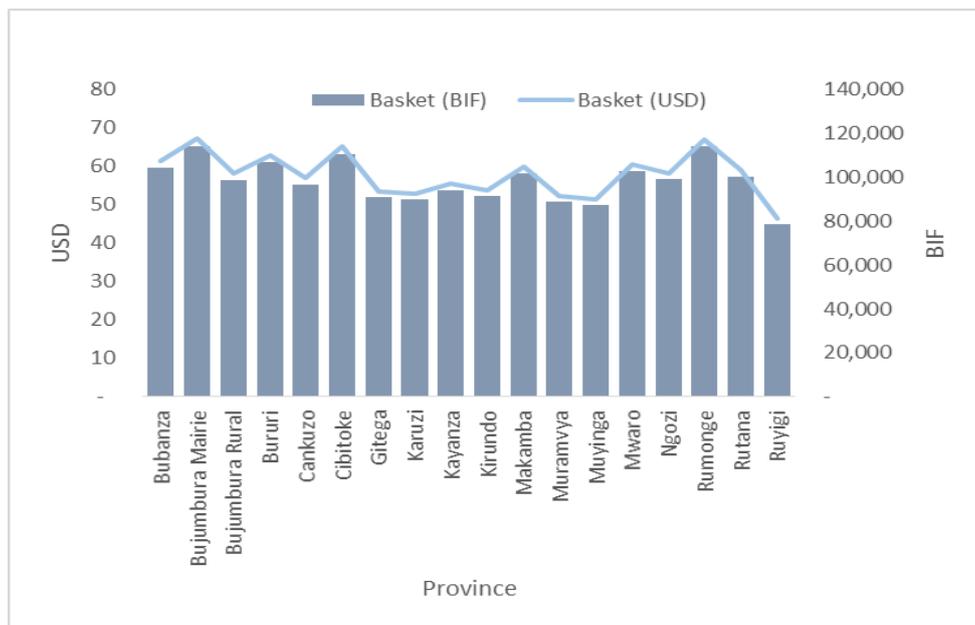
**Figure 28 : Tendances des prix de riz décortiqué à grain long en dollars américains équivalents (selon les taux de change officiels)**



**Figure 29 : Taux d'inflation (2014-2016)**



**Figure 30 : Coût du panier Alimentaire pour le Burundi (excluant le sel et huile de cuisson)**



## V. Capacité de réponse des commerçants à une augmentation de la demande

### V.1 Capacité de stockage des commodités alimentaires

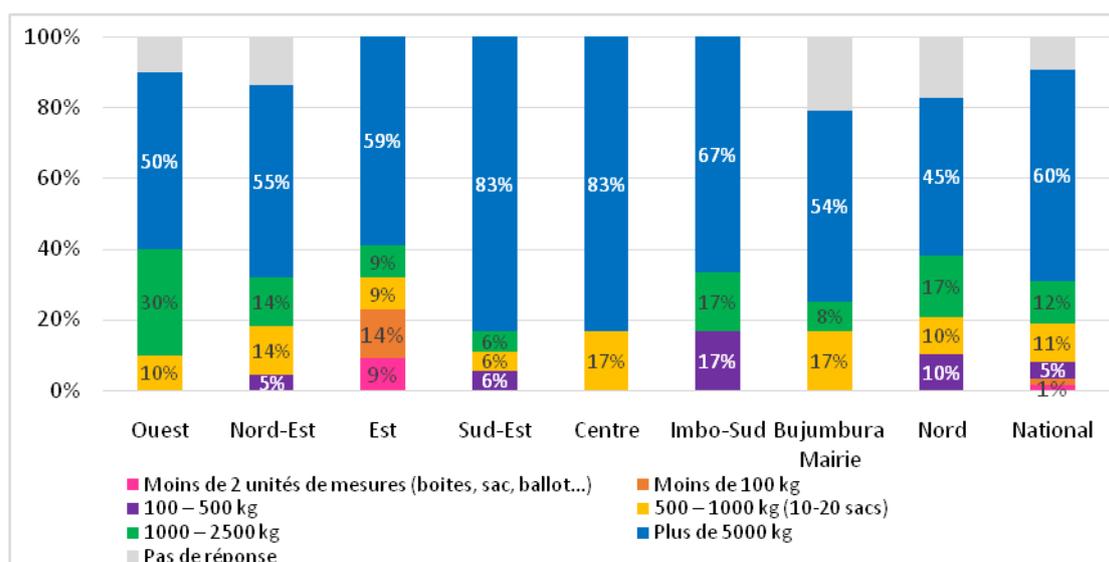
Les **détaillants** entreposent leur stock de commodités alimentaires dans leur boutique (62%), dans leur entrepôt (14%), dans un entrepôt public (7%)<sup>44</sup> et en plein air (3%). Près de 15% des détaillants disent ne pas avoir de stock et principalement les détaillants de l'Ouest (36%).

Les **grossistes** conservent leur stock soit dans leur entrepôt (plus de 60% des grossistes de l'Est, Sud-Est, Centre et Imbo sud) ou dans leur boutique (plus de 60% des grossistes de l'Ouest et Nord-Est). Certains grossistes utilisent l'entrepôt d'une organisation (8% dans l'Ouest et 4% à Bujumbura Mairie). Et seulement certains grossistes de Bujumbura Mairie (4%) utilisent un entrepôt public.

La majorité des **collecteurs/intermédiaires** stockent les commodités dans leur propre entrepôt (70%). Quelques collecteurs de la région de l'Est (Ruyigi, Cankuzo) utilisent des entrepôts publics.

Plus de 60% des **grossistes** peuvent stocker plus de 5 tonnes. A Bujumbura Mairie et dans l'Ouest, la capacité de stockage des grossistes est plus faible avec 40% des grossistes de l'Ouest qui stockent moins de 2,5 tonnes et 25% à Bujumbura Mairie<sup>45</sup>.

Figure 31: Capacité de stockage des grossistes pour les produits alimentaires



<sup>44</sup> 12% des détaillants du Centre et du Nord-Est stockent dans un entrepôt public.

<sup>45</sup> A Bujumbura Mairie, il y a eu 22% d'abstention concernant la capacité de stockage des grossistes.

Les détaillants ont une capacité de stockage très variable selon les régions. Dans l'Est, plus de 50% des détaillants ont une capacité de stockage inférieure à 0,5 tonnes, alors que dans l'Imbo sud et le Sud-Est, 30% des détaillants ont une capacité de stockage entre 1 et 2,5 tonnes.

## V.2 Réserves alimentaires chez les commerçants

Le rapport d'évaluation des récoltes de la saison 2016B et C indiquait qu'en décembre 2016, les stocks de maïs chez les commerçants étaient jugés inférieurs à ceux de 2015 dans 68 des 116 communes que compte le Burundi<sup>46</sup>. Pour la saison 2017A<sup>5</sup>, l'offre en haricot était suffisante pour 19 marchés sur 55 (figure 27). Il s'agit principalement des marchés de Ngozi, Gitega, Mwaro, Muyinga et Ruyigi.

Le tableau 15 présente les quantités globales stockées chez les commerçants interrogés lors de l'enquête marché. Les quantités de farine de maïs, haricot et riz local sont les plus élevées chez les détaillants. Les grossistes stockent principalement le haricot, le riz mais aussi les racines de manioc.

Figure 32 : Offre en haricot sur les marchés  
(Source : FAO, 2017)

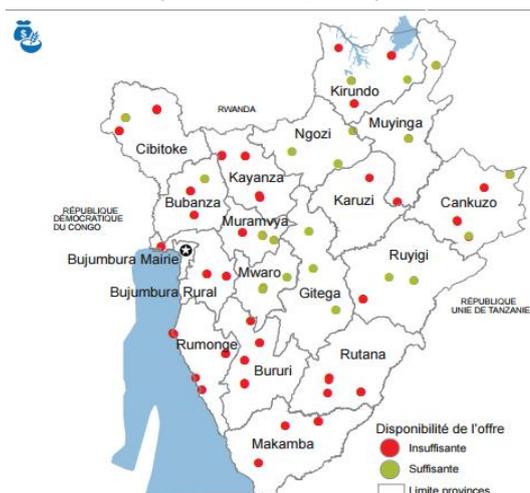


Tableau 15: Stocks de commodités alimentaires recensés auprès des commerçants interrogés

Commodités alimentaires	DETAILLANTS			GROSSISTES		
	Nbre détaillants	MT	MT/détaillant	Nbre grossistes	MT	MT/grossistes
Mais farine	64	68,1	1,1	13,0	23,7	1,8
Mais grains	18	4,8	0,3	11,0	25,1	2,3
Sorgho	3	8,2	2,7	0,0	0,0	
Pomme de terre	31	12,1	0,4	2,0	4,5	2,3
Haricot jaune	9	11,0	1,2	3,0	17,9	6,0
Haricot ordinaire	84	43,1	0,5	21,0	387,0	<b>18,4</b>
Riz local	72	27,5	0,4	24,0	371,5	<b>15,5</b>
Riz tanzanien	9	2,9	0,3	8,0	70,6	8,8

<sup>46</sup>FAO, Bulletin d'information et d'alerte sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Numéro 1 - Déc 2016 - Jan 2017

Patate douce	12	0,9	0,1	0,0	0,0	
Manioc farine	60	14,1	0,2	7,0	29,6	4,2
Manioc racines	9	1,1	0,1	4,0	39,4	9,9
Huile de palme	29	3,2	0,1	11,0	32,2	2,9
Huile de Coton	4	1,5	0,4	3,0	12,7	4,2
Autre huile végétale	4	0,2	0,1	1,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>408</b>	<b>199</b>	<b>0,5</b>	<b>108</b>	<b>1014</b>	<b>9,4</b>

La variation de l'offre sur les marchés suit la saisonnalité agricole. D'après les commerçants et informateurs-clés interrogés dans le cadre de l'étude des marchés, la période où l'offre en commodités alimentaires est au plus bas s'étale de décembre à mars. Cette période correspond selon la loi du marché à une période de prix élevé.

### V.3 Capacités de stockage des commodités non alimentaires

La majorité des grossistes peuvent stocker plus de 500kg et plus de la majorité jusqu'à 5 tonnes. C'est à Karuzi que la capacité de stockage des grossistes semble la plus faible (0,5 à 1T). Tous les grossistes interrogés à Bujumbura Mairie, Ngozi et Gitega stockent plus de 5 tonnes.

Pour les détaillants, la capacité de stockage varie selon le type de commodité et la région. La capacité de stockage des détaillants est la plus faible à Cibitoke et Cankuzo (0,5T en moyenne) et plus importante à Ngozi, Karuzi, Makamba et Rutana (>2,5 T en moyenne).

**Tableau 16 : Capacité de stockage des commerçants par type de commodité non alimentaire**

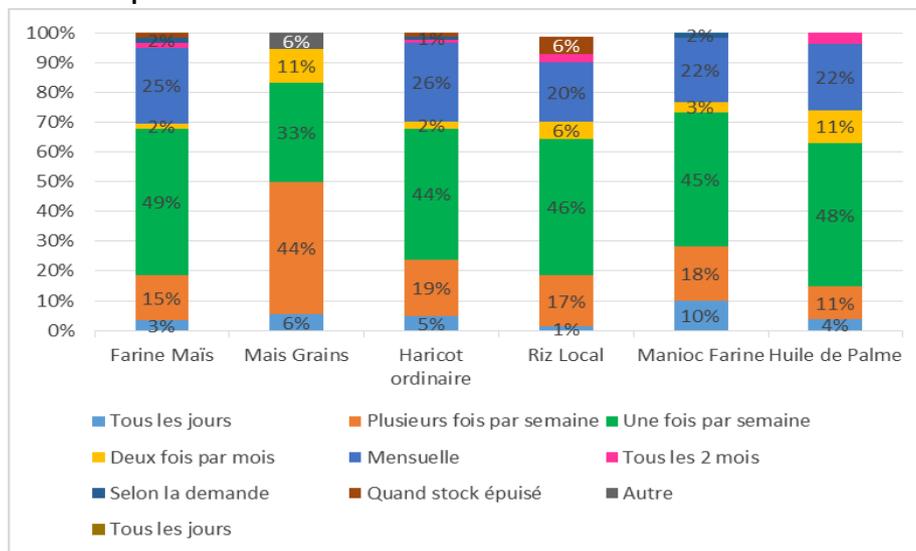
		< 2 unités de mesures (boîtes, sac, ballot...)	Moins de 100 kg	100 – 500 kg	500 – 1000 kg	1000 – 2500 kg	Plus de 5000 kg
GROSSISTE	Articles ménagers	4%	0%	8%	15%	19%	54%
	Articles scolaires	0%	0%	10%	15%	20%	55%
	Matériaux de construction	0%	11%	0%	33%	11%	44%
	Matériel agricole et intrants	0%	0%	0%	30%	10%	60%
	Vêtements et produits hygiène	0%	3%	3%	10%	21%	62%
DETAILLANT	Articles ménagers	4%	11%	14%	26%	25%	19%
	Articles scolaires	4%	10%	19%	23%	25%	21%
	Matériaux de construction	3%	11%	19%	16%	19%	33%
	Matériel agricole et intrants	2%	14%	17%	22%	17%	29%
	Vêtements et produits hygiène	2%	19%	20%	24%	21%	14%

#### V.4 Fréquence de renouvellement du stock alimentaire

La plupart des **grossistes** et **détaillants** renouvelle leur stock de commodités alimentaires au moins une fois par semaine. Environ 25% des grossistes ne se réapprovisionnent qu'une fois par mois. Il s'agit principalement des grossistes qui vendent les farines de maïs et de manioc ainsi que le riz tanzanien et l'huile de coton.

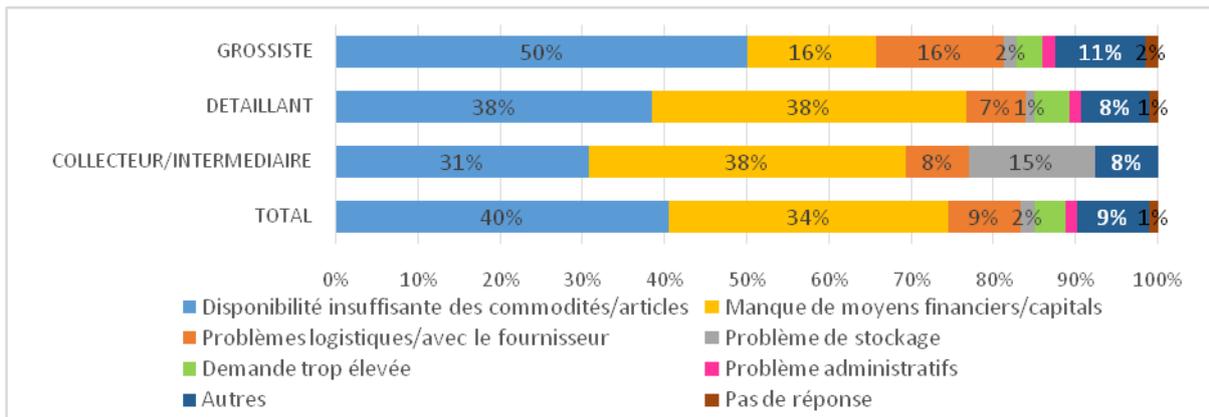
En moyenne **les délais de livraison** après une commande chez leurs fournisseurs sont de 2 jours pour les détaillants et 5 jours pour les grossistes. C'est à Bujumbura Mairie que les délais sont les plus longs (6 jours en moyenne).

Figure 33 : Fréquence de renouvellement des commodités alimentaires chez les détaillants



44% des commerçants ont déjà connu une rupture de stock ; mais seulement 4% de façon régulière et 3% des détaillants de manière beaucoup plus fréquente et ce surtout à Bujumbura Mairie (15%). Les deux principales raisons, sans distinction significative entre les régions, sont un **manque de disponibilité** des commodités chez les fournisseurs et un **manque de moyen financier** pour se réapprovisionner.

Figure 34: Causes des ruptures de stock chez les commerçants

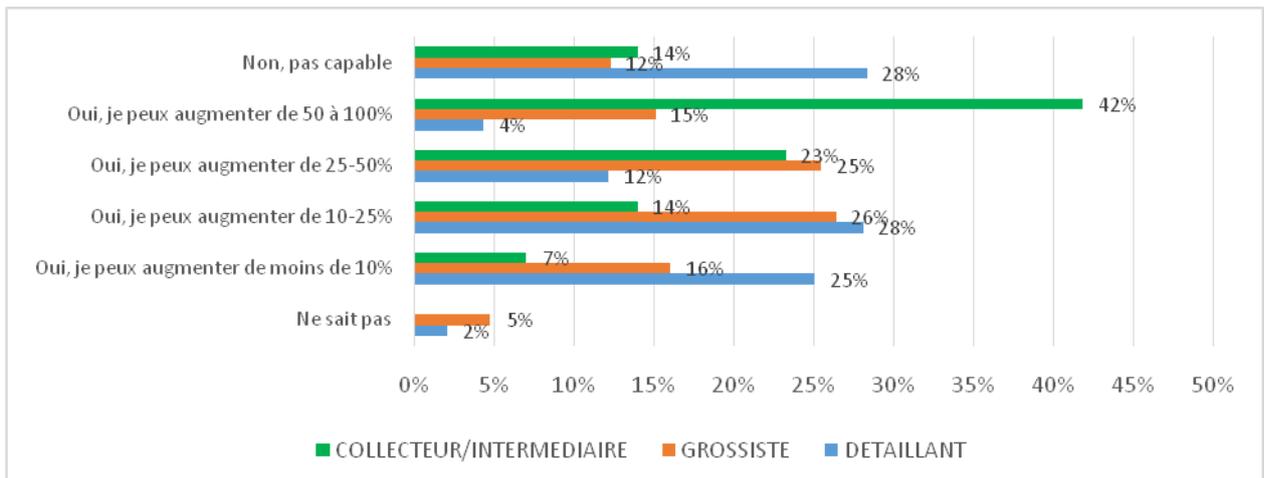


### V.5 Capacité d'augmentation du volume de stock

#### Commodités alimentaires

Près des ¾ des commerçants disent pouvoir augmenter leur stock alimentaire afin de répondre à une augmentation de la demande de 25%. Cependant à peine 16% des détaillants peuvent augmenter leur volume de stock de plus de 25%. Les grossistes peuvent mieux répondre à la demande avec une augmentation possible de volume de 10 à 50% pour la moitié d'entre eux. Les collecteurs semblent plus à l'aise pour augmenter le volume de leur stock.

Figure 35 : Augmentation du volume de stock alimentaire si augmentation de la demande de 25%



La principale difficulté pour augmenter le volume des stocks est **le manque de capital** (88% des détaillants, 90% des grossistes). Certains détaillants mentionnent un manque de moyen de transport, et certains collecteurs **un manque de commodités** chez les producteurs.

## Commodités non alimentaires

Les détaillants et grossistes peuvent réapprovisionner leur stock non alimentaire en 2 à 3 jours en moyenne (6 jours pour les vêtements chez les grossistes) avec un délai maximum de 30 jours pour certains. Si la demande augmentait, la plupart serait capable d'augmenter leur stock mais dans une moindre mesure pour les détaillants. Près de 20% des grossistes peuvent aller jusqu'à doubler leur stock non alimentaire.

Néanmoins, plus de 20% des détaillants (et 10% de grossistes<sup>47</sup>) ne peuvent répondre à cette augmentation de demande, principalement par manque de capital. Il s'agit surtout de détaillants de Bujumbura Mairie, Muyinga, Cankuzo, Ruyigi.

Figure 36: Capacité d'augmenter les stocks en articles non alimentaires si la demande augmente de 25%

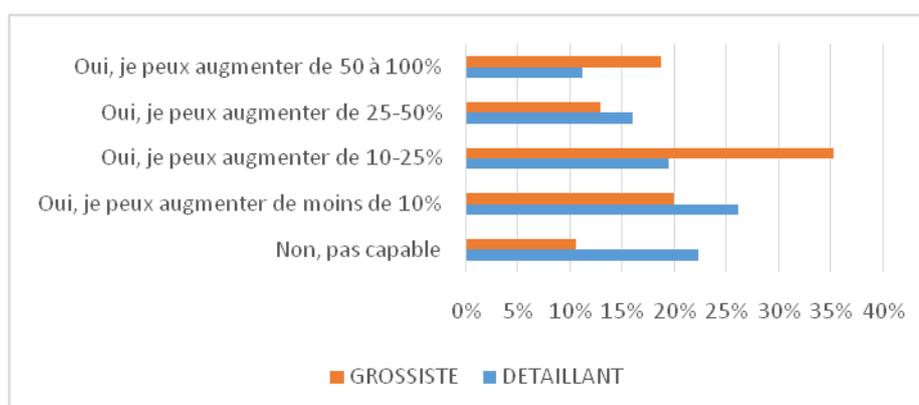
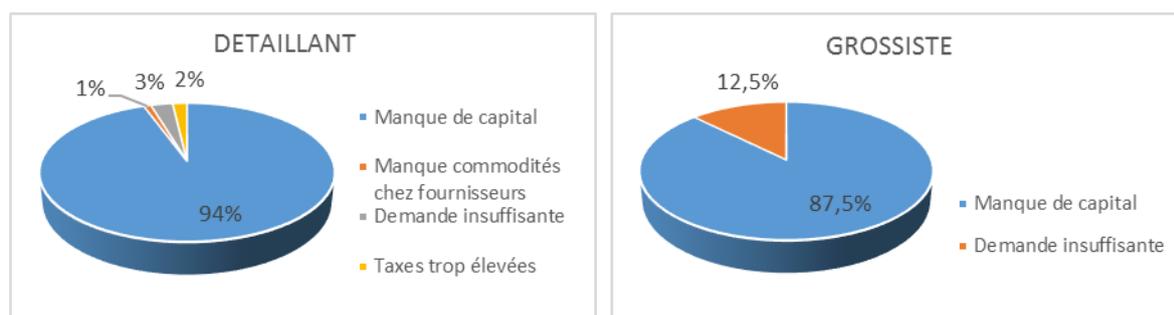


Figure 37: Raisons de l'incapacité d'augmentation du stock non alimentaire



## V.6 Difficultés de l'activité commerciale

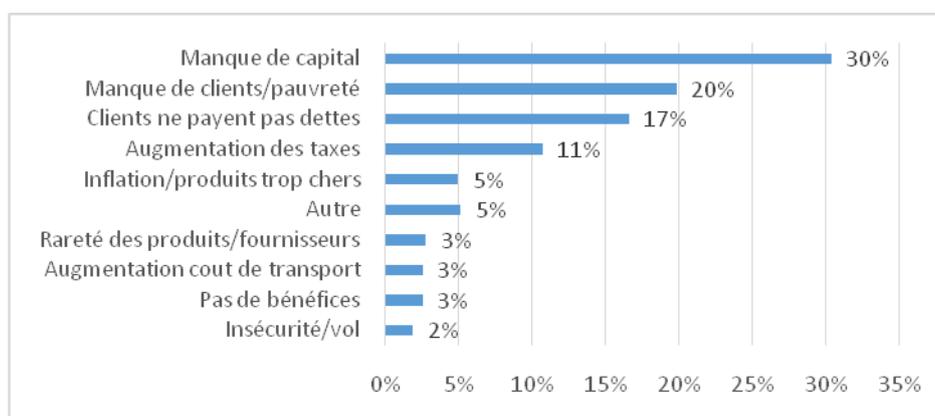
Un commerçant sur deux a des difficultés à mener à bien son commerce (54% des détaillants, 44% des grossistes, 13% des collecteurs/intermédiaires). Ce sont les

<sup>47</sup> L'échantillon de grossistes est faible. Les 10% correspondent à un effectif de 5 grossistes.

commerçants du Nord-Est qui ont le plus de difficultés (72% des commerçants) ainsi que ceux de la région du Centre (66%)<sup>48</sup>.

Les commerçants ont cité de nombreuses raisons qui contraignent le développement de leur activité. Le manque de capital ainsi que le manque de clients ont fréquemment été cités (Figure 33). Les principales raisons se rapportent à la crise économique générale que connaît le pays conditionnée par l'inflation et le manque de ressources financières pour les ménages avec pour conséquence une diminution du pouvoir d'achat et un endettement à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement des commodités. Parmi les « autres » raisons sont citées un manque d'accès au crédit ou encore la saisonnalité des produits agricoles.

**Figure 38 : Causes des difficultés de commerce**



Environ 20% des commerçants (215 cas<sup>49</sup>) affirment avoir été affectés par un choc au cours des 3 derniers mois. Pour plus de 90% d'entre eux, ce choc aurait réduit leurs ventes de 10 à 25% majoritairement. Et pour 2/3 d'entre eux, ce choc aurait endommagé leur capacité de stockage.

Ce sont principalement les commerçants de l'Est (32%) et du Nord-Est (28%) et de Bujumbura Mairie qui ont été le plus affectés (27%) avec une diminution de la vente pouvant atteindre 50%.

<sup>48</sup> 98% des commerçants de Kirundo, 92% de Gitega et 82% à Muyinga

<sup>49</sup> 24 cas à Bujumbura Mairie.

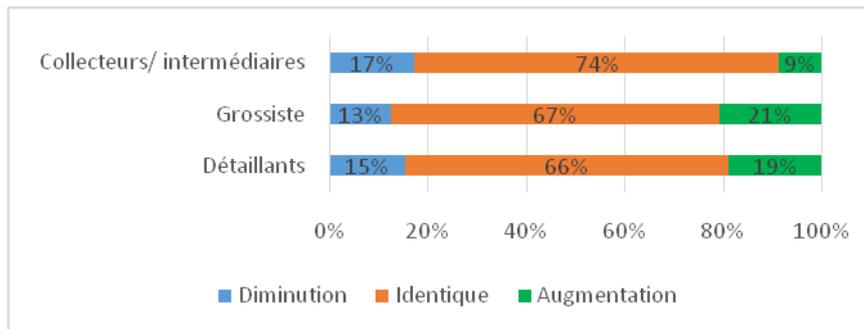
**Tableau 17: Proportion de commerçants dont le commerce a été affecté par un choc**

Type Commerçant	Choc	Réduction ventes	Réduction capacité stockage
Détaillant	24%	93%	69%
Grossiste	20%	93%	57%
Collecteur	17%	99%	88%
Total	23%	93%	68%

### V.7 Estimation de l'évolution des prix si la demande double

Plus des 2/3 des commerçants affirment que si la demande pour leurs produits alimentaires doublait, cela n'aurait aucun impact sur les prix de vente. Environ 20% des détaillants et grossistes mentionnent que leurs prix augmenteraient. Et pour 15% des commerçants, une augmentation de la demande serait associée à une diminution des prix.

**Figure 39: Evolution du prix de vente des denrées alimentaires si la demande doublait**



Pour les articles non alimentaires, la majorité des commerçants estime aussi qu'un doublement de la demande n'aurait aucun impact sur les prix de vente. Environ 20% des détaillants et en moyenne 25% des grossistes pensent que cette augmentation de demande provoquerait une augmentation des prix.

**Tableau 18: Estimation par les commerçants de la variation des prix si la demande double**

		Articles ménagers	Articles scolaires	Matériaux de construction	Matériel agricole et intrants	Vêtements et produits hygiène
DETAILLANT	plus bas	13%	8%	13%	12%	13%
	identiques	59%	65%	57%	64%	63%
	Plus hauts	21%	19%	23%	18%	18%
	Ne sait pas	7%	8%	7%	6%	7%
GROSSISTE	plus bas	10%	12%	20%	15%	11%
	identiques	73%	54%	50%	54%	51%
	Plus hauts	7%	27%	20%	31%	27%
	Ne sait pas	10%	8%	10%	0%	11%

*En supposant que les questions posées aient été bien comprises par les commerçants, près de 2/3 d'entre eux estiment qu'un doublement de la demande en commodités alimentaires ou non alimentaire n'aura aucun impact sur les prix de vente au détail ou en gros.*

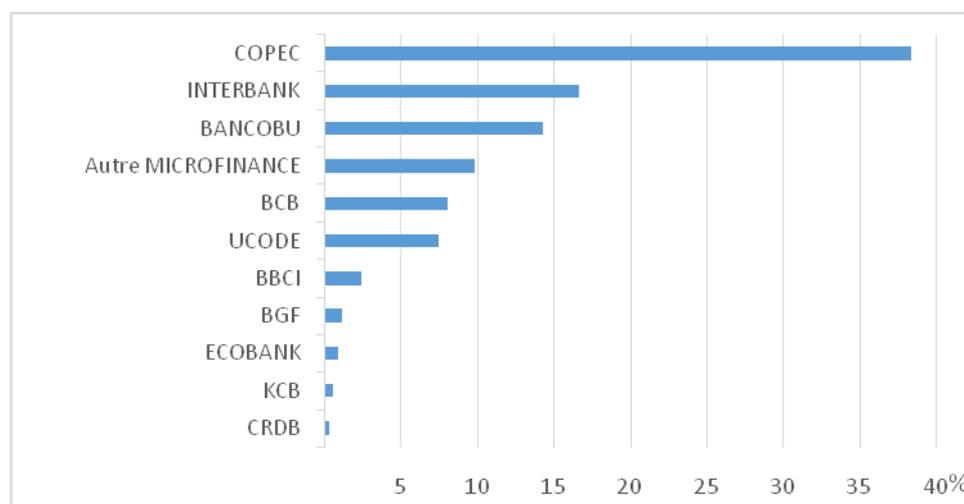
## VI. Capacité des commerçants à utiliser le transfert monétaire

### VI.1 Détention d'un compte en banque commercial

Seulement 1/3 des commerçants interrogés dans cette étude ont un compte en banque dédié à leur commerce (30% des détaillants, 51% des collecteurs et 65% des grossistes). C'est dans la région du Nord-est (54%) et de l'Ouest (22%) que l'utilisation d'un compte est la plus fréquente contrairement à Bujumbura Mairie (22%).

Ces comptes en banque sont principalement logés dans des microfinances (COPEC, UCODE).

**Figure 40: Institutions bancaires où sont logés les comptes de commerce**



## VI.2 Crédits accordés aux commerçants

Près de 11% des collecteurs, 27% des détaillants et 35% des grossistes ont acheté leur stock à crédit. Dans 70% des cas, ce crédit est accordé principalement par les fournisseurs mêmes avec un taux d'intérêt relativement bas (2% en moyenne). A peine 5% des commerçants ont demandé un crédit dans une banque et 8% dans une microfinance qui propose des taux d'intérêt beaucoup plus élevés (respectivement 16% et 14% en moyenne).

Figure 41 : Crédeurs des commerçants pour l'achat des stocks

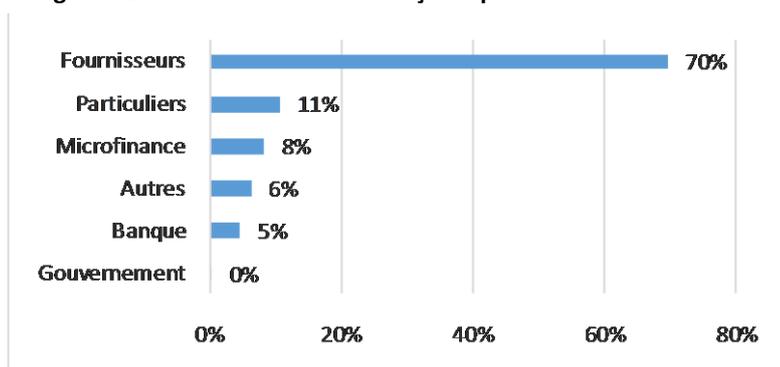


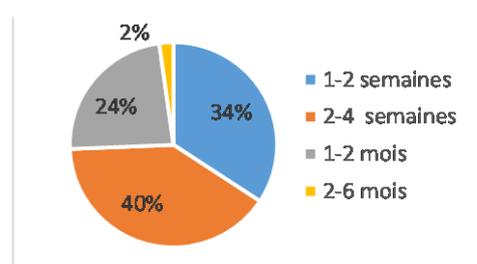
Tableau 19: Taux d'intérêt moyen accordé par les crédeurs

Institutions	Taux d'intérêt moyen (%)
Banque	16
Microfinance	14
Gouvernement	10
Particuliers	3
Fournisseurs	2
Autres	5

## VI.3 Crédits accordés aux clients

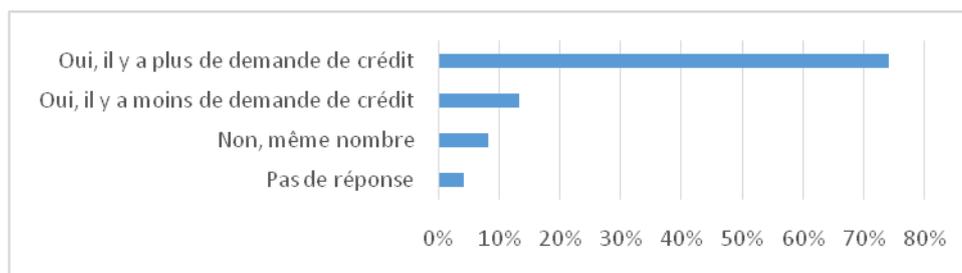
Parallèlement, 83% des commerçants, tous types confondus, accordent des crédits à leurs clients. Cette pratique est limitée à Bujumbura Mairie (50%) et dans l'Ouest (63%) mais quasiment systématique dans le Nord-Est (91%) et Sud-Est (97%). Un tiers des commerçants accordent une durée de crédit à leurs clients de 2 semaines, un autre tiers accordent jusqu'à 4 semaines.

Figure 42: Durée du crédit accordé aux clients



Les commerçants qui n'accordent pas de crédit à leur client (17%) affirment que la raison principale est leur manque de capital (59%), l'inflation (7%) ou le non remboursement des crédits par les clients (5%) ou pour d'autres raisons non précisées (23%). Plus de 70% des commerçants estiment qu'il y a une augmentation du nombre de clients demandant un crédit depuis l'année dernière.

Figure 43: Variation du nombre de clients qui demandent un crédit selon l'avis des commerçants



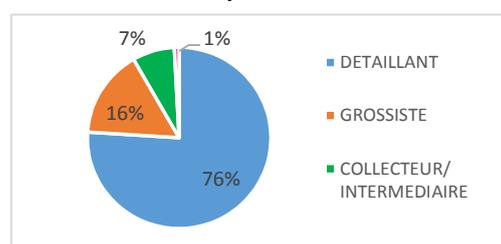
#### VI.4 Utilisation du transfert monétaire

A peine 13% des commerçants utilisent le transfert d'argent par téléphonie mobile<sup>50</sup>.

Parmi ceux-ci les détaillants sont les plus nombreux à l'utiliser (76%). Le taux d'utilisation semble plus élevé dans la région du Centre (22%) qu'à Bujumbura Mairie (9%) et dans le Nord-est (8%)<sup>51</sup>.

Globalement, seulement 18% des commerçants ont une expérience avec le transfert monétaire et d'avantage les collecteurs/intermédiaires (38%) que les grossistes (26%) et détaillants (15%). Parmi ceux qui n'ont jamais utilisé ce système, 58% au total y seraient intéressés mais avec une distinction pour l'Imbo-Sud (95%) et l'Ouest (73%) et un moindre intérêt dans l'Est (43,6%).

Figure 44: Utilisation du transfert d'argent par téléphonie mobile



<sup>50</sup> Tels que les services « Lumicash » ou « Ecocash ».

<sup>51</sup> Ces statistiques sont basées sur un échantillon réduit de 122 commerçants ayant répondu utiliser ce système.

**Tableau 20: Pourcentage de commerçants avec une expérience de transfert monétaire ou un intérêt pour cette modalité.**

Type de commerçants	Expérience dans le transfert monétaire	Intérêt pour le transfert monétaire
Détaillant	15%	58%
Grossiste	27%	53%
Collecteur/ Intermédiaire	38%	72%
Importateur	100%	0%
Région		
Ouest	24%	59%
Nord-Est	7%	58%
Est	20%	44%
Sud-Est	32%	52%
Centre	21%	61%
Imbo Sud	15%	95%
Bujumbura Mairie	26%	65%
Nord	8%	45%
Total	18%	58%

## VII. Conclusion sur l'analyse des marchés

L'importance de l'analyse des marchés dans le cadre d'une étude de faisabilité de l'utilisation du transfert monétaire est d'estimer comment les marchés pourraient répondre à une augmentation de la demande pour certains produits en situation normale et/ou lors d'une période spécifique. En effet, il n'y a aucune plus-value d'utiliser le transfert monétaire si les marchés ne sont pas fonctionnels ou capables d'absorber une augmentation de la demande. A contrario, si les stocks sur les marchés locaux sont suffisants et/ou plus élevés que la demande, les distributions en nature pourraient déstabiliser les marchés et affecter les commerçants (principalement les petits commerces).

Le commerce dans les marchés est actuellement au ralenti. On constate une réduction de l'offre alimentaire sur les marchés liés d'une part aux mauvaises récoltes (haricot, tubercules) mais aussi à la restriction des importations (farine de maïs, riz tanzanien) et des flux commerciaux internes. Toutefois bien que l'approvisionnement en commodités soit perturbé, l'activité commerciale semble avant tout être paralysée par un manque de capital.

La diminution drastique de la clientèle suite à une réduction du pouvoir d'achat, l'augmentation des taxes, l'inflation générale et le manque de ressources financières

alternatives ont détruit le patrimoine des commerçants. L'endettement sévit à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement. La majorité des commerçants est contrainte de réduire leur activité. Les volumes des stocks commerciaux et des ventes sont en régression tant pour les commodités alimentaires que pour les articles de premières nécessités.

Néanmoins, les commerçants ont la capacité de réagir en cas de reprise de l'activité commerciale et de soutien financier. La plupart possède une infrastructure de stockage et la possibilité de s'approvisionner pour toutes leurs commodités en moins d'une semaine. En cas d'augmentation de la demande, la majorité peut augmenter le volume de ses stocks (jusqu'à 25% en moyenne pour les détaillants et jusqu'à 50% pour les grossistes). Et environ 2/3 des commerçants estiment qu'un doublement de la demande n'aura pas d'impact significatif sur les prix des commodités.

Les marchés ont également la capacité de répondre à une reprise de la demande. En effet, les marchés situés dans une même zone commerciale sont bien intégrés et les prix sont fixés librement par les détaillants et les grossistes du marché et selon la loi de la concurrence.

Ce chapitre avait également pour objectif d'évaluer la prédisposition des commerçants à l'utilisation du transfert monétaire. A peine 30% des commerçants possèdent un compte en banque commercial (30%) et principalement dans des coopératives financières (COPEC). Une très faible proportion des commerçants fréquente les institutions bancaires pour l'octroi d'un crédit à cause des taux d'intérêt élevés. La majorité sollicite directement un crédit auprès des fournisseurs. Le même comportement est adopté par la clientèle. Le nombre de créditeurs est en constante augmentation depuis le début de la crise.

Environ 25% des commerçants ont une expérience avec le transfert monétaire et 15%, principalement des détaillants, utilisent le transfert monétaire via la téléphonie mobile. Néanmoins une majorité serait très intéressée par cette modalité.

# **CHAPITRE 6 : Capacité des institutions financières**

## I. Fonctionnement et capacité des institutions financières

### I.1 Types d'immatriculation des institutions et segments de la population cible

Toutes les institutions financières visitées ont une immatriculation officielle délivrée par la Banque de la République du Burundi (BRB). 50% des institutions financières visitées ont une immatriculation de type "banque commerciale", 33.3% de type "Micro-finance" et 16.6% de type hybride. Presque toutes les institutions ciblent tout le monde pour ses services financiers (99.9%) (Tableau21).

**Tableau 21 : Immatriculation institutionnelle et segments de la population**

Institutions	Type d'immatriculation	Segment de la population cible
CECM	Microfinance	Tout le monde
INTERBANK BURUNDI	Banque Commerciale	Tout le monde
BCB	Banque Commerciale	Tout le monde
REGIE NATIONALE DES POSTES	Institution financière hybride	Tout le monde
FENACOBUR	Microfinance	Tout le monde
BANCOBUR	Banque Commerciale	Ruraux, Citadins, Classe moyenne

### I.2 Ouverture et gestion d'un compte bancaire

Les conditions d'ouverture et de gestion des comptes bancaires varient et diffèrent selon le type d'institutions. Il en est de même pour les coûts de gestion des comptes bancaires. La FENACOBUR est l'institution la moins chère en termes de gestion du compte bancaire (500BIF/mois) tandis que la BANCOBUR ne facture pas la gestion du compte bancaire. La période d'inactivité autorisée est indéterminée pour CECM, Poste et BANCOBUR.

**Tableau 22: Conditions exigées pour la gestion de comptes bancaires**

Institutions	Compte bancaire/clients	Solde minimal	Frais de gestion (BIF)	Période d'inactivité autorisée avant fermeture
CECM	oui	Sans	1000*	Indeterminée
INTERBANK BURUNDI	oui	Sans	5000*	3 mois
BCB	oui	Sans	3300*	3 mois
REGIE NATIONALE DES POSTES	oui	Sans	3000** (gratuit pour étudiant)	Indeterminée
FENACOBU	oui	Sans	500*	1 année avec solde nul
BANCOBU	oui	Sans	Sans	Indeterminée

\* Par mois, \*\* Par trimestre

La carte Nationale d'identité est le document le plus demandé pour l'ouverture d'un compte bancaire et le transfert d'argent. Certaines institutions acceptent aussi d'autres documents comme les passeports, le permis de conduire (BANCOBU, CECM, FEACOBU, etc.) et même les cartes pour étrangers (BCB).

**Tableau 23: Documents autorisés pour l'ouverture d'un compte bancaire**

Institution	Pièces autorisées pour ouvrir un compte	Documents autorisés pour le Transfert	Autres options pour ceux qui n'ont pas ces documents
CECM	CNI-Passeport-Autre tenant lieu du Passeport	CNI-Passeport-Autre tenant lieu du Passeport	Pas encore prévues (A analyses cas par cas)
INTERBANK BURUNDI	CNI, Passeport, Permis de conduire	CNI, Passeport, Permis de conduire	Carte d'identité pour réfugiés
BCB	CNI, Passeport, Permis de conduire, carte pour étrangers, cartes de services	CNI, Passeport, Permis de conduire, carte pour étrangers, cartes de services, ordre signé	A convenir
REGIE NATIONALE DES POSTES	CNI	CNI	Cartes pour réfugiés, permis de conduire
FENACOBU	CNI, Passeport	CNI, Passeport	Peut se convenir avec le partenaire
BANCOBU	CNI, Carte pour réfugiés, passeport	CNI, Carte pour réfugiés, passeport	A discuter avec le partenaire

### 1.3 Utilisation des documents émis par les personnes tierces

Plus de 83% des institutions bancaires visitées acceptent les cartes émises par les organismes d'aides (Tableau18) ce qui constitue une opportunité pour les organismes qui mettent en place des projets qui nécessitent la coopération avec les institutions financières.

Tableau 24: Utilisation des documents émis par les personnes tierces

Institution	Accepte les cartes émises par organismes d'aide	Accepte les cartes émises par les autorités locales
CECM	Non	Non
INTERBANK BURUNDI	Oui	Oui
BCB	Oui	Oui
REGIONATIONALE DES POSTES	Oui	Oui
FENACOBUR	Oui	Oui
BANCOBUR	Oui	Oui

### 1.4 Coût du transfert monétaire

Toutes les institutions visitées utilisent la méthode du transfert monétaire et les coûts associés varient d'une institution à l'autre. Elle est gratuite pour la Poste et l'INTERBANK, gratuite et seulement locale pour CECM, gratuite localement mais coûte 300 BIF quand le transfert a lieu envers une autre banque. D'autres institutions ont leurs exigences envers les clients. Ces transferts monétaires sont ceux effectués aux comptes des clients et non des transferts monétaires en situation d'urgence. Pour les TM en situation d'urgence, les banques conviennent aux clients au moment de l'introduction de la demande.

**Tableau 25: Coût de transfert monétaire**

Institutions	Coût du transfert monétaire
CECM	Gratuite et locale
INTERBANK BURUNDI	Gratuite
BCB	Variable selon le volume, effectif et site convenu
REGIE NATIONALE DES POSTES	Gratuite
FENACOBU	Gratuite localement, 1000 BIF vers une autre banque
BANCOBU	Variable selon le volume, effectif et site convenu

### ***1.5 Services mobiles bancaires pour les clients***

En ce qui concerne la possession et l'utilisation des services mobiles bancaires (SMB)<sup>52</sup>, seules 2 institutions financières sur les 6 visitées en possèdent et en font usage. A la question de savoir le coût de ces services, le délai et le prix, les responsables de ces institutions ont déclaré que ce sont des informations à convenir avec le client. Sur la capacité des SMB, les responsables des institutions bancaires visitées ont préférée garder l'anonymat arguant que c'est purement confidentiel pour des raisons de protection de l'institution.

**Tableau 26: Utilisation des services mobiles bancaires**

Institution	Service Mobile bancaire (SMB)	Capacité du SMB	Zone d'action du SBM
CECM	Non	NA	NA
INTERBANK BURUNDI	Non	NA	NA
BCB	Oui	Confidentielle	Tout le pays
REGIE NATIONALE DES POSTES	Non	NA	NA
FENACOBU	Non	NA	NA
BANCOBU	Oui	Confidentielle	Tout le pays

### ***1.6 Formation des clients sur l'utilisation des services bancaires (DAB, code PIN, etc.)***

Presque toutes les institutions bancaires (83.3%) organisent des formations consacrées à l'utilisation des services proposés aux clients. Il arrive que les services aident les clients

<sup>52</sup>SMB sont des véhicules blindés déployables en cas de besoins

seulement en cas de problèmes encourus pendant l'utilisation d'un quelconque service surtout pour le DAB (Interbank Burundi).

**Tableau 27: Formation sur l'utilisation des services bancaires**

Institution	Formation envers les clients
CECM	Oui
INTERBANK BURUNDI	Non
BCB	Oui
REGIE NATIONALE DES POSTES	Oui
FENACOBU	Oui
BANCOBU	Oui

## II. Evaluation globale de la capacité des institutions financières dans la mise en œuvre du transfert monétaire

La mise en œuvre du transfert monétaire implique la participation des institutions financières. Ces dernières ont été évaluées selon certains indicateurs qui faciliteraient la mise en œuvre du TM. Ainsi, 5 critères ont été étudiés pour toutes les institutions visitées à savoir : (i) l'identité, (ii) le service mobile bancaire, (iii) la protection, (iv) l'expérience en TM et (v) la couverture géographique de l'institution. La grille de notation et la description des indicateurs se trouvent en annexe. Les résultats d'analyse ont montré que la BANCOBU<sup>53</sup> est l'institution financière qui obtient le meilleur score (90 sur 100), suivi de la FENACOBU (65%).

**Tableau 28: Capacité des institutions financières dans la mise en œuvre du transfert monétaire**

Critères	Score	CECM	IBB	BCB	RNP	FENACOBU	BANCOBU*
Identité émises par les organismes d'aides	10	0	10	10	10	10	10
Service bancaire Mobiles (SBM)	10	0	0	10	0	0	10
Protection	20	10	10	10	10	10	10
Expérience en CBT	30	10	10	10	5	15	30
Couverture géographique	30	10	10	10	30	30	30
Total/100	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>40</b>	<b>50</b>	<b>55</b>	<b>65</b>	<b>90</b>

<sup>53</sup> BANCOBU comptait 37 sites d'exploitation en 2014 ([www.bancobu.com](http://www.bancobu.com))

\* Le score de BANCOBU sur la couverture géographique a tenu en compte des points de distribution au niveau des sièges de la Croix Rouge dans différentes communes du pays (conformément à l'accord de partenariat entre les deux institutions) sinon l'institution financière la plus représentative au niveau nationale est le FENACOBUR, présent dans toutes les communes du Burundi (dans certaines communes, il dispose de plus de 2 agences).

### **III. Appréciation communautaire des services fournis par les institutions financières**

#### **III.1 Profil des communautés interrogées**

Le nombre moyen des ménages des zones visitées se chiffrent à peu près à 6424. Le nombre moyen de ménages dirigés par les femmes est de l'ordre de 2604 et ceux dirigés par les enfants étant de 247. Dans l'ensemble, près de 1200 ménages abritent au moins une personne âgée de plus de 60 ans et le nombre de personnes handicapés se chiffre à 249 en moyenne.

Les communautés visitées communiquent en kirundi (100%) mais d'autres langues sont souvent utilisées (41.7%). Les autres langues parlées sont entre autres le kiswahili (fréquente en ville et dans les centres urbains ou dans des communautés abritant généralement les rapatriés venus de la République Démocratique du Congo et de la Tanzanie) et le français qui est fréquente en ville et dans des centres urbains.

Plus d'un tiers des personnes des collines visitées ne sait ni lire ni écrire avec un taux élevé à Ruyigi et Bubanza de 50% et 47.5% respectivement et faible à Bujumbura Mairie (10%). La capacité de lire et d'écrire renforce le pouvoir communicatif et dans le cas de transfert monétaire mobile, elle augmente la facilité d'accès aux informations fournies par les prestataires de services. Plus les interviews étaient conduites dans et/ou près des villes et centres urbains, plus élevé était le taux des communautés capables de lire et d'écrire.

La possession des documents d'identification est très élevée dans toutes les zones visitées et les personnes détentrices de la carte d'identité nationale se chiffrent à 73.3%. Le nombre de personnes en possession du passeport est très faible (1.1%). En plus de ces deux documents, l'étude a révélé que d'autres types de documents sont utilisés par la communauté (12.7%) pour les démarches administratives, entre autres la carte de baptême.

### III.2 Accessibilité à la téléphonie mobile au niveau communautaire

La téléphonie mobile s'est rapidement répandue ces dernières années jusqu'au milieu rural. Près de 2 personnes sur 3 soit 64.9% des communautés visitées possèdent un téléphone mobile et la compagnie Lumitel occupe la première place avec 64.5% des personnes utilisant son réseau. Ce taux peut être attribué, en plus de ses coûts qui défient toute concurrence, au fait qu'il y a eu une politique de distribution des téléphones portables de Lumitel à tous les chefs collinaires pour des raisons de renforcement sécuritaire, d'autres sont distribués à travers des jeux organisés au niveau communautaire (*Karubwenge, Haranira umutekano*, etc.) où le gagnant reçoit un téléphone portable et des unités de recharge.

**Tableau 29: Possession de la téléphonie mobile au niveau communautaire**

Province	Possession de téléphonie%	Econet/Leo%	Lumitel%	Onamob%	Smart%	Autre%
Bubanza	66.7	38.3	48.3	0	13.3	0
Kirundo	37.5	30.8	84.2	0.5	1.7	0
Makamba	55	20.8	62.5	0	0.8	1.7
Muramvya	77.5	51.7	80.0	0.3	3.8	0
Muyinga	65	36.7	62.5	3.3	2.5	0
Mwaro	58.5	63.8	74.7	0	1.2	0
Ngozi	25.8	38.3	62.0	0	1	0
Rumonge	76.7	38.3	60.0	0	1.7	0
Rutana	65	22.5	69.2	0.8	1.7	0
Ruyigi	60	22.5	72.5	0	0	0.3
Bujumbura Mairie	99.5	40.0	28.3	2	28	0
Bujumbura Rural	98.2	40.8	51.7	6.7	0.8	0
Cankuzo	55.8	20.0	74.2	1.7	1.7	2.2
Cibitoke	100	15.0	63.3	15	6.7	0
Gitega	45.7	54.3	76.3	0	0.5	0
Kayanza	50.8	53.3	61.7	0	0	0
<b>Pourcentage Moyen</b>	<b>64.9</b>	<b>36.7</b>	<b>64.5</b>	<b>1.9</b>	<b>4.1</b>	<b>0.3</b>

### III.3 Possession d'un compte bancaire

La possession d'un compte bancaire par les communautés de base reste problématique. Plus de 80% des communautés visitées ont déclaré qu'ils ne disposent pas de compte bancaire.

La raison principale avancée est que la population n'a pas besoin de ces services (32.73%). D'autres raisons importantes avancées sont notamment l'absence de garantie (23.64%) et la méfiance vis à vis des institutions financières (21.81%) (Cfr. annexe).

La possession d'un compte bancaire est la plus élevée chez FENACOBU par rapport aux autres institutions financières (8.9%). En 2012, l'enquête nationale de la BRB a montré que le Burundi occupait la dernière place quant à l'accès aux services financiers formels par rapport aux autres pays de l'EAC soit 7% contre 17, 20, 33, 42 % respectivement pour la Tanzanie, l'Ouganda, le Rwanda et le Kenya (WFP, 2016).

**Tableau 30: Possession d'un compte bancaire par la communauté**

Province	BCB %	BANCOBU %	INTERBANK %	FENACOBU %	MUTEC %	BGF %	AUTRE %
Bubanza	0	0	0	0	0	0	0
Kirundo	0	0	0	8.3	0	0	0
Makamba	0	0.3	0	5.2	0	0	3
Muramvya	0	1.2	0	31.3	5.3	0	3.7
Muyinga	0	0	0	6.5	0	0.3	0.3
Mwaro	0	0	0	27.2	4.2	0.8	6.8
Ngozi	0	1	2	15	1.3	0	15
Rumonge	0	0	0	3.3	0	0	4.2
Rutana	1.7	0	0	6.7	0	0	3.8
Ruyigi	0	0	0	1.7	0	0	0.8
Bujumbura Mairie	7.2	5.5	3.8	0.5	0.5	2.2	0.7
Bujumbura Rural	0	0	0	3.3	3.3	0	5
Cankuzo	0	0	1	10.3	0	0	0.8
Cibitoke	0	0	0	3.3	0	0	0
Gitega	0	0	0	10.8	0	0	9.8
Kayanza	0	0	0	9.2	5.8	0	44.2
<b>Pourcentage Moyen</b>	<b>0.6</b>	<b>0.5</b>	<b>0.4</b>	<b>8.9</b>	<b>1.3</b>	<b>0.2</b>	<b>6.1</b>

### *III.4 Mécanismes d'épargne au niveau communautaire*

La méthode d'épargne la plus répandue au niveau communautaire est celle qui se fait à l'intérieur de la communauté à travers des associations d'épargne et de crédit communautaire (46.7%). En préférant l'épargne communautaire aux autres types d'épargne, la population interrogée a déclaré que l'épargne communautaire est plus pratique à leur niveau et facilite le dépôt d'argent et une garantie pour avoir du crédit. De façon globale, la population rurale n'a pas d'engouement d'épargner la monnaie au sein des institutions bancaires formelles (14.6%). Certaines personnes interrogées ont révélé que l'épargne au sein des institutions bancaires est une action réservée aux riches, d'autres ont déclaré qu'elles n'ont pas confiance aux institutions bancaires ou bien même qu'elles ne savent pas le fonctionnement des banques. Un bon nombre de personnes interrogées a signalé qu'épargner en bétail est plus rentable que de placer l'argent dans un endroit dans une institution bancaire (22.9%).

**Tableau 31: Mécanismes d'épargne au niveau communautaire**

Province	Compte bancaire %	Epargne communautaire %	Achat de l'or %	Achat Actifs productif/terre %	Achat betail %	Autres %
Bubanza	0	0	0	0	0	100
Kirundo	0	66.7	0	0	16.7	16.7
Makamba	0	83.3	0	0	16.7	0
Muramvya	0.0	16.7	0.0	16.7	66.7	0.0
Muyinga	16.7	16.7	50.0	0.0	16.7	0.0
Mwaro	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ngozi	0.0	33.3	0.0	0.0	66.7	0.0
Rumonge	33.3	33.3	0.0	33.3	0.0	0.0
Rutana	16.7	0.0	0.0	0.0	83.3	0.0
Ruyigi	0.0	80.3	0.0	16.7	0.0	0.0
Bujumbura Mairie	66.7	33.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Bujumbura Rural	50.0	50.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Cankuzo	16.7	83.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Cibitoke	33.3	66.7	0.0	0.0	0.0	0.0
Gitega	0.0	83.3	0.0	0.0	16.7	0.0
Kayanza	0.0	0.0	0.0	16.7	83.3	0.0
<b>Pourcentage Moyen</b>	<b>14.6</b>	<b>46.7</b>	<b>3.3</b>	<b>5.2</b>	<b>22.9</b>	<b>7.3</b>

#### IV. Conclusion sur la capacité des institutions financières

Les six institutions visitées ont toutes une immatriculation reconnue par la Banque de la République du Burundi. Leur mode opératoire en termes d'exigences pour l'ouverture d'un compte bancaire pour les clients et de leur gestion varie d'une institution à l'autre. Toutes les institutions sauf CECM acceptent les cartes émises par les organismes d'aide. La FENACOBU est l'institution où la grande majorité de la communauté possède un compte bancaire (8.9%). La raison principale qui empêche la communauté de posséder un compte dans les institutions bancaires est le non intéressement des services offerts (32.7%).

Dans l'ensemble toutes institutions visitées disposent d'une expérience en transfert monétaire mais à des degrés différents. La plus expérimentée étant la BANCOBU, suivie par la FENACOBU.

Le principal service utilisé dans le transfert monétaire était Ecocash<sup>54</sup> (38.46%).

---

<sup>54</sup> Ecocash est un système de transfert d'argent monétaire via un téléphone mobile et le récipiendaire du transfert reçoit un message de confirmation et un code d'utilisation. Après la réception du message, il va récupérer l'argent soit au bureau de la poste nationale(RNP) ou aux commerçants/vendeurs ayant un accord de travail avec la compagnie Econet-Leo

# **CHAPITRE 7 : Acceptation de la modalité et mesures de protection**

## **I. Introduction**

Dans ce chapitre, il est question d'évaluer l'appréciation du transfert par les communautés ainsi que par le gouvernement. Afin de répondre à cet objectif, il est important de comprendre les difficultés et les mécanismes de résilience utilisés par les ménages, les modes d'acquisition et d'utilisation de l'assistance humanitaire en général et les risques qui y sont liés plus spécifiquement dans le cadre de transfert monétaire.

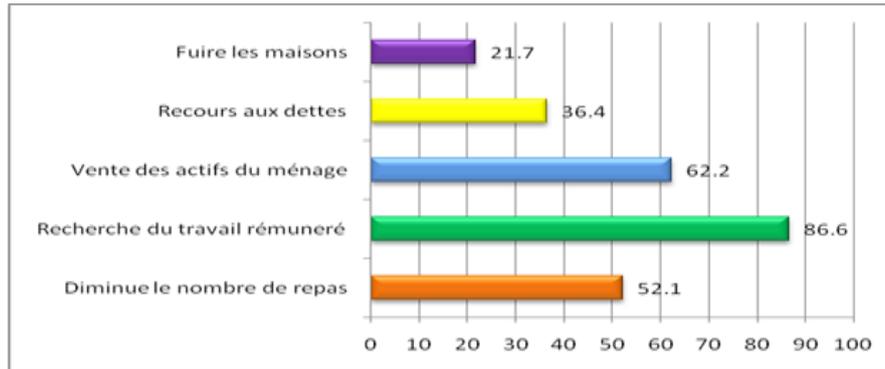
Les enfants sont les premières victimes des chocs et crises humanitaires. Il est important de comprendre comment ils réagissent aux difficultés des ménages et à l'assistance humanitaire. Quel pourrait être l'impact d'une assistance monétaire sur ces enfants et surtout quels sont les risques qu'ils encourent.

Enfin, ce chapitre propose des mesures de protection à mettre en place afin d'atténuer les risques associés au transfert monétaire.

## **II. Stratégies utilisées par la communauté face aux difficultés économiques des ménages**

Face aux difficultés économiques, chaque ménage et/ou chaque membre du ménage utilise ses propres stratégies. Cependant, certaines sont des stratégies de survie. La majorité de la communauté fait recours au travail rémunéré (86.6%), d'autres préfèrent vendre leurs actifs (62.2%). On remarque que certains ménages diminuent le nombre de repas par jour (52.1%).

Figure 45: Stratégies de la communauté face aux difficultés économiques des ménages



### III. Impacts des difficultés économiques sur les membres des ménages

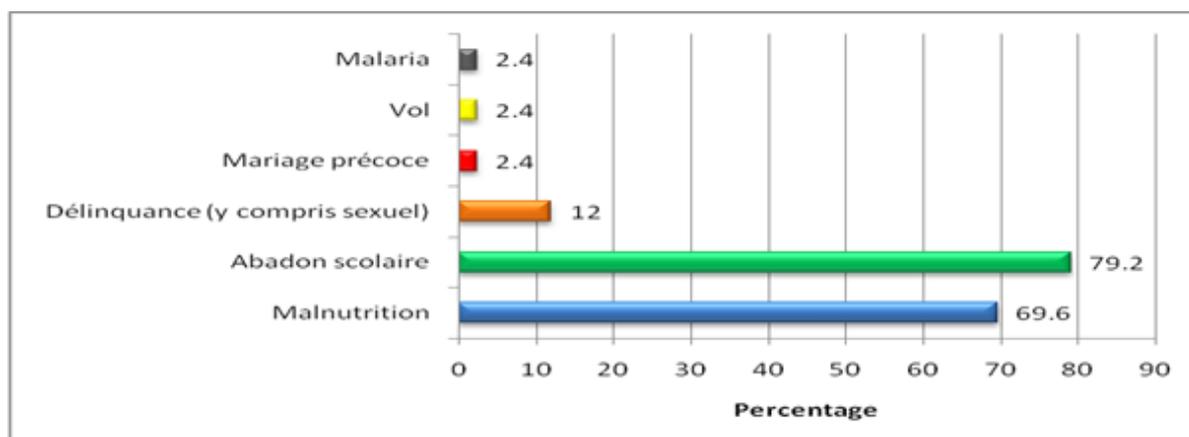
Les effets conséquents dus aux difficultés économiques des ménages sont différents selon que les membres soient des hommes ou des femmes. Les conséquences les plus fréquentes sont liées aux conflits entre époux (78.1%) et l'abandon de la femme par son conjoint (69.5%).

En outre, les difficultés économiques affectent aussi les enfants de la communauté et de façon différente selon le sexe de l'enfant<sup>55</sup>. La nature de l'impact est aussi différente selon le sexe de l'enfant. Ainsi, l'abandon scolaire touche plus les garçons que les filles à la recherche du travail rémunéré alors que les filles abandonnent l'école généralement pour le mariage.

Dans l'ensemble, l'abandon scolaire est l'effet-conséquent le plus dominant dans la communauté (79.2%) dû à la fragilité économique des ménages, suivi par les maladies liées à la nutrition (69.6%).

<sup>55</sup>Les chefs des ménages participants aux focus groups (hommes et femmes confondus) ont déclaré que les filles et garçons sont différemment affectés (57.3%).

**Figure 46: Effets des difficultés économiques des ménages sur les enfants de la communauté**



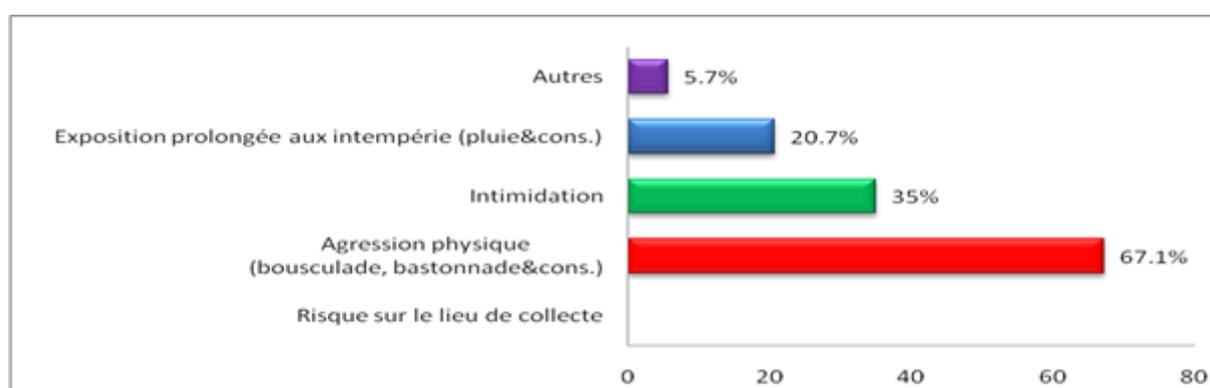
#### IV. Risques associés à la réception de l'assistance en général

Les femmes sont celles qui vont habituellement récupérer l'aide humanitaire (24.4%) comparativement à leurs époux (19,4%). Selon les informations recueillies pendant les focus groups, les ménages obéissent généralement aux conditions des donateurs qui, souvent, demandent la présence de tous les conjoints pendant la distribution (43.7%).

En moyenne 10.9% des personnes interrogées ont avoué qu'elles encourent des risques lors et après la distribution de l'assistance.

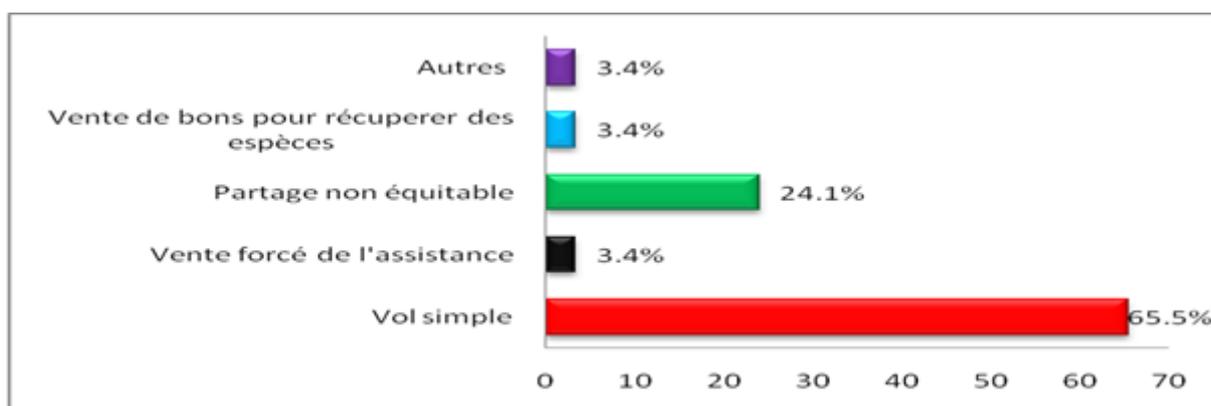
Les risques encourus par les membres de la communauté sur le lieu de la collecte sont dominés par une exposition prolongée des bénéficiaires aux intempéries (soleil brûlant, pluie, etc.) à hauteur de 67.1% suivie respectivement par l'agression physique (bousculade, bastonnade, etc.) (35%) et l'intimidation (20.7%).

**Figure 47: Risques encourus sur le lieu de la collecte**



Les risques que les femmes et/ou les hommes encourent lorsqu'ils ont reçu l'aide (sur le trajet retour) sont dominés par des vols simples (65,5%), des partages non équitables (24,1%) et dans des proportions minimales par des ventes forcées de l'assistance, des ventes de bons pour récupérer les espèces à raison de 3,4%.

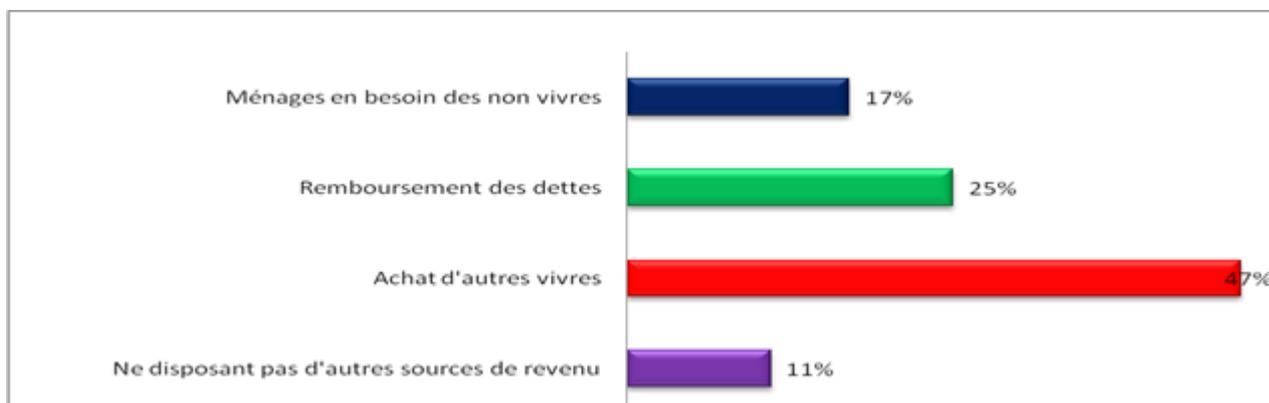
**Figure 48: Risques encourus sur le trajet ou après réception de l'assistance**



#### V. Raisons de vente de l'assistance octroyée à la communauté

L'assistance reçue octroyée par des organisations humanitaires à la communauté est parfois vendue pour des raisons diverses. 8.3% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles ont vendu les aides reçues. 47% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles ont vendu l'assistance reçue pour acheter d'autres vivres non fournis alors que pour d'autres, l'assistance constitue une ressource financière pour liquider les dettes contractées (25%).

**Figure 49: Raisons de vente des aides reçues par la communauté**



## VI. Niveau d'acceptation du transfert monétaire par la communauté

### VI.1 Appréciation de la modalité

Dans l'ensemble, l'acceptation du transfert monétaire par la communauté pour la catégorie hommes/femmes reste très faible dans toutes les provinces visitées (collines), en moyenne de 12.5% sauf à Makamba et Bujumbura mairie où près de deux-tiers de la population apprécie la méthode de transfert monétaire.

**Tableau 32: Appréciation de l'assistance en nature ou du transfert monétaire par la communauté adulte**

Province	Nature (%)	Espèces (%)	Les deux (%)
Bubanza	91.7	8.3	0
Kirundo	100	0	0
Makamba	33.3	<b>58.3</b>	8.3
Muramvya	75	16.7	8.3
Muyinga	100	0	0
Mwaro	100	0	0
Ngozi	100	0	0
Rumonge	75	25	0
Rutana	83.3	8.3	8.3
Ruyigi	83.3	8.3	8.3
Bujumbura Mairie	41.7	<b>50</b>	8.3
Bujumbura Rural	100	0	0
Cankuzo	100	0	0
Cibitoke	83.3	0	16.7
Gitega	58.3	16.7	25
Kayanza	91.7	8.3	0
<b>Pourcentage Moyen</b>	<b>82.3</b>	<b>12.5</b>	<b>5.2</b>

Ces données sont à interpréter en tenant compte de la période de leur collecte. La saison A a été mauvaise dans presque tout le pays et les personnes enquêtées avaient tendance à lier l'approche (TM) à la disponibilité alimentaire sur le marché. La question qui était posée par les membres de la communauté était de savoir comment on peut s'approvisionner en vivres quand il n'y a pas de production et d'ajouter qu'on peut même mourir avec l'argent en période de carence de vivres. Cet argument va dans le même sens que celui exprimé par

certaines responsables des entités administratives rencontrés qui disaient que quand bien même le transfert monétaire serait la principale stratégie de réduction de la pauvreté, il possède en lui-même ses limites surtout en cas de faible production et/ou de pénurie alimentaire. Cependant, les résultats d'analyse typologique collinaires ont montré des différences significatives entre les collines ayant une expérience en TM et celles n'ayant pas été assistées monétairement dans le passé soit un écart de 30% de différence (tableau 33).

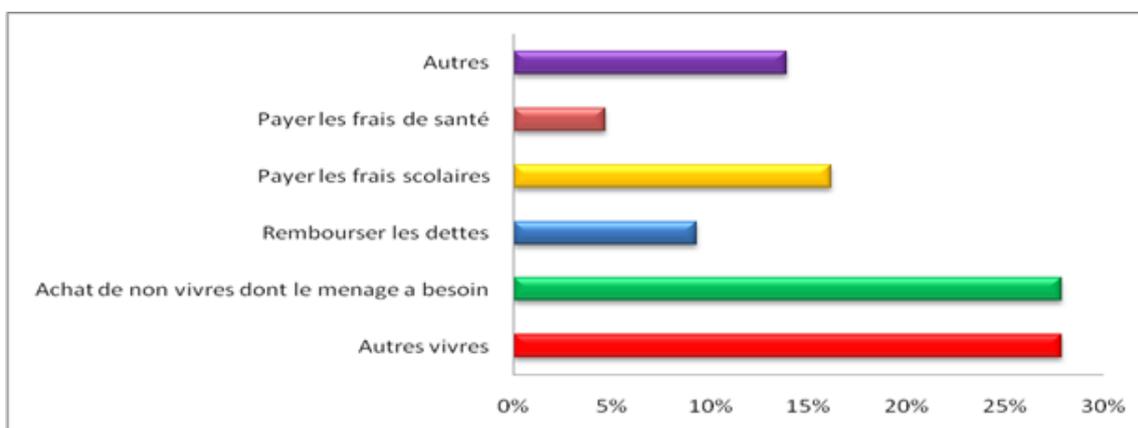
**Tableau 33: Acceptation de transfert monétaire par typologie collinaire**

Préférence d'assistance	Nature	Espèces	Les deux
Collines avec expérience en TM	46.2%	46.2%	7.7%
Colline sans expérience en TM	84.6%	15.4%	0.0%

### VI.2 Affectation de l'argent reçu par les ménages

En cas d'obtention du *cash*, 27.9% des personnes interrogées l'affecteraient à l'achat d'autres vivres dont le ménage ne dispose pas (**diversification alimentaire**), de même que l'achat des non vivres dont le ménage a besoin.

**Figure 50 : Affectation de l'argent reçu par la communauté**



### VI.3 Exposition de la communauté aux risques associés à l'assistance monétaire

Bien que le niveau d'exposition aux risques par les ménages recevant l'assistance ne soit pas très élevé, certaines personnes interrogées ont déclaré qu'il arrive des cas où les bénéficiaires courent des risques au niveau communautaire (14.6%).

Les principaux risques évoqués sont entre autres les conflits entre avec les autres membres du ménage (50%) et surtout que l'aide reçue les mettrait en danger vis à vis des autres membres de la communauté (46.4%).

**Tableau 34 : Niveau d'exposition de la communauté aux risques après réception de l'assistance sous forme monétaire**

Courrez-vous de risque quand vous recevez de l'assistance sous forme monétaire?		
Province/	Oui	Non
Bubanza	50	50
Kirundo	8.3	91.7
Makamba	0	100
Muramvya	0	100
Muyinga	16.7	83.3
Mwaro	0	100
Ngozi	25	75
Rumonge	25	75
Rutana	0	100
Ruyigi	0	100
Bujumbura Mairie	25	75
Bujumbura Rural	25	75
Cankuzo	0	100
Cibitoke	50	50
Gitega	0	100
Kayanza	8.3	91.7
<b>Moyenne</b>	<b>14.6</b>	<b>85.4</b>

## VII. Impacts des difficultés économiques et de l'assistance humanitaire sur les enfants

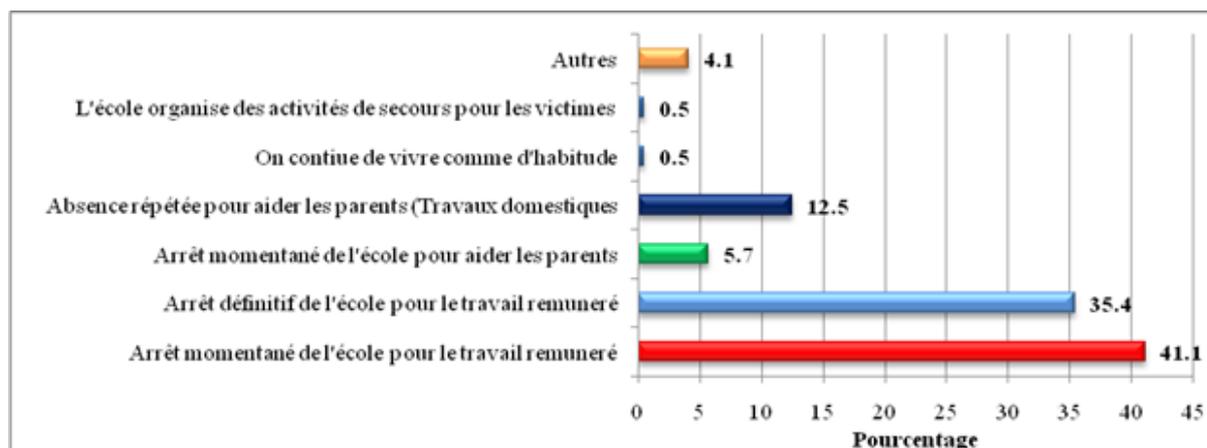
### VII.1 Niveau d'affectation des catastrophes sur les enfants

En cas d'une catastrophe, les enfants sont les premières victimes. Dans tous les groupes de discussions organisés avec les enfants (garçons ou filles), presque tous les enfants (sauf 8,3% à Cankuzo et Bubanza) ont avoué que toutes les catastrophes quelles que soient leurs natures les affectent tant au niveau social qu'économique (99%).

## VII.2 Mécanismes d'adaptation utilisés par les enfants en cas de catastrophes

Les mécanismes d'adaptation utilisés par les enfants en cas de catastrophes sont généralement des mécanismes de survie et l'abandon momentané de l'école à la recherche du travail vient en première position (41.1%). D'autres préfèrent abandonner définitivement l'école à la recherche du travail (35.4%).

Figure 51 : Mécanismes de résilience des catastrophes adoptés par les enfants



Dans certaines localités surtout celles frontalières des pays voisins, les enfants préfèrent aller chercher du travail en dehors du pays alors que d'autres quittent le milieu rural vers Bujumbura pour le même but. Pendant les discussions, il a été notifié que certaines jeunes filles se livrent à la débauche pour avoir de l'argent tandis que les garçons s'orientent dans la drogue.

## VII.3 Contribution des enfants aux revenus du ménage

Il a été demandé aux enfants s'ils leur arrive de participer à la mobilisation des revenus familiaux. Le constat est que les résultats sont différents selon les provinces. Les enfants des provinces de Bujumbura Rural et ceux de Cankuzo préfèrent garder et utiliser pour leur propre compte la grande partie de l'argent gagné (58.3%) (tableau 35).

**Tableau 35: Contribution des enfants aux revenus du ménage**

Province	Oui (%)	Non (%)
Bubanza	66.7	33.3
Kirundo	58.3	41.7
Makamba	50	50
Muramvya	66.7	33.3
Muyinga	75	25
Mwaro	83.3	16.7
Ngozi	83.3	16.7
Rumonge	91.7	8.3
Rutana	58.3	41.7
Ruyigi	66.7	33.3
Bujumbura Mairie	50	50
Bujumbura Rural	41.7	58.3
Cankuzo	41.7	58.3
Cibitoke	58.3	41.7
Gitega	91.7	8.3
Kayanza	100	0
<b>Pourcentage moyen</b>	<b>67.7</b>	<b>32.3</b>

Dans l'ensemble, les enfants participent à la mobilisation des ressources de leurs ménages (67.7%). Les principales sources de revenus pour les enfants sont dominées essentiellement par du travail rémunéré (33.2%), du petit commerce (25%) ainsi que la main d'oeuvre agricole (8,3).

#### ***VII.4 Prise de décision sur l'utilisation de l'argent du ménage***

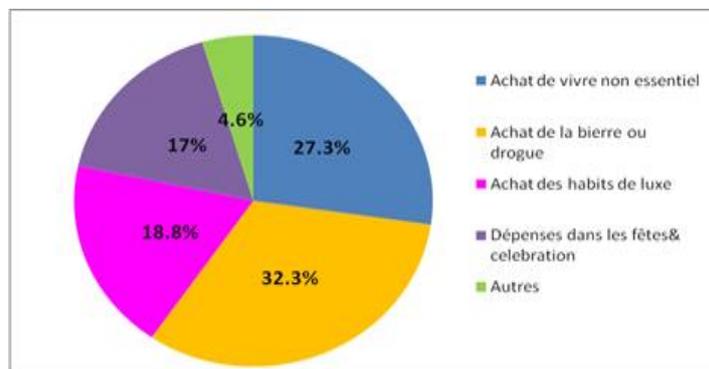
Les enfants participant au focus groupe ont avoué que le pouvoir de décision, de contrôle et de l'affectation du revenu du ménage revient particulièrement aux hommes (83%) plutôt que l'homme et la femme ensemble (17%).

#### ***VII.5 Problèmes rencontrés par les enfants chefs de famille pour accéder aux distributions humanitaires***

Les enfants participant aux focus groupes ont avoué qu'il y a des cas où les enfants chefs de ménage éprouvent des difficultés pour accéder aux distributions humanitaires (29.2%).

Les enfants chefs de ménage courent des risques associés à leur statut social. 55.7% des enfants participants aux focus groupes ont déclaré être confrontés à des risques socio-économiques liés à leur statut social. Les risques inventoriés sont dominés par l'achat de l'alcool et d'autres produits dopants (32.3%).

**Figure 52: Risques pour les enfants chefs de ménage recevant une assistance**



Le niveau de risque d'exploitation est plus prononcé à Kayanza à raison de 91.7% du total des communautés visitées.

**Tableau 36: Risques d'exploitation des enfants chefs de ménage sur l'accès aux distributions humanitaires**

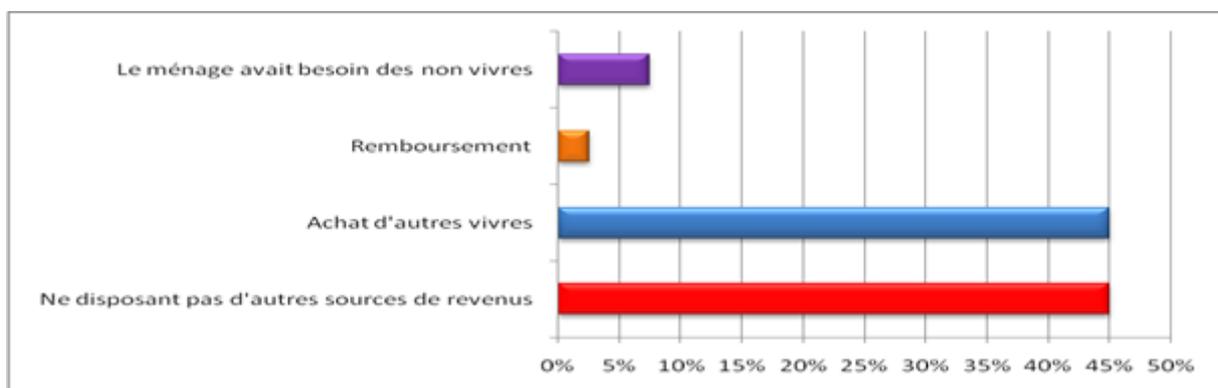
Province	Oui (%)	Non (%)
Bubanza	50	50
Kirundo	33.3	66.7
Makamba	33.3	66.7
Muramvya	50	50
Muyinga	16.7	83.3
Mwaro	8.3	91.7
Ngozi	50	50
Rumonge	0	100
Rutana	33.3	66.7
Ruyigi	25	75
Bujumbura Mairie	0	100
Bujumbura Rural	8.3	91.7
Cankuzo	25	75
Cibitoke	8.3	91.7
Gitega	33.3	66.7
Kayanza	91.7	8.3
<b>Pourcentage moyen</b>	<b>29.2</b>	<b>70.8</b>

### VII.6 Utilisation de l'assistance par les enfants

20.8% des enfants interrogés vendent les produits distribués pour gagner de l'argent pour le ménage même si ceux qui ne vendent pas les produits restent majoritaires soit 79.2 %.

Cette assistance est vendue afin de maximiser et diversifier les sources de revenus du ménage (45%). La proportion d'enfants qui optent pour la vente des produits reçus afin d'acheter d'autres vivres est la même que pour ces derniers (45%).

Figure 53 : Motifs de vente de l'assistance reçue par les enfants



### VII.7 Possession et capacité d'utilisation du téléphone par les enfants

Les enfants participant aux groupes de discussion ont avoué que les enfants de la communauté possèdent un téléphone portable (83.3%) et que la grande majorité (95.3%) sait l'utiliser convenablement. Les téléphones dont ils disposent appartiennent à eux-mêmes (40.6%), à leurs parents (25%) ou à leurs frères et/ ou leurs sœurs (13.8%).

### VII.8 Niveau d'appréciation du transfert monétaire par les enfants

En moyenne 24.5% des enfants de la communauté apprécient le transfert monétaire, un niveau d'appréciation élevé par rapport à leurs parents (12.6%). Près d'un enfant sur deux en provinces de Makamba et Kayanza et près de deux enfants sur trois en Mairie de Bujumbura, ont manifesté une préférence pour la distribution monétaire par rapport à l'assistance en nature.

**Tableau 37 : Appréciation du transfert monétaire par les enfants**

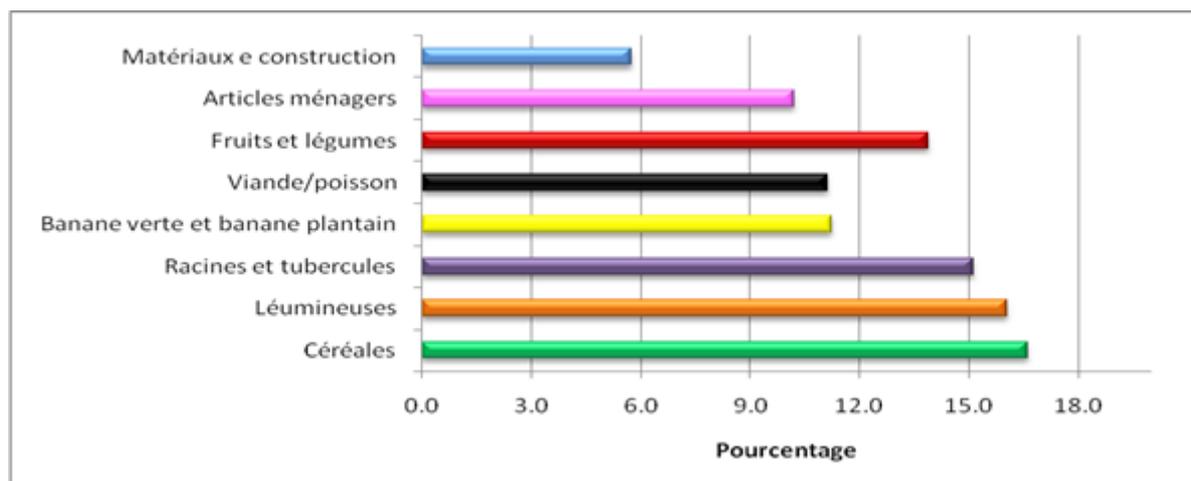
Province	Nature(%)	Espèces (%)	Les deux
Bubanza	83.3	16.7	0
Kirundo	91.7	8.3	0
Makamba	50	50	0
Muramvya	58.3	33.3	8.3
Muyinga	100	0	0
Mwaro	75	25	0
Ngozi	83.3	8.3	8.3
Rumonge	58.3	41.7	0
Rutana	91.7	8.3	0
Ruyigi	75	16.7	8.3
Bujumbura Mairie	33.3	66.7	0
Bujumbura Rural	91.7	8.3	0
Cankuzo	83.3	8.3	8.3
Cibitoke	66.7	33.3	0
Gitega	41.7	16.7	41.7
Kayanza	50	50	0
<b>Pourcentage moyen</b>	<b>70.8</b>	<b>24.5</b>	<b>4.7</b>

Le constat global est que les mêmes provinces préférant le cash plutôt que l'assistance en nature sont les mêmes tant au niveau des enfants que des parents. Il s'agit de Bujumbura Mairie (66.7%) et Makamba (50%) (dans des propositions similaires) à l'exception de Kayanza qui s'ajoute dans les proportions de 50/8.3 en faveur des enfants par rapport aux parents.

#### **VII.9 Niveau de connaissance du marché par les enfants**

Les enfants interrogés avouent se rendre fréquemment au marché (94.8%). Les enfants sont au courant des produits disponibles sur les marchés de leurs localités. La fréquence des produits est variable et les plus commercialisés sur le marché sont essentiellement des céréales (16.6%), des légumineuses (16%) et des racines et tubercules (15%).

Figure 54 : Connaissance des produits disponibles sur le marché par les enfants



### VIII. Niveau d'acceptation par le gouvernement

Les entités gouvernementales contactées au cours de l'étude ont manifesté leur appréciation en faveur du transfert monétaire mais ont aussi émis certaines réserves associées à l'approche. L'appréciation pour le transfert monétaire est comparée à l'assistance en nature. Le MDPHSG à travers sa direction générale de l'assistance sociale et de la solidarité nationale a déclaré que l'intervention par la méthode de vivres (nature) pour les centres des handicapés a échoué (échec par expérience) et a dû recourir à la méthode de transfert monétaire (en espèces). Les procédures des marchés publics ainsi que la non disponibilité des vivres au moment voulu a fait que le ministère s'est replié sur le transfert monétaire. Ce projet de transfert monétaire envers les centres des handicapés existe depuis 2010. 80 centres et associations sont appuyés annuellement par le transfert monétaire conditionnel à raison d'environ 400 millions de francs burundais. Les centres et associations reçoivent respectivement 10 et 2 millions chacun(e) par an. Il y a aussi des centres exerçant de petites activités qui reçoivent 5 millions par an. Ces centres et associations sont redevables envers le MDPHG et sont soumis à des mesures de protection qui font que si un manquement de la part d'un centre et/ou d'une association est observé dans l'utilisation de l'argent reçu, il/elle est exclu(e) l'année suivante. La coordination de ce transfert est assurée par le MDPHSG, le Ministère des finances et de la privatisation, la Banque de la république du Burundi et les institutions financières dans lesquelles les centres et/ou associations ont ouvert leurs comptes.

De plus, le Burundi va mettre en œuvre un projet de transfert monétaire sur 3 ans (6 mois de sensibilisation et 2 ans et demie pour le transfert) dans 4 provinces (16 communes) pilotes à savoir Ruyigi, Karusi, Kirundo et Gitega. Ce projet financé par la Banque Mondiale et exécuté par le gouvernement à travers la CNPS, prouve à suffisance que le Gouvernement du Burundi apprécie positivement la méthode de transfert monétaire. *"Le programme de transfert monétaire a été identifié par le gouvernement du Burundi comme la pierre angulaire des interventions de protection sociale tel que repris dans le document de la stratégie nationale de protection sociale"*.

De surcroît, le gouvernement du Burundi a une expérience dans le transfert monétaire en situation d'urgence telle que l'assistance monétaire octroyée aux vulnérables des inondations de Gatunguru (Bujumbura Mairie) en 2014 où une somme de 150 000 Fbru a été accordée par ménage victime. La distribution a été faite par le staff du MDPSG. Les CDFC constituent un staff du ministère qui se charge de la distribution d'espèces en cas d'urgence.

Cependant, les ministères et les entités décentralisées du gouvernement visités ont émis certaines limites du transfert en espèces. La plus sensible est celle liée aux transferts en espèces en situation de non disponibilité alimentaire et/ou d'autres articles échangeables contre l'argent. Cette contrainte a été exprimée aussi par les communautés qui ont participé à l'enquête.

## **IX. Mesures de protection pour l'atténuation des risques associés au transfert monétaire**

### ***IX.1 Risques associés au transfert monétaire***

Les autorités gouvernementales, provinciales, locales ont suggéré les principaux risques associés au transfert monétaire. Ces risques ont des impacts non seulement sur les bénéficiaires du transfert monétaire mais aussi sur la communauté entière. Certains de ces risques sont très fréquents avec une gravité importante dans la société et vice versa (tableau 38).

**Tableau 38: Matrice de risques associés au transfert monétaire**

Gravité très importante		Refus d'ordres pour les non bénéficiaires	Achat des produits non essentiels	Identification des bénéficiaires Alcoolisme
Gravité Importante	Vol d'argent reçu	Polygamie Concubinage		Mauvaise utilisation du transfert
Gravité Moyenne		Infidélité entre époux		Disputes familiales
Gravité Faible				
	Très peu Fréquent	Peu Fréquent	Fréquent	Très fréquent

Bien que la méthode de transfert monétaire soit appréciée par le gouvernement, les communautés, les organisations non gouvernementales, les agences des Nations Unies, des mesures de protection ont été proposées par ces institutions pour rentabiliser l'impact socio-économique du transfert monétaire auprès des bénéficiaires. Ces mesures sont entre autres:

### **IX.2 Mesures ex-ante**

- ❖ Sensibilisation des bénéficiaires potentiels avant la distribution sur les objectifs et l'importance du transfert monétaire pour éviter que le transfert ne s'écarte des objectifs préalablement fixés;
- ❖ Mise en place d'un système de coaching en faveur des bénéficiaires sur les besoins réels en adéquation avec le transfert monétaire;
- ❖ Collaboration avec les autorités administratives à tous les niveaux dans le processus de sensibilisation d'avant la distribution;
- ❖ Mise en place d'un système (formation continue) d'éducation financière pour les bénéficiaires;
- ❖ Participation de tous les membres du ménage dans la planification de l'utilisation de l'argent attendu pour élaborer des plans intégrés familiaux (PIF) conséquents;
- ❖ Mise en place des mécanismes d'accessibilité aux lieux de distribution convenables à tout le monde (personnes avec handicap, femmes enceintes, etc).

### **IX.3 Mesures ex-post**

- ❖ Mise en place d'un système qui fait que l'argent n'aille pas directement dans les mains des bénéficiaires (Bons des produits par exemple);
- ❖ Mise en place du système d'accompagnement et de suivi des bénéficiaires pour éviter l'éviction de l'argent;
- ❖ Etablissement d'un acte d'engagement par les bénéficiaires au bon usage de l'argent reçu (Système de recevabilité).

### **X. Conclusion sur l'acceptabilité de la modalité et mesures de protection**

Le niveau d'acceptation au niveau communautaire a été de 37.1% en moyenne à raison de 12.6% pour les hommes/femmes et de 24.5% pour les enfants (garçons/filles). Ceci est dû principalement lié au contexte dans lequel l'étude a été conduite à savoir la pénurie des denrées alimentaires due à la mauvaise saison culturale A. Un autre facteur qui pourrait être à l'origine de ses résultats est la méthodologie de collecte de données utilisée (qualitative) qui faisait que la préférence proposée par la majorité était la seule tenue en compte même s'il y avaient des voix discordantes.

Le niveau d'appréciation diffère selon la catégorie de personnes participant aux groupes de discussion mais aussi selon la localité visitée. En général, il n'y a pas de différence statistique significative dans la catégorie des adultes sur la préférence de l'assistance en espèces par rapport à l'assistance en nature 10.5% (hommes) contre 13.4% (femmes). Cependant, dans la catégorie des enfants (garçons et filles), les filles ont montré leurs préférences pour le transfert monétaire (30.2%) par rapport aux garçons (17.7%). Cette différence basée sur le genre peut être due au fait qu'il y a des besoins spécifiques au genre féminin (femmes et jeunes filles confondues) et qu'il leur est parfois difficile de demander de l'argent à leurs époux, leurs pères et/ou à leurs frères de façon explicite.

L'analyse inter-collinaire a montré des résultats intéressants sur l'appréciation du transfert monétaire. Ainsi, il a été constaté que les collines ayant reçu une assistance en espèces dans le passé apprécient fortement cette modalité par rapport à celles n'ayant pas d'expérience en transfert monétaire (46.2% contre 15.4%). L'analyse intra-collinaire a montré une

différence énorme en faveur de l'assistance en nature pour les collines n'ayant pas d'expérience en TM (84.6% contre 15.4%) et une parité d'appréciation pour les collines ayant expérimenté le TM dans le passé (46.2%).

De plus, l'analyse du niveau d'acceptabilité provinciale a révélé, *caeteris paribus*, que les communautés visitées de la Mairie de Bujumbura ont montré leurs préférences au TM par rapport à l'assistance en nature (plus de 50%).

Au niveau du gouvernement, le transfert monétaire est fortement apprécié et cela se matérialise par les projets en cours, ceux planifiés pour cette année ainsi que la priorisation du transfert monétaire dans la politique nationale de protection sociale. Les autorités gouvernementales, celles des entités décentralisées de l'Etat ont tous été favorables au transfert monétaire.

Cependant l'utilisation du transfert monétaire n'est pas sans risques. Des mesures de protection avant mais aussi après la mise en œuvre du transfert monétaire ont été proposées par les différentes personnes interrogées dans le cadre de cette étude. Il s'agit notamment de la préparation des ménages à la réception de l'assistance monétaire ainsi qu'un processus de suivi, de même qu'une étroite collaboration avec les autorités locales et la sécurité des lieux de distribution.

**CHAPITRE 8 : Conclusion**  
**Recommandations**  
**Etapas suivantes**

## I. Conclusion

L'étude de faisabilité des transferts monétaires en situation d'urgence a été réalisée selon quatre critères à savoir : (i) la capacité des partenaires à mettre en œuvre cette modalité, (ii) l'acceptation de la modalité de transferts monétaires par la communauté, par le gouvernement et les questions de protection, (iii) l'évaluation du secteur financier et (iv) l'étude des marchés et des sources d'approvisionnement.

L'enquête a fait ressortir la situation globale et les considérations spécifiques sur le transfert monétaire dans les aspects de faisabilité, d'acceptabilité et de protection. Elle a mis en exergue les organisations capables de mettre en œuvre le transfert monétaire, de même que les institutions financières. Les principaux facteurs internes et externes conditionnant cette mise en œuvre ainsi que les risques potentiels ont été évalués. Des mesures de protection et des recommandations ont été proposées.

Les principales conclusions et recommandations de cette étude sont présentées dans ce chapitre. Nous espérons que cette étude aidera ainsi le Gouvernement du Burundi, les agences des Nations-Unies et les organisations tant nationales qu'internationales à bien établir leurs plans d'interventions en matière de transfert monétaire. Toutefois, la collaboration entre partenaires reste de mise pour faire du transfert monétaire un outil de protection sociale des communautés en situation de vulnérabilité.

## II. Considérations d'ordre général

Capacité des partenaires à mettre en œuvre cette modalité

La matrice de notation utilisée pour évaluer la capacité des partenaires (7 institutions : 5 Organisations Internationales, 1 organisation locale et le Gouvernement du Burundi) a montré que le CONCERN vient en tête dans la catégorie des organisations qui disposent d'une grande capacité dans la mise en œuvre du transfert monétaire avec un score de CONCERN (87) suivi de WI (86).

## **Acceptation de la modalité de transferts monétaires par la communauté, par le gouvernement et les questions de protection**

- ☞ Le niveau d'acceptation du transfert monétaire au niveau communautaire a été de 37.1% en moyenne à raison de 12.6% pour les hommes/femmes et de 24.5% pour les enfants (garçons/filles). Ceci est principalement lié au contexte dans lequel l'étude a été conduite à savoir la pénurie des denrées alimentaires due à la mauvaise saison culturale A, mais aussi à la méthodologie de collecte des données (approche qualitative) où seulement les considérations majoritaires étaient tenues en compte.
- ☞ Les résultats n'ont pas montré de différence entre les hommes et les femmes sur la préférence de l'assistance en espèces par rapport à l'assistance en nature soit 10.5% contre 13.4% respectivement. Par contre, les filles ont montré clairement leurs préférences pour le transfert monétaire (30.2%) par rapport aux garçons (17.7%).
- ☞ Les résultats de l'étude ont révélé que les collines ayant reçu une assistance en espèces dans le passé apprécient fortement l'assistance en espèces par rapport à celles n'ayant pas d'expérience en TM (46.2% contre 15.4%).
- ☞ De plus, l'analyse du niveau d'acceptabilité provinciale a révélé, *coetiris paribus*, que les communautés visitées de la Mairie de Bujumbura préféraient le TM par rapport à l'assistance en nature (plus de 50%).
- ☞ Au niveau du gouvernement, le transfert monétaire est fortement apprécié et cela se matérialise par les projets en cours, ceux planifiés pour cette année ainsi que la priorisation du transfert monétaire dans la politique nationale de protection sociale. Les autorités gouvernementales, celles des entités décentralisées de l'Etat ont tous été favorables au transfert monétaire.

## **Evaluation du secteur financier**

- ☞ Parmi les six institutions financières visitées, toutes ont une immatriculation reconnue par la Banque de la République du Burundi.
- ☞ Toutes les institutions financières visitées sauf CECM acceptent les cartes émises par les organismes d'aide.

- ☞ La BANCOBU est l'institution financière la plus expérimentée en TM suivie par la FENACOBU.
- ☞ La FENACOBU est l'institution où la grande majorité de la communauté possède un compte bancaire (8.9%).
- ☞ Deux institutions financières sur les six visitées disposent des véhicules blindés qui sont utilisés pour le transport d'argent sur tout le territoire national. Il s'agit de la BANCOBU et BCB.
- ☞ La raison principale qui empêche la communauté à avoir un compte dans les institutions bancaires est le manque d'intérêt aux services offerts (32.7%).
- ☞ Le niveau de la possession de la téléphonie mobile par la communauté est en moyenne de 64.9% et le réseau Lumitel est le plus utilisé par la communauté (64.5%).
- ☞ Le principal service utilisé dans le transfert monétaire au sein de la communauté est Ecocash (38.46%) de la compagnie Econet-Leo suivi de LumiCash (19.23) de la compagnie Lumitel.

### ***Etude des marchés et des sources d'approvisionnement***

- ☞ Il existe une réduction de l'offre alimentaire sur les marchés, principalement chez les détaillants, liée aux mauvaises récoltes de la saison 2017A d'une part et à la restriction des importations (farine de maïs, riz tanzanien) et flux commerciaux internes d'autre part.
- ☞ L'activité commerciale des commerçants est avant tout paralysée par un manque de capital et une diminution de la demande qui sont les conséquences de l'inflation générale et d'une diminution du pouvoir d'achat des ménages.
- ☞ Les volumes des stocks commerciaux et des ventes sont en régression tant pour les commodités alimentaires que pour les articles de premières nécessités.
- ☞ Les marchés sont fonctionnels. Les marchés situés dans une même zone commerciale sont bien intégrés et concurrents.
- ☞ Les commerçants possèdent une infrastructure de stockage et la possibilité de s'approvisionner pour toutes leurs commodités en moins d'une semaine.

- ☞ En cas d'augmentation de la demande, la majorité des commerçants peut augmenter le volume des stocks (jusqu'à 25% en moyenne pour les détaillants et jusqu'à 50% pour les grossistes). Et environ 2/3 des commerçants estiment qu'un doublement de la demande n'aura pas d'impact significatif sur les prix des commodités.
- ☞ A peine 30% des commerçants possèdent un compte en banque commercial (30%) et principalement dans des coopératives financières (COPEC). Une très faible proportion des commerçants fréquente les institutions bancaires pour l'octroi d'un crédit car les taux d'intérêt sont élevés.
- ☞ Le nombre de clients et commerçants créditeurs est en constante augmentation depuis le début de la crise (Avril 2015). La majorité sollicite directement un crédit auprès des fournisseurs.
- ☞ Environ 25% des commerçants ont une expérience avec le transfert monétaire et 15%, principalement des détaillants, utilisent le transfert monétaire par téléphonie mobile. De plus 58% des commerçants n'ayant pas encore expérimenté le TM ont déclaré être très intéressés par cette modalité.

### III. Recommandations

#### *A l'endroit des partenaires de mise en œuvre du transfert monétaire (interne)*

- ☞ Recruter le personnel et/ou renforcer les capacités du staff disponible en charge du transfert monétaire ;
- ☞ Mettre en place des fonds d'urgence utilisables en cas de catastrophes ponctuelles pour les partenaires qui n'en disposent pas ;
- ☞ Coordonner ensemble leurs interventions pour éviter l'écart d'exploitation de mise en œuvre du transfert monétaire pour les mêmes bénéficiaires ;
- ☞ Participer dans la proposition des éléments qui entreront dans le *registre commun* (tel que préconisé par le gouvernement) de la politique de transfert monétaire au Burundi ;
- ☞ Développer un système commun d'enregistrement des bénéficiaires du TM qui pourrait s'étendre aux autres modalités d'assistance des partenaires ;

- ☞ Harmoniser (Le gouvernement du Burundi et ses partenaires) conjointement les procédures opérationnelles standardisées (SOP) du TM pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation.
- ☞ Développer un plan national du TM au Burundi avec des objectifs clairs liés aux objectifs spécifiques et aux budgets avec un chronogramme d'activités.

#### ***A l'endroit des partenaires de mise en œuvre du transfert monétaire (externe)***

- ☞ Sensibiliser la communauté sur l'éducation financière ;
- ☞ Associer toute la famille (homme, femme et les enfants en âge adulte) dans tout le processus de transfert monétaire ;
- ☞ Collaborer avec les autorités administratives à tous les niveaux dans le processus de sensibilisation avant la distribution ;
- ☞ Privilégier le transfert monétaire conditionnel pour limiter l'éviction de l'argent reçu et stimuler le développement familial (exception des cas d'extrêmes urgences) ;
- ☞ Encadrer les bénéficiaires (système *de coaching*) sur le choix des activités génératrices de revenus plus rentables ;
- ☞ Développer des manuels techniques ainsi que des procédures standardisées (SOP) pour guider et faciliter la gestion des programmes de transferts monétaires ;

#### ***Au gouvernement du Burundi et à ses partenaires***

- ☞ Mettre en place une cellule de coordination des transferts monétaires au Burundi
- ☞ Développer une matrice d'aide à la décision pour l'utilisation du transfert monétaire ou autre modalité d'assistance en fonction du type de choc, du profil des vulnérables, de la zone d'intervention et du contexte général.
- ☞ S'assurer de la disponibilité alimentaire et du bon fonctionnement des marchés locaux dans les zones assistées ;
- ☞ Suivre l'évolution des prix avant et après les transferts monétaires afin de détecter toutes distorsions sur les marchés ;
- ☞ Estimer de manière coordonnée le montant de l'assistance monétaire en tenant compte du prix minimum des dépenses des ménages et un taux d'inflation acceptable;

- ☞ La BRB comme organe régulateur du secteur financier au Burundi devrait suivre de près l'effet du transfert monétaire sur la politique monétaire nationale ;

#### ***A l'endroit des institutions financières***

- ☞ Mettre en place des infrastructures permettant l'accès aux services financiers pour tout le monde y compris les personnes avec un handicap ;
- ☞ Mettre en place des systèmes mobiles bancaires pour faciliter les transactions qui s'opèrent dans les zones à haut risque ;
- ☞ Sensibiliser les commerçants à l'ouverture et à la gestion de comptes en banque pour leurs activités commerciales ainsi qu'à l'utilisation du transfert monétaire et services mobiles bancaires ;

#### **IV. Etapes suivantes**

Après avoir décrit la situation générale de la faisabilité des transferts monétaires au Burundi, il semble évident que des activités pour le suivi soient exécutées pour une opérationnalisation des transferts monétaires au Burundi. Ainsi donc, les étapes suivantes sont plus qu'une nécessité pour la réussite des projets de transferts monétaires au Burundi.

- ☞ Organisation d'un atelier de dissémination qui regrouperait tous les intervenants dans le domaine de la protection sociale, de la sécurité alimentaire, de l'assistance humanitaire, et les médias pour la compréhension commune de la méthode de l'assistance en espèces.
- ☞ La mobilisation des ressources humaines et financières pour les interventions en transfert monétaire car l'étude a constaté qu'il y a un besoin de recrutement du personnel pour certaines organisations (renforcer les capacités du staff) pour les autres qui mettent en œuvre le TM au Burundi. D'autres organisations bien qu'elles aient manifesté leur volonté d'inclure le TM dans leurs interventions, elles ne disposent pas de fonds pour sa mise en œuvre;
- ☞ Adapter la cartographie des intervenants en transfert monétaire en incluant les autres organisations non ciblées par la présente étude qui auraient intervenu en espèces dans d'autres localités du pays;

- ☞ L'élaboration et/ou la finalisation des manuels de procédures pour le transfert en espèces pour les organisations qui n'en disposent pas ou celles dont leur élaboration était en cours pendant la collecte des données de cette étude;
- ☞ Un plan d'action national sur l'assistance en espèces est nécessaire pour établir un calendrier d'activités conséquent des transferts monétaires;
- ☞ Etablissement d'un lien du transfert monétaire entre les organisations, les agences des Nations Unies et le gouvernement du Burundi sur les programmes de protection sociale déjà existants (par exemple le programme d'assistance aux vulnérables financé par la Banque Mondiale).

### Note

- ® Sauf indication contraire, ce document synthétise les données collectées au mois de Mars 2017
- ® La réactualisation périodique des données est nécessaire pour noter et constater les changements sur les variables étudiées dans cette étude.

# Bibliographie et annexes

## I. Bibliographie

FAO, Burundi, Dashboard, Bulletin n°1, Février 2017.

FAO, Bulletin d'information et d'alerte sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burundi, n°1, Décembre 2016-Janvier 2017.

FAO (2015): Situation Report-December 2016

FEWSNET, production and market flow map, Burundi.

ISTEEBU, répertoire des prix la consommation 2016.

MINAGRIE, Enquête Nationale Agricole du Burundi 2014-2105, publié en 2016.

MINAGRIE, Rapport provisoire d'évaluation des récoltes 2016 B

OIM (2016): Displacement Tracking Matrix | DTM Report # 6-September 2016 - Burundi

PAM, étude du profil des marchés, 2007

PAM, Etude de faisabilité des activités C&V dans les camps de réfugiés au Burundi, juin 2012.

PAM, Etude de faisabilité de la fortification des aliments au Burundi, Rapport préliminaire, mars 2013.

République du Burundi (2015): Stratégie de la protection sociale

République du Burundi (2005): Constitution de la République du Burundi

WFP (2011): Cash Transfer Feasibility Study in Nusa Tenggara Timur and Nusa Tenggara Barat

WFP (2016): Macro Financial Assessment. Cash based Transfer interventions, December 2016, Burundi

### Sites internet

- Système d'information sur les prix du MINAGRIE : <http://www.sip.minagrie.gov.bi/>
- FEWSNET : <http://www.fews.net/east-africa/burundi>
- PNUD (2015) in <http://www.bi.undp.org/content/burundi/fr/home/countryinfo/>
- <http://www.cashlearning.org>
- [www.bancobu.com](http://www.bancobu.com)

## II. Annexes

### Annexe A. ACCEPTABILITÉ ET MESURES DE PROTECTION

#### Annexe A.1. Dépenses minimales mensuelles en BIF de l'aide en nature pour un ménage moyen de 5 membres de la communauté

Nature de la dépense	Dépenses en BIF
Nourriture	11 6369.79
Education	9 288.54
Santé	9633.3
Energie	11 465.63
Communication	7 556.12
Habitat et réparation	14 356.25
Fête&cérémonie	14 086.46
Moyen de subsistance	19 762.5
Transport	596.71
Remboursement dettes	16 073.96
Alcool	20 754.17
<b>Moyenne</b>	<b>21 813.04</b>

#### Annexe A.2. Utilisation de l'aide en nature reçue par la communauté

Aide reçue/	Consommée	Donner aux tierces	Vendue	Perdue/jetée
Riz	57.5	11.25	20	5
Légumineuses à grain	82	7.4	4	0
Huile	60	25	10	5
Article non alimentaire	90	5	0	5
Article d'outillage	91	1	0	0
Autres	12.92	0.42	0.83	8.33

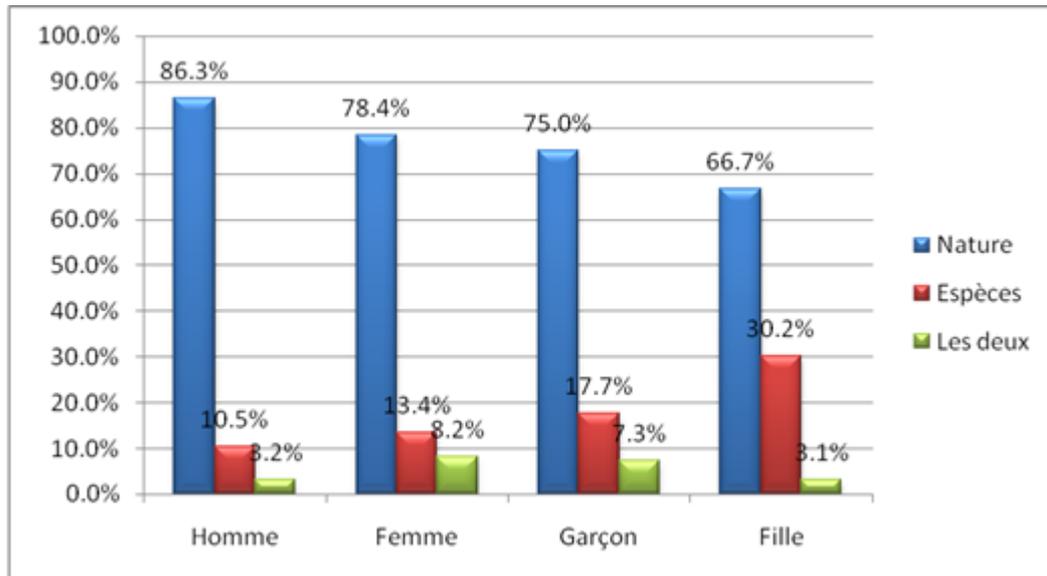
### Annexe A.3. Source de revenu des communautés visitées

Source de revenu	Effectif	% moyen de la communauté vivant avec l'activité	Classement	% du revenu total du ménage
Agriculture vivrière	47	39.5	1	71.8
Agriculture de rente	21	17.6	4	16.5
Elevage (+Vente bétail&produits d'élevage)	22	18.5	3	26.0
Pêche/vente de poisson	23	19.3	2	25.9
Main d'oeuvre agricole (MOA)	1	0.8	6	10.0
Autre type de main d'oeuvre	5	4.2	5	31.4

### Annexe A.4. Attribution de responsabilités dans les ménages

Activités	Home	Femme	Homme& Femme	Garçon& Fille	Toute la famille
Agriculture vivrière	0.0	14.9	74.5	00.0	10.6
Agriculture de rente	9.5		61.9	0.0	28.6
Elevage (+Vente bétail&produits d'élevage)	22.7	13.6	54.5	0.0	0.0
Peche/vente de poisson	17.4	0.0	78.3	0.0	4.3
Main d'oeuvre agricole (MOA)	0.0	0.0	0.0	100	0.0
Autre type de main d'oeuvre	40.0	0.0	60.0	0.0	0.0

**Annexe A.5. Acceptation du transfert monétaire en fonction de la composition des groupes de discussion**



**Annexe A.6 . Acceptation de transfert monétaire par typologie collinaire**

Préférence d'assistance	Nature	Espèces	Les deux
Collines avec expérience en TM	46.2%	46.2%	7.7%
Colline sans expérience en TM	84.6%	15.4%	0.0%

## Annexe A.7.Gestion des projets du transfert monétaire

Critères	CONCERN	WVI	IRC	CR	OXFAM_NOVIB	GVC	MDPHSG
	Score/4	Score/4	Score/4	Score/4	Score/4	Score/4	Score/4
Mise en oeuvre des programmes de cash ou bon au Burundi dans le passé	4	4	3	3	2	2	4
Capacités (personnel, logistique, finance, etc) pour mettre en oeuvre le TM comme partie intégrante de la réponse aux urgences	3	3	1	2	2	2	1
Développement du matériel de sensibilisation des bénéficiaires tenant compte des risques de protection	4	4	2	1	2	1	2
Planification d'utilisation des prestataires de services pour le TM, y aurait-il une collaboration déjà en place	4	2	2	1	2	1	1
Lien entre le TM dans le cadre de réponse aux urgences et celui du développement avec les partenaires y compris le gouvernement	3	1	2	1	2	1	4
Organisation dispose -elle d'un manuel/lignes directrices pour le TM	4	4	4	1	2	2	2
Disposition des manuels et des lignes directrices en relation avec la gestion des programmes de suivi et évaluation, sont-ils alignés avec le TM	4	4	4	1	4	3	2
<b>Total/28</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>16</b>

## Annexe B. INSTITUTIONS FINANCIERES

### Annexe B.1. Evaluation de l'expérience de transfert monétaire par les institutions financières

Institutions	Avec combien de partenaire avez vous déjà travaillé avec?		
	1	2 à 4	5 et Plus
CECM	X		
INTERBANK BURUNDI	X		
BCB	X		
REGIE NATIONALE DES POSTES	X		
FENACOBU		XXXX	
BANCOBU			XXXXX

### Annexe B.2. Classification et notation des critères

Critères	Notation	
	Oui	Non
<b>I. Identité</b>		
L'institution accepte les cartes émises par les organismes d'aides	10	0
<b>II. Services bancaires mobiles (SMB)</b>		
L'institution possède des SMB (véhicules blindés, DAB)?	10	0
<b>III. Protection</b>		
Existe le Service de réclamation par téléphone	10	
Des mesures spéciales sont-elles mises en place pour permettre aux clients porteurs d'un handicap d'accéder aux services (services vocaux pour les personnes aveugles, par exemple)?	10	0
<b>IV. Expérience en Transfert monétaire</b>		
Avec 1 seul partenaire	9	
Avec 2 à 4 partenaires	15	
Avec Plus de 5 partenaires	30	
Intéressée une participation future	1	
<b>V. Couverture géographique</b>		
< 50 communes	10	

[51-100] communes	15
> 101 communes	30

## ANNEXE C. APPRECIATION COMMUNAUTAIRE DES SERVICES FINANCIERS

### Annexe C.1 . Données démographiques des zones visitées

Provinces	Nombre de ménages	Ménages dirigés par les femmes	Ménage dirigés par les enfants	Ménages des personnes âgées (60+)	Personnes handicapées
Bubanza	15125	14270	179	2179	193
Kirundo	6837	687	313	1564	257
Makamba	9651	2340	504	1101	278
Muramvya	9907	2820	330	2080	518
Muyinga	5199	771	159	621	320
Mwaro	2567	464	78	801	107
Ngozi	5694	1485	118	363	150
Rumonge	10414	2780	653	1807	274
Rutana	4795	614	186	770	179
Ruyigi	34	1062	215	745	390
Bujumbura Mairie	67	8180	235	3005	172
Bujumbura Rural	7372	722	54	389	75
Cankuzo	4298	981	160	996	219
Cibitoke	7553	1230	305	415	294
Gitega	9128	1799	275	1737	301
Kayanza	4152	1460	195	626	265
<b>Somme totale</b>	<b>102793</b>	<b>41665</b>	<b>3959</b>	<b>19199</b>	<b>3992</b>
<b>Moyenne</b>	<b>6424.56</b>	<b>2604.06</b>	<b>247.44</b>	<b>1199.94</b>	<b>249.50</b>

Annexe C.2. Pourcentage des ménages de la communauté qui ont aux outils facilitant le TM

<b>Ménages ayant aux outils suivant</b>	<b>%</b>
Téléphone mobile	64.85
DAB	0.63
Lecteur de carte	0

Annexe C.3. Principaux problèmes qui empêchent la communauté d'utiliser un téléphone mobile

<b>Nature du problème</b>	<b>%</b>	<b>Classement</b>
Pas d'argent pour acheter le téléphone	96.88	1 <sup>er</sup> Problème
Pas d'argent pour acheter des crédits	62.50	2 <sup>e</sup> problème
Pas d'électricité pour charger la batterie	54.17	3 <sup>e</sup> problème

Annexe C.4. Envoie et réception de l'argent en dehors de la communauté et les moyens utilisés

	<b>Disponibilité</b>		<b>Popularité*</b>	<b>Commentaire</b>
	Oui	Non		
Evonyer et recevoir de l'argent en dehors de la communauté	72.92	27.08		
Prêteur	25.24	74.76	2	Facile
Banque	0.97	99.03	6	Facile
Ecocash	33.98	66.02	1	Facile
Lumicash	8.74	91.26	5	Facile
FENACOBU	9.71	90.29	4	Fiable
<b>Autres</b>	21.36	78.64	3	Pas chers

\* Popularité: [1-6] du plus populaire au moins populaire

Annexe C.5. Principales catastrophes ou crises ayant affecté la communauté dans le passé

<b>Nature de la catastrophe</b>	<b>%</b>	<b>Classement*</b>
Sécheresse	31.60	1
Inondation	19.79	3
Crise économique	22.22	2
Conflit	8.68	5
Autres	17.36	4

\* [1-6] *Dela plus importante par rapport à son impact négatif à la communauté*

Annexe C.6. Raisons de non possession de comptes bancaires par les membres de la communauté

<b>Raisons de n'avoir pas de compte bancaire</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Aucune banque ou microcrédit à proximité	11	20.0
Pas besoin de leur service	18	32.7
Peur des institutions financières	12	21.8
Absence de garantie	1	1.8
Autres	13	23.6
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>100</b>

## ANNEXE D : ETUDE DES MARCHES

### Annexe D.1 Marchés et nombre de commerçants interrogés par marché

PROVINCE	COMMUNE	MARCHE	DETAILLANT	GROSSISTE	COLLECTEUR/ INTERMEDIAIRE	IMPORTATEUR
Bubanza	Mpanda	Musenyi	21	4	1	0
Bujumbura Mairie	Kanyosha	Kanyosha	24	7	0	0
Bujumbura Mairie	Kamenge	Kamenge	23	6	0	0
Bujumbura Mairie	Ngagara	Chez Siyoni	17	11	1	0
Bujumbura Rural	Mugongomanga	Rwibaga	28	3	0	0
Cankuzo	Cendajuru	Twinkwavu	22	3	5	0
Cankuzo	Cankuzo	Cankuzo	25	4	1	0
Cibitoke	Rugombo	Rugombo	27	6	0	0
Gitega	Gitega	Gitega Centre	22	5	2	1
Kayanza	Kayanza	Kayanza	22	5	2	0
Kirundo	Bugabira	Ruhehe	28	2	0	0
Kirundo	Kirundo	Kirundo Centre	29	2	0	0
Makamba	Kayogoro	Kayogoro	20	2	6	0
Makamba	Mbanda	Mabanda	18	3	8	0
Makamba	Makamba	Makamba	22	3	7	0
Makamba	Nyanza Lac	Muyange	26	4	1	0
Muramvya	Muramvya	Muramvya Centre	26	4	0	0
Muyinga	Giteranyi	Giteranyi	29	0	0	0
Muyinga	Muyinga	Muyinga	23	8	0	0
Muyinga	Butihinda	Kobero	28	3	0	0
Mwaro	Bisoro	Mwaro centre	30	0	0	0
Ngozi	Kiremba	Masanganzira	23	8	0	0
Ngozi	Busiga	Mihigo	29	3	0	0
Ngozi	Ngozi	Ngozi Centre	17	15	0	0
Rumonge	Muhuta	Gitaza	29	1	0	0
Rumonge	Rumonge	Rumonge	23	7	2	0
Rutana	Giharo	Giharo	20	6	5	0
Rutana	Rutana	Rutana	27	4	0	0
Ruyigi	Gisuru	Gisuru	22	7	1	0
Ruyigi	Kinyinya	Kinyinya	24	3	2	0
Ruyigi	Ruyigi	Ruyigi Centre	23	5	3	0
<b>TOTAL</b>			<b>747</b>	<b>144</b>	<b>47</b>	<b>1</b>

## Annexe D.2: Principales commodités alimentaires vendues

Marchés	Mais Farine	Mais Grains	Sorgho	Pomme de terre	Haricot Jaune	Haricot ordinaire	Riz Local	Riz Tz	Patate douce	Manioc Farine	Manioc racines	Huile de Palme	Huile de Coton	Autre Huile vegetale
Musenyi	6%	11%	0%	11%	0%	28%	11%	0%	6%	0%	6%	17%	6%	0%
Kanyosha	7%	0%	0%	13%	0%	0%	27%	0%	7%	13%	13%	20%	0%	0%
Kamenge	0%	13%	0%	7%	7%	0%	67%	0%	0%	7%	0%	0%	0%	0%
Chez Siyoni	0%	7%	0%	13%	7%	7%	47%	7%	0%	0%	0%	0%	13%	0%
Rwibaga	24%	10%	5%	0%	0%	0%	14%	0%	0%	43%	0%	5%	0%	0%
Matana	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Twinkwavu	0%	11%	0%	0%	0%	17%	22%	11%	11%	11%	11%	6%	0%	0%
Cankuzo	6%	0%	0%	6%	0%	28%	17%	6%	0%	11%	6%	22%	0%	0%
Rugombo	17%	9%	4%	4%	9%	4%	22%	0%	4%	4%	13%	0%	9%	0%
Gitega Centre	12%	6%	0%	18%	6%	24%	29%	6%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Buhiga	26%	7%	0%	4%	4%	15%	26%	0%	0%	7%	0%	11%	0%	0%
Kayanza	13%	0%	0%	6%	6%	50%	19%	0%	0%	6%	0%	0%	0%	0%
Ruhehe	61%	0%	0%	6%	6%	6%	11%	0%	6%	0%	0%	6%	0%	0%
Kirundo Centre	35%	0%	0%	18%	6%	0%	12%	0%	6%	0%	0%	18%	0%	6%
Kayogoro	0%	8%	0%	15%	0%	23%	15%	8%	0%	31%	0%	0%	0%	0%
Mabanda	7%	13%	0%	7%	0%	13%	0%	13%	13%	27%	0%	7%	0%	0%
Makamba	0%	12%	0%	12%	0%	47%	0%	6%	6%	18%	0%	0%	0%	0%
Muyange	0%	7%	0%	0%	13%	27%	13%	0%	7%	27%	0%	7%	0%	0%
Muramvya Centre	26%	21%	0%	0%	0%	16%	16%	0%	0%	16%	0%	5%	0%	0%
Giteranyi	13%	6%	0%	13%	0%	13%	25%	0%	6%	6%	0%	19%	0%	0%
Muyinga	15%	0%	0%	5%	5%	5%	20%	20%	0%	15%	0%	10%	5%	0%
Kobero	0%	0%	0%	6%	0%	11%	17%	11%	6%	28%	0%	6%	0%	17%
Wimpfizi	7%	0%	0%	0%	0%	41%	17%	0%	0%	31%	0%	3%	0%	0%
Masanganzira	18%	0%	0%	5%	0%	36%	18%	5%	0%	5%	0%	14%	0%	0%
Mihigo	46%	0%	4%	4%	0%	36%	7%	0%	0%	4%	0%	0%	0%	0%
Ngozi Centre	32%	0%	0%	5%	0%	16%	26%	16%	0%	0%	0%	0%	5%	0%
Gitaza	0%	0%	0%	12%	6%	41%	18%	0%	0%	24%	0%	0%	0%	0%
Rumonge	0%	13%	0%	6%	0%	50%	19%	0%	0%	13%	0%	0%	0%	0%
Giharo	6%	25%	0%	0%	0%	31%	13%	0%	6%	6%	6%	6%	0%	0%
Rutana	25%	6%	0%	0%	0%	19%	19%	0%	0%	31%	0%	0%	0%	0%
Gisuru	19%	0%	0%	6%	6%	13%	6%	0%	0%	13%	13%	19%	0%	6%
Kinyinya	0%	0%	0%	0%	0%	17%	17%	0%	6%	22%	11%	28%	0%	0%
Ruyigi Centre	0%	17%	0%	11%	0%	28%	17%	0%	0%	11%	0%	17%	0%	0%

### Annexe D.3: Principales commodités non alimentaires vendues

	Couvertures	Draps	Tapis	Bidons vides	Sceaux en plastiques	Sacoches, sacs de voyage	Savons	Serviettes hygiéniques (cotte)	Moustiquaires	Marmittes, casseroles	Assiettes	Tôles	Clous	Tentes	Houes	Pelles	Engrais chimiques/fertilisants	Cahier
Musenyi	0%	0%	0%	25%	0%	0%	13%	0%	0%	0%	13%	13%	25%	0%	13%	0%	0%	0%
Kanyosha	0%	0%	0%	6%	0%	6%	19%	6%	0%	19%	19%	6%	13%	0%	0%	0%	0%	6%
Kamenge	18%	0%	0%	0%	9%	27%	0%	0%	18%	9%	0%	0%	18%	0%	0%	0%	0%	0%
Chez Siyoni	7%	7%	7%	7%	7%	21%	7%	0%	0%	0%	14%	0%	0%	7%	0%	0%	0%	14%
Rwibaga	50%	20%	0%	0%	10%	0%	10%	0%	0%	10%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Matana	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Twinkwavu	25%	8%	0%	0%	8%	0%	17%	0%	0%	0%	8%	0%	8%	8%	17%	0%	0%	0%
Cankuzo	17%	0%	0%	0%	0%	33%	0%	0%	8%	17%	8%	0%	17%	0%	0%	0%	0%	0%
Rugombo	0%	0%	10%	0%	0%	20%	0%	0%	20%	10%	10%	10%	20%	0%	0%	0%	0%	0%
Gitega Centre	8%	0%	0%	0%	0%	0%	23%	0%	0%	8%	23%	0%	38%	0%	0%	0%	0%	0%
Buhiga	0%	50%	0%	0%	0%	0%	25%	0%	0%	0%	0%	0%	25%	0%	0%	0%	0%	0%
Kayanza	15%	0%	0%	0%	0%	23%	0%	0%	38%	23%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Ruhehe	8%	17%	0%	8%	17%	8%	8%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	17%	0%	0%	8%
Kirundo Centre	0%	8%	0%	0%	15%	0%	23%	0%	0%	8%	15%	8%	8%	0%	0%	0%	8%	8%
Kayogoro	0%	0%	0%	0%	20%	7%	7%	7%	0%	7%	13%	7%	7%	0%	0%	0%	13%	13%
Mabanda	0%	7%	0%	0%	13%	0%	27%	0%	0%	13%	0%	7%	20%	7%	7%	0%	0%	0%
Makamba	7%	0%	0%	7%	13%	0%	27%	0%	0%	0%	7%	13%	7%	0%	13%	0%	7%	0%
Muyange	0%	13%	0%	6%	19%	0%	13%	0%	0%	6%	6%	6%	6%	0%	13%	0%	6%	6%
Muramva Centre	0%	18%	0%	0%	0%	0%	27%	0%	0%	27%	9%	0%	9%	0%	9%	0%	0%	0%
Giteranyi	0%	8%	0%	8%	15%	0%	0%	0%	0%	8%	15%	8%	15%	8%	8%	0%	8%	0%
Muyinga	9%	0%	0%	9%	9%	27%	9%	0%	27%	9%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Kobero	8%	0%	0%	8%	8%	0%	23%	8%	0%	15%	0%	8%	0%	0%	8%	0%	0%	15%
Wimpfizi	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Masanganzira	0%	11%	11%	0%	0%	0%	22%	0%	0%	22%	0%	11%	11%	0%	11%	0%	0%	0%
Mihigo	25%	0%	0%	25%	0%	0%	0%	0%	0%	25%	0%	0%	0%	0%	25%	0%	0%	0%
Ngozi Centre	8%	0%	0%	8%	8%	8%	38%	0%	0%	8%	0%	8%	8%	0%	0%	0%	0%	8%
Gitaza	0%	0%	0%	31%	0%	0%	0%	0%	8%	0%	15%	8%	23%	0%	0%	0%	15%	0%
Rumonge	13%	0%	20%	0%	0%	20%	0%	0%	20%	27%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Giharo	7%	0%	0%	0%	0%	0%	29%	0%	0%	14%	0%	21%	14%	7%	7%	0%	0%	0%
Rutana	13%	0%	13%	0%	0%	13%	0%	0%	7%	40%	7%	7%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Gisuru	7%	0%	0%	0%	0%	0%	14%	0%	0%	14%	0%	21%	21%	0%	0%	0%	7%	14%
Kinyinya	0%	0%	0%	0%	9%	0%	55%	0%	0%	0%	0%	0%	27%	9%	0%	0%	0%	0%
Ruyigi Centre	17%	0%	0%	0%	0%	0%	25%	0%	0%	0%	8%	8%	8%	0%	0%	0%	8%	25%

### Annexe D.4 : Facteurs responsable de l'augmentation annuelle des prix des commodités alimentaires

	Mais Farine	Mais Grain	Sorgho	Pomme de terre	Haricot Jaune	Haricot ordinaire	Riz Local	Riz Tanzanien	Patate douce	Manioc Farine	Manioc racines	Huile de Palme	Huile de Coton	Autre Huile vegetale
Mauvaise production agricole	62%	45%	67%	60%	15%	52%	48%	37%	80%	58%	36%	24%	14%	0%
Diminution de la demande	17%	9%	33%	9%	31%	10%	14%	32%	0%	7%	7%	10%	0%	0%
Augmentation des prix chez les fournisseurs	35%	18%	0%	23%	15%	24%	25%	32%	27%	30%	0%	29%	29%	60%
Augmentation des prix de transport	14%	0%	0%	11%	8%	11%	11%	0%	0%	7%	0%	12%	0%	20%
Augmentation des taxes	18%	15%	33%	17%	23%	19%	30%	11%	13%	17%	21%	17%	29%	20%
Moins approvisionnement car insécurité	4%	3%	0%	0%	0%	0%	5%	0%	0%	1%	0%	2%	0%	0%
Dévaluation du FBU	29%	33%	33%	17%	46%	30%	34%	47%	7%	34%	14%	37%	14%	40%
Autres	3%	6%	0%	3%	8%	6%	5%	5%	0%	1%	7%	10%	0%	40%

Annexe D.5: Corrélation de Pearson pour le prix du haricot sur les marchés (source données : SIP MINAGRIE)

	Bubanza	Bujumbura Rural	Bururi	Cankuzo	Cibitoke	Gitega	Karuzi	Kayanza	Kirundo	Makamba	Muramvya	Muyinga	Mwaro	Ngozi	Rumonge	Rutana	Ruyigi
Bubanza	1																
Rural	0,878	1															
Bururi	0,811	0,781	1														
Cankuzo	0,872	0,727	0,862	1													
Cibitoke	0,922	0,809	0,832	0,890	1												
Gitega	0,720	0,764	0,877	0,817	0,709	1											
Karuzi	0,805	0,751	0,940	0,900	0,861	0,904	1										
Kayanza	0,524	0,604	0,906	0,626	0,618	0,763	0,829	1									
Kirundo	0,725	0,667	0,808	0,834	0,840	0,805	0,863	0,689	1								
Makamba	0,839	0,803	0,965	0,859	0,848	0,828	0,937	0,907	0,797	1							
Muramvya	0,840	0,791	0,963	0,883	0,862	0,914	0,976	0,854	0,869	0,958	1						
Muyinga	0,715	0,737	0,829	0,791	0,827	0,838	0,861	0,768	0,961	0,818	0,879	1					
Mwaro	0,576	0,514	0,788	0,627	0,544	0,775	0,841	0,741	0,671	0,813	0,847	0,704	1				
Ngozi	0,812	0,773	0,893	0,867	0,902	0,823	0,941	0,814	0,943	0,897	0,936	0,928	0,739	1			
Rumonge	0,910	0,841	0,881	0,864	0,870	0,808	0,896	0,852	0,881	0,901	0,904	0,915	0,681	0,926	1		
Rutana	0,830	0,787	0,953	0,883	0,834	0,945	0,959	0,870	0,858	0,955	0,975	0,875	0,856	0,908	0,903	1	
Ruyigi	0,921	0,843	0,901	0,969	0,915	0,849	0,923	0,715	0,836	0,914	0,930	0,819	0,673	0,898	0,904	0,915	1

Annexe D.6: Corrélation de Pearson pour le prix du riz local sur les marchés (source données : SIP MINAGRIE)

	Bubanza	Bururi	Cankuzo	Cibitoke	Gitega	Karuzi	Kayanza	Kirundo	Makamba	Muramvya	Muyinga	Ngozi	Rumonge	Rutana	Ruyigi
Bubanza	1,000														
Bururi	0,085	1,000													
Cankuzo	0,670	0,829	1,000												
Cibitoke	0,858	0,954	0,712	1,000											
Gitega	0,871	0,834	0,842	0,949	1,000										
Karuzi	0,426	0,842	0,811	0,712	0,819	1,000									
Kayanza	0,153	0,850	0,494	0,416	0,521	0,599	1,000								
Kirundo	0,001	0,799	0,717	0,782	0,879	0,837	0,493	1,000							
Makamba	0,599	0,966	0,861	0,926	0,969	0,811	0,527	0,909	1,000						
Muramvya	0,673	0,728	0,662	0,817	0,828	0,479	0,726	0,239	0,798	1,000					
Muyinga	0,547	0,965	0,881	0,868	0,938	0,905	0,713	0,924	0,958	0,551	1,000				
Ngozi	0,575	0,907	0,838	0,921	0,944	0,833	0,768	0,868	0,989	0,889	0,969	1,000			
Rumonge	0,553	0,880	0,542	0,284	0,695	0,837	0,294	0,706	0,517	0,310	0,708	0,514	1,000		
Rutana	0,853	0,844	0,848	0,948	0,977	0,804	0,577	0,821	0,955	0,865	0,926	0,959	0,623	1,000	
Ruyigi	0,564	0,923	0,923	0,790	0,886	0,736	0,417	0,796	0,910	0,702	0,890	0,910	0,484	0,897	1,000

Annexe D.7: Corrélation de Pearson pour le prix de la farine de maïs sur les marchés (source données : SIP MINAGRIE)

	Bubanza	Bururi	Cankuzo	Cibitoke	Gitega	Karuzi	Kayanza	Kirundo	Makamba	Muramvya	Muyinga	Mwaro	Ngozi	Rutana	Ruyigi
Bubanza	1														
Bururi	0,773	1													
Cankuzo	0,687	0,902	1												
Cibitoke	0,792	0,917	0,821	1											
Gitega	0,807	0,932	0,882	0,944	1										
Karuzi	0,446	0,679	0,624	0,598	0,692	1									
Kayanza	0,555	0,686	0,356	0,608	0,614	0,044	1								
Kirundo	0,855	0,943	0,901	0,870	0,934	0,653	0,645	1							
Makamba	0,761	0,950	0,880	0,860	0,933	0,817	0,495	0,932	1						
Muramvya	0,834	0,905	0,832	0,882	0,958	0,692	0,716	0,914	0,904	1					
Muyinga	0,818	0,883	0,841	0,829	0,931	0,750	0,595	0,940	0,933	0,958	1				
Mwaro	0,749	0,927	0,945	0,884	0,943	0,726	0,511	0,932	0,945	0,934	0,947	1			
Ngozi	0,783	0,913	0,841	0,919	0,963	0,665	0,620	0,931	0,914	0,971	0,907	0,907	1		
Rutana	0,720	0,939	0,924	0,875	0,924	0,773	0,476	0,924	0,962	0,926	0,916	0,966	0,906	1	
Ruyigi	0,736	0,945	0,918	0,816	0,869	0,624	0,590	0,943	0,912	0,892	0,882	0,926	0,878	0,933	1

Annexe D.8: Tableau de comparaison des modalités *cash* et *coupons* réalisée lors de l'étude de faisabilité du C&V dans les camps de réfugiés au Burundi (2012)

Dimension	Argent	Coupon	Argent	Coupon
<b>Cout- efficacité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+Pas de frais de logistique ou d'impression</li> <li>+Mise en place rapide</li> <li>- Bénéficiaires devront payer un cout pour se rendre aux marchés opérationnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place demandant plus de temps par rapport à l'option 'argent'</li> <li>- Frais d'impression, de transport de matériel, de logistique</li> <li>- Frais des contrats avec partenaires pour suivi et mise en place</li> <li>+ Pas de couts de transport pour les bénéficiaires</li> </ul>	+1	-2
<b>Cout- efficience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impossibilité d'effectuer un suivi des achats et des marchandises choisies</li> <li>- Impossibilité d'assurer des dépenses liées à l'alimentation</li> <li>-Impossibilité de contrôler les prix appliques par les commerçants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Possibilité de diriger la demande sur les produits alimentaires et d'effectuer un suivi des marchandises achetées par les bénéficiaires</li> <li>+ Possibilité de faire un suivi des quantités et types de produits vendus par les commerçants</li> <li>+ Possibilité de contrôle sur les prix appliqués par les commerçants</li> </ul>	-3	+3
<b>Effets sur les marchés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+Développement des marchés – notamment autour des camps</li> <li>+Effet de stimulation de la production</li> <li>- Risque inflationniste</li> <li>- Possibilité d'investissement de l'argent sur des marchés loin des zones d'emplacement des camps ou en dehors du pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Développement des marches</li> <li>+ Développement de la production locale</li> <li>+Possibilité de diriger l'offre et limiter l'effet inflationniste pour les populations autochtones</li> <li>- Plus de difficultés d'intégration des petits commençants</li> </ul>	0	+2
<b>Dignité / Flexibilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Flexibilité totale du choix des denrées préférées, l'utilisation de l'argent, du moment de l'achat et de l'endroit</li> <li>+ Possibilité de satisfaire d'autres besoin en plus de ceux liés à l'alimentation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix limité aux denrées disponibles chez les commerçants /marchés sélectionnés</li> <li>- Accès et achats possibles pendant des jours et/ou des périodes définies et limitées</li> </ul>	+2	+2
<b>Protection et dynamiques de genre<sup>56</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de susciter des débats au sein du ménage pour l'utilisation</li> <li>- Jalousie des populations hôtes environnantes qui pourrait endommager les relations existantes</li> <li>- Personnes handicapés ou âgées ne pourront pas se déplacer pour effectuer leurs achats</li> <li>- Risque plus élevé de vol et agression sur la route ou dans les maisons</li> <li>- Risque que l'argent soit alloues a des achats non prioritaires pour la sécurité alimentaire de la famille</li> <li>- Risque d'augmenter le nombre de demandeurs de statut de réfugié au Burundi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Pas de tensions au sein des ménages pour l'allocation de l'argent reçu sous forme de coupon</li> <li>+ Pas de nécessité de déplacement aux marchés opérationnels pour les personnes handicapés ou avec des difficultés de déambulation</li> <li>+ Assure l'acquisition en vivres et limite les possibilités de dépenses non alimentaires</li> <li>+ Diminue la tension et la jalousie des populations locales vers les refugies qui sont déjà considérés privilégies du fait de recevoir régulièrement de la nourriture</li> </ul>	-6	+4

<sup>56</sup> Les considérations présentées dans cet encadré proviennent des focus groups (dans les camps et en dehors des camps, dans les communautés avoisinantes), des informateurs clés tels que les administrateurs des camps et les animateurs des ONGs œuvrant dans les camps.